Bastogne

COMMUNE DE BASTOGNE

EXERCICE 2023

RAPPORT ANNUEL

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION
ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

Présenté au Conseil communal par le Collège communal,
en exécution des dispositions de l'article L1122-23
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

SOMMAIRE

COLLÈGE COMMUNAL 6

CONSEIL COMMUNAL 7

PÔLE GESTION ET SUPPORT 8

Archives 8
Cadre de travail 9
Communication 10
Accueil 10
Publication 11
Finances et marchés publics 14
Finances 14
Marchés publics 15
Informatique 17
Juridique 19
Conseils juridiques 19
Médiateur communal 22
Ressources humaines 23
Enseignement 23
Gestion des carrières et des compétences 31
Secrétariats 33
Secrétariat du Bourgmestre 33
Secrétariat général 34

PÔLE POPULATION ET CADRE DE VIE 35

Agence de Développement Local (ADL) 35
Agents constatateurs 40
Centre sportif 43
Culte 44
Famille, Enfance et Jeunesse 45
Service Enfance 45
Service Jeunesse 46
Conseil des Jeunes Bastogne (CJB) 47
PLANU (Planification d'urgence) 48
Population – État civil - Étrangers 50
Population 50
État civil 54
Étrangers 54
Primes au logement et subsides 55
Primes au logement 55
Subsides divers 56
Relations publiques et évènements 56
Relations publiques et évènements 56
Occupation du domaine public 59
Prévention et protection au travail 60
Service interne de prévention et protection au travail (SIPPT) 60
Comité de concertation pour la prévention et la protection au travail (CCPPT) 61
Urbanisme et Aménagement du territoire 63

PÔLE TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT 65

Département Projets 65
Bâtiments communaux 66
Bâtiments de culte 68
Bâtiments sportifs 68
Cimetières 68
Éclairage public 69
Écoles 69
Égouttage 70
Entretiens et embellissements 71
Équipements 71
Équipements urbanistiques 72
Maisons de village et de quartier 72
Mobilité 73
Plaines de jeux 74
Sécurité routière équipements 74
Toitures 77
Voiries agricoles 77
Voiries, trottoirs et parkings 77
Divers marchés et travaux 80
Département Travaux 81
Assainissement 82
Bâtiments 82
Cimetières 82
Espace vert et petit patrimoine 82
Garage 83
Manifestations 83
Propreté 83
Voiries et signalisation 84
Département Environnement et Énergie 84
Énergie 85
Environnement 86

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS) 97
Accueil 97
Service administratif 97
Service social général 97
Accueil de l'enfance et services extrascolaires 98
Cours d'anglais 99
Potes*en*ciel (École Des Devoirs - EDD) 99
Récréa'Kids 100
S'Passe-temps 100
Accueil de la Petite enfance 101
Comme Trois Pommes 101
La Jardinière – Service d'accueillantes salariées 102
La Pause grenadine 103
Les Pioupioux 105
Les Poussins de Renval 105
Accueil et services dédiés aux aînés 106
Résidence Sans Souci 106
Samaritel 108

Accueil et services dédiés aux personnes fragilisées **108**
Abri de jour « Pause-toit » 108
Distribution de denrées alimentaires 111
Éduc2rue 111
Fonds mazout 113
Guidance sociale énergétique 113
Initiative locale d'accueil (ILA) 115
Insertion socioprofessionnelle 116
Médiation de dettes 118
Participation et activation sociale des usagers des services du CPAS 118
Restaurant social « Coté Jardin » 119
Service Logement 119
Plan de cohésion sociale (PCS) et Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP) **121**
Service d'encadrement des mesures judiciaires (SEMJA) **123**

ENTITÉS ANNEXES **124**

Académie Communale de Musique (ACM) **124**
Agence Locale pour l'Emploi (ALE) **125**
Bibliothèque et ludothèque publiques **126**
Centre culturel de Bastogne **131**
Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) **135**

VIE POLITIQUE

COLLÈGE COMMUNAL

Benoît LUTGEN - Les Engagés
Député-Bourgmestre en charge de la Sécurité, de la Police, des Pompiers, de la Communication, de l'État civil, de la Population, de l'Économie, de l'Emploi, du Tourisme, des Commerces et Indépendants.

Philippe COLLIGNON - Les Engagés
Échevin en charge de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Vie associative, des Sports, des Manifestations, des Maisons de village/quartier.

Karin STILMANT - Les Engagés
Échevine en charge de la Culture, de l'Académie communale de musique, du Culte et des Associations patriotiques.

Françoise WELES-GEORGES - Les Engagés
Échevine en charge des Travaux, du Petit patrimoine, de la Propreté publique, de l'Embellissement, des Cimetières, des Foires et des Marchés.

Bertrand MOINET - Les Engagés
Échevin en charge du Budget, des Finances, de l'Agriculture, de la Ruralité, des Forêts, du Bien-être animal, de la Mobilité, de l'Informatique, de la Transition numérique, des Nouvelles technologies, des Grandes infrastructures et du Patrimoine immobilier.

Jean-Pol BESSELING - Les Engagés (à partir du 29 juin 2022)
Échevin en charge du Développement durable, de l'Énergie, de l'Environnement, du Climat, de la Nature, de la Biodiversité et Forêts.

Jean-Michel GASPART- Les Engagés
Président du CPAS en charge de l'Aménagement du territoire et Urbanisme, des Affaires, sociales, des Personnes porteuses de handicap, du Logement, de la Santé, de l'Enfance, des Aînés, de la Solidarité internationale, du Volontariat, du Plan de Cohésion sociale, de l'Égalité des chances et de l'Espace Public Numérique.

Kévin GUEIBE
Directeur général.

CONSEIL COMMUNAL

Benoît LUTGEN, Bourgmestre-Président, Les Engagés
Philippe COLLIGNON, Les Engagés
Françoise WELES-GEORGES, Les Engagés
Bertrand MOINET, Les Engagés
Karin STILMANT, Les Engagés
Jean-Pol BESSELING, Les Engagés
Gaëlle FALISSE, Les Engagés
Ziad EL HUSSEINI, Les Engagés
Philippe DOUCET, Les Engagés
Philippe LEPINOIS, C+
Jessica MAYON, indépendante MR
Alexis DELSALLE, Les Engagés
Cindy COBRAIVILLE, Les Engagés
Jacques LOUIS, Les Engagés
Frédéric WELSCHEN, Les Engagés
Ludovic MOINET, C+
Carine DE GREEF, Les Engagés
Stany ROSSION, Les Engagés
Michel STAES, C+
Nicolas GERARDY, C+
Frédéric LAMBERT, C+
Florian BAIKRICH, C+
Chloé MAUXHIN, Les Engagés
Aude HENRION, C+
Patrick PIERRET, Les Engagés

Kévin GUEIBE (Directeur général)

PÔLE GESTION ET SUPPORT

Rue du Vivier, 58
061 24 09 00 I info@bastogne.be

Arnaud BYA, Directeur du Pôle

ARCHIVES

Anaïs MOREAU (en remplacement de Sabine JAMOTTE depuis mars 2023)
archives@bastogne.be

MISSIONS

Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel (donc tant en format papier qu'en format électronique), produits ou reçus par l'Administration communale dans l'exercice de ses activités.

Une bonne gestion de celles-ci est importante à plus d'un titre :

- garder des traces est capital pour la gestion d'un organisme et pour son bon fonctionnement. Il faut pouvoir assurer la continuité de l'action administrative et informer correctement les gestionnaires, collaborateurs et usagers. La gestion des archives participe donc à la gestion des connaissances au sein de l'organisation ;

- une archive dispose, dans certains cas, d'une valeur probante. Ces documents doivent alors être conservés en vue de prouver des droits éventuels, de démontrer que des obligations ont été remplies, et de justifier les actions vis-à-vis du politique, des pouvoirs subsidiant ou de tutelle et du citoyen ;

- les archives constituent un outil historique capital. Elles forment le patrimoine culturel et l'identité de toute institution ;

- les archives jouent un rôle d'information du citoyen dans le cadre de la publicité de l'administration et sont essentielles à la bonne gouvernance.

En 2023, le service Archives a été repris par Anaïs MOREAU. Celle-ci s'est attelée à cartographier le local des archives et à réaliser un inventaire complet des différentes boites et de leur contenu.

Elle a également mis en place une procédure pour le dépôt et l'identification uniforme des boites d'archives auprès du service.

En date du 13 novembre 2023, une convention avec les Archives de l'État d'Arlon a été passée en vue d'éliminer un maximum de boîtes et de trier. Les Archives de l'État ont également repris les boites datant d'avant 1976 (avant fusion des communes) afin de les intégrer dans leurs inventaires dont on pourra disposer.

BILAN 2023

- Boites réceptionnées : 165 (Travaux, Permis de conduire, Agents constatateurs, Environnement) ;
- boites éliminées : 599 (Collège du 7 juillet 2023), 288 (Collège du 22 décembre 2023) ;
- 100 boîtes et 60 registres de délibérations et de procès-verbaux de 1856 à 1976 ont été transférées aux Archives de l'État ;
- demandes de consultations externes : une demande d'un cabinet d'archéologie français sur des documents historiques concernant la construction du Mardasson (coupures de presses, photos).

CADRE DE TRAVAIL

Loredana MIHALI (Bibliothèque et ACM), Sandra NININ (ADL et ACM),
Judith MARCHAL (Centre culturel),
Nathalie ANDRÉ, Iunus DELIKTAS, Sylvie GEORGES, Marina LAMBERT, Nathalie MERCIER,
Sandra NININ, Claudine NOIRHOMME et Isabelle ZIADA (Centre sportif).
Murielle BOUVY, Berthe CROUQUET, Sylviane DUMONT et Isabelle MULLER (CTAC),
Bernadette PECHÉ (Espace23),
Judith MARCHAL, Jennifer PIERRARD et Myriam ROLAND (Hôtel de Ville),
Nelly CROES, Francine DOUCET, Muriel GUISSARD, Virginie TOUCHEQUE, et Stéphanie MERCHE (ICET).

Un bâtiment propre est un bâtiment accueillant. C'est pourquoi les différents établissements communaux sont quotidiennement nettoyés par une équipe de techniciennes de surface qui, dès l'aube, s'attachent à leurs fonctions avec beaucoup de rigueur.

L'équipe des auxiliaires professionnelles se charge quotidiennement de :

- l'intendance complète des réunions et mariages à l'Hôtel de Ville, en ce compris la préparation et le rangement des salles ;
- la gestion des produits et du matériel d'entretien ;
- l'appui au service Fêtes et Manifestations lors d'activités diverses ;
- la mise en œuvre de mesures nécessaires en cas de sinistres (accident, tempête, orage, etc.) ;
- petits travaux d'entretien et nettoyage des abords de l'Hôtel de Ville (trottoirs, appuis de fenêtres extérieurs au rez-de-chaussée, bacs à fleurs, etc.) ;
- déneigement du trottoir et des entrées du bâtiment ;
- nettoyage des nappes, des essuies de vaisselle, des torchons, etc.

COMMUNICATION

ACCUEIL

Chantal DEGRAND'RY
accueil@bastogne.be

Accueil téléphonique et du public

L'accueil du public consiste à renseigner toute personne et l'orienter vers le service adéquat même si la question n'est pas en rapport avec la Commune et ses services

Les appels téléphoniques sont nombreux et leur fréquence varie en fonction des manifestations et des événements (inscription aux encombrants, rendez-vous aux services à la population, renseignements divers...). Sur une année, cela représente environ 16.000 appels, soit une moyenne de 65 appels par jour.

Lors de la distribution des sacs poubelles, environ 150 personnes viennent chaque jour chercher leurs sacs poubelle durant le mois de janvier.

Carte d'accès au parking du Bastogne War Museum

Depuis septembre 2022, le parking du Bastogne War Museum est payant. La commune offre cependant la gratuité de celui-ci aux habitants de Bastogne et Bertogne. Le formulaire de commande de cette carte d'accès est disponible sur le site « Bastogne.be » et en format papier au bureau de l'accueil.

En 2023, 620 cartes ont été distribuées.

Disques de stationnement

Ces disques sont destinés aux habitants de Bastogne ainsi que toute personne venant d'une autre commune. Ils ont maintenant une durée d'une heure. Environ 1.550 disques sont distribués durant l'année.

Jetons P'tit bus de la Croix-Rouge

1.266 jetons pour le P'tibus de la Croix-Rouge ont été vendus (un jeton correspond à un trajet).

Occupation des salles communales

Cela concerne les salles au sein de l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire la salle des Fêtes (au rez-de-chaussée), la salle du conseil (au 1er étage) et la salle de réunion (au niveau -1).

Ces salles sont principalement réservées en interne par les services communaux :

- salle des Fêtes : réservée 124 fois (distribution des sacs poubelles, réunions, expositions, remise de prix de l'enseignement, assemblées générales) ;
- salle du conseil : réservée 354 fois (réunions, examens et mariages) ;
- salle de réunion : réservée 201 fois (3 jours semaine pour des permanences extérieures et le reste réunions internes).

Permis de conduire

Ont été délivrés :

- 1.114 permis de conduire définitifs (réussite examen, duplicata perte ou vol, échange anciens permis, échange permis étrangers européens et non européens, changement suite déchéances…) ;
- 295 permis provisoire (jeunes conducteurs) ;
- 66 permis internationaux (permis pour voyager dans les pays hors Europe).

Sacs poubelle

Distribution :

- 16.031 rouleaux de sacs bio ;
- 14.124 rouleaux de sacs poubelle à fraction résiduelle 60 litres ;
- 7.795 rouleaux de sacs PMC.

Vente :

- 3.942 rouleaux de sacs poubelle bio ;
- 6.240 rouleaux de sacs poubelle à fraction résiduelle 60 litres ;
- 2.366 rouleaux de sacs PMC ;
- 22 rouleaux de sacs pour les tontes de pelouse ;
- 16 sacs pour les Eternit.

PUBLICATION

Liévine SCHUTZ, Cheffe de service
Maud AMORY (depuis mars 2023), Jennifer LAMBOTTE, Stéphanie RÉGIBEAU
communication@bastogne.be

La cellule Publication du service Communication informe les habitants, via le bulletin communal notamment, et se charge de promouvoir la Commune et ses acteurs de tous les jours (associations, commerces, entreprises…). Elle accompagne également les différents services de l'administration en répondant à leurs besoins en communication (réalisation d'affiches, de tracts ou de brochures d'information, mise à jour des informations sur le site Internet…).

Chiffres 2023

Bulletin communal d'information Nuts info/L'Union Fait l'Info (UFI)

La cellule Publication réalise le journal communal, tant son fond que sa forme. La rédaction se fait sur base des dossiers traités en Collège communal, en collaboration avec le Bourgmestre, les Échevins et les services communaux. En automne 2023, le Nuts info est devenu l'Union fait l'info (UFI) suite à la fusion avec la Commune de Bertogne.

En 2023, trois éditions ont été publiées (deux Nuts info et un UFI).

Communications presse

En étroite collaboration avec le Bourgmestre, la cellule rédige les communiqués de presse officiels de Bastogne et organise les différentes conférences de presse : invitations presse, réalisation des supports rédactionnels et visuels, gestion de la logistique, de l'intendance et suivi.

En 2023, six conférences de presse ont été organisées et 38 communiqués de presse envoyés.

Page Facebook officielle de Bastogne

Suite à la crise sanitaire, une page Facebook a été créée en mars 2020. Celle-ci sert à informer les citoyens des actions menées par la Commune (annonces officielles, travaux, offres d'emploi, etc.). La gestion de la page Facebook comprend également le suivi des nombreuses interpellations via Messenger.

En 2023, 195 publications sont parues sur la page Facebook de la Commune.

Rédaction et envoi des courriers toutes-boîtes

La cellule a en charge la rédaction, l'organisation de l'impression et de la distribution des courriers toutes-boîtes (destinés aux citoyens de Bertogne et de Bastogne – par quartiers, villages ou pour l'ensemble du territoire). Ces informations concernent des travaux, des bonnes nouvelles pour un quartier/village, des changements dans l'organisation des collectes…

Ont été rédigés en 2023 :

- 31 courriers village ;
- 58 courriers ville ;
- 13 courriers divers.

Réalisations graphiques

La cellule Publication réalise la majorité des supports de communication des services administratifs. Produire ce matériel en interne permet de gagner en rapidité en plus de faire quelques économies.

Ont été réalisés en 2023 :

- 2 logos ;
- 113 affiches / flyers / dépliants / visuels Facebook ;
- 32 invitations officielles ;
- 22 annonces Vlan – La Lorgnette ;
- 1 dossier de subsides ;
- 1 calendrier des collectes ;
- 3 carnets de l'enfance (stages et activités) ;
- 15 panneaux / bâches / roll-up (signalétique).

Dans le cadre de la mise en application de la charte graphique, entre trente et quarante documents administratifs sont également créées et/ou adaptés chaque année.

Site Internet officiel de Bastogne

En 2023, un nouveau site Internet a été réalisé sur la version 6 de SmartWeb d'IMiO. La migration des données et leur mise à jour ont représenté un peu plus de quatre mois de travail pour un équivalent temps-plein.

Uniformisation de la communication

Dans le cadre de l'uniformisation des supports de communication de tous les organismes communaux et para-communaux, la cellule a réalisé la mise à jour et la création de documents pour la Commune de Bertogne et le Centre sportif de Bastogne.

Vidéos de mariage

Le Collège communal a décidé de filmer les mariages civils grâce aux caméras installées à la salle du Conseil et d'offrir une vidéo souvenir à chaque couple fraichement marié. 62 capsules ont été réalisées en 2023.

Mis à part le montage des rushs (qui est géré par un prestataire extérieur), les autres manipulations sont prises en charge par la cellule Publication :

- l'extraction des vidéos et l'importation de celles-ci sur le serveur ;
- le tri, le renommage et l'envoi des rushs au prestataire extérieur ;
- l'envoi des vidéos montées, de manière individuelle, à chaque couple de mariés.

Autres missions

- gestion quotidienne des emails entrants et des demandes d'informations diverses (traitement ou transfert vers les services concernés) ;
- gestion quotidienne des messages Messenger (traitement ou transfert vers les services concernés) ;
- gestion du site Internet de Bastogne (création de contenus – agenda des manifestations, actualités, annuaire, conseils communaux… et mises à jour diverses) ;
- gestion de l'application Bastogne en Poche (création de contenus et mise à jour) ;
- gestion du site Internet www.découverteculture.be ;
- gestion journalière de la revue de presse (récolte des articles de presse et envoi aux échevins) ;
- réservation des distributions des grands envois (toutes-boîtes) via BD MyShopi et l'ALE ;
- coordination des Pass Découverte Culture (marché d'impression, récolte des informations des différentes Communes partenaires, mise à jour des visuels, relais avec l'imprimeur et distribution) ;
- réalisation de reportages photos relatifs aux événements organisés par l'administration : constitution et alimentation d'une photothèque ;
- réalisation du rapport d'activités soumis à la Tutelle.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

FINANCES

Héléna BEAUFILS, Gwendoline DUBOIS,
Sarah GENIN, Frédéric PEREMANS (depuis septembre 2023),
Emmanuelle TOUBON et Béatrice WUIDART
finances@bastogne.be

Missions

Ce service a pour mission de tenir la comptabilité de la Commune de Bastogne.

Ses principales tâches sont :

- élaboration du budget, des modifications budgétaires et de leurs annexes obligatoires ;
- gestion des services ordinaire et extraordinaire ;
- gestion des emprunts, des déclarations TVA, des taxes communales, de la comptabilité de l'ADL, de la facturation des différentes prestations, des baux de chasse, des ventes de bois, des loyers… ;
- la réalisation du compte budgétaire et de ses annexes.

À l'ordinaire, la comptabilité budgétaire comprend :

- les recettes de prestations (rémunérations de services rendus, etc.) ;
- les recettes de transferts (fiscalité, dotation générale, subsides) ;
- les recettes de dette (revenus de placements, dividendes) ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses de transferts (subsides de fonctionnement versés à des associations, aux ménages…) ;
- les dépenses de dette (intérêts, amortissements).

À l'extraordinaire, les dépenses et les recettes concernent le patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations ainsi que les remboursements anticipés de la dette. La comptabilité générale ou patrimoniale est un système comptable découlant de celui utilisé dans le secteur privé.

Comptes 2023

DÉPENSES ORDINAIRES		RECETTES ORDINAIRES	
Personnel	10.171.595,76 €	Prestation	963.527,57 €
Fonctionnement	5.482.051,17 €	Transferts	28.088.400,21 €
Transferts	7.326.951,75 €	Dette	237.186,03 €
Dette	3.718.650,35 €	Prélèvements	0,00 €
Prélèvements	892.000,00 €	Total (exercice propre)	29.289.113,81 €
Total (exercice propre)	27.591.249,03 €	Exercices antérieurs	4.360.971,66 €
Exercices antérieurs	2.068.578,79	Prélèvements	0.00 €
Prélèvements	1.066.454.00 €	**Total général**	**33.650.085,47**
Total général	**30.726.281,82**		

Évolution des résultats	
Exercice propre	**1.697.864,78 €**
Global	**2.923.803,65 €**

MARCHÉS PUBLICS

Lysiane THONUS
achats@bastogne.be

Missions

Le service globalise et rationalise les achats des différents services communaux et des écoles communales :

- marchés publics pour les services de l'Hôtel de Ville ;
- stocks en fonction des besoins (fournitures bureau, papier, enveloppes, mazout, etc.) ;
- commandes du gasoil de chauffage (100.057 litres de mazout ont été commandés en 2023 pour un montant de 86.390,75 €, fourniture dans les écoles communales, à l'ICET, au CPAS et au CTAC ;
- bons de commande pour l'ensemble des services communaux (166 bons de commande en 2023) ;
- marchés annuels en vue de globaliser les achats, (principalement les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le mazout de chauffage, le papier, les enveloppes, les sachets de Saint-Nicolas, les pharmacies des écoles communales, le papier toilette et les essuie-mains, les vêtements de travail, etc.) ;
- achat du mobilier pour l'administration, le CTAC, les écoles communales, l'Académie Communale de Musique (ACM), etc. ;
- achats ponctuels (matériel pour les écoles communales, transport de fonds, totem horaire, élections, etc.) ;
- achats des vêtements pour le personnel ouvrier, d'entretien et des agents constatateurs ;
- différents contrats (timbreuse, abonnements divers, location de tapis, lavage des vitres, etc.) ;

- véhicule communal (l'entretien, les réservations, les pleins) ;
- location de la sonorisation mobile ;
- stock de cadeaux et des livres ;
- gestion des stocks de boissons (commandes), achat chips, serviettes, nappes et fournitures pour les réceptions (en collaboration avec Myriam Roland).

Bilan 2023

Marchés de fournitures

- **ADL** : sandwiches salon des étudiants, plateaux Papotage, décoration vitrines Bastogne Rose, réfrigérateur, disques de stationnement ;
- **Administration générale** : papier A4 et A3, cartes de visite, café, thé et sucre, produits d'entretien, petites fournitures de bureau, papier toilette et essuie-mains, table à langer murale, porte local scouts, station tri des déchets, mobilier logement tremplin, mobilier, enveloppes, sachets de Saint-Nicolas, urnes électorales ;
- **Communication** : support communication 40e anniversaire du Centre Sportif, impression tickets BWM, autocollants véhicules communaux, bâches « Chantier ouvert », brochures « Développement durable », bâches place de Bourcy, panneaux « Relax in Bastogne », appareil photo, passeports « Découverte culture », panneaux Mardasson, capsule vidéo parcours muséal Église Saint-Pierre, montages mariages, panneaux Batopin, capsule vidéo travaux route de Marche, panneaux cimetière, flyers BWM, calendrier des collectes sélectives, capsule vidéo tri des déchets ;
- **CTAC** : papier A4 et A3, café, thé et sucre, produits d'entretien, petites fournitures de bureau, papier toilette et essuie-mains, station tri des déchets, enveloppes, mobilier ;
- **écoles communales et ACM** : papiers A4 et A3, papier toilette et essuie-mains, produits d'entretien, sonorisation concert ACM, mobilier scolaire, sonorisation gala de danse, fruits et légumes, tableaux à portées musicales, réfrigérateur école de Moinet, matériel de psychomotricité et gymnastique, four école de Noville ;
- **informatique** : tablettes plaines, achat NAS et RDX, vidéo projecteur salle des fêtes ;
- **Jeunesse et Enfance** : sweats CJB, œufs en chocolat pour la chasse aux œufs, matériel bricolage plaines, friandises plaines, sandwiches fêtes fin des examens et journée pédagogique ;
- **Manifestations** : sentinelle Bois de la Paix, impression « Journée mobilité », identité visuelle du 80e, vitrine cloche, calicots Grand'rue, uniformes pour le personnel.

Marchés de services

- **Administration générale et CTAC** : location WC pour les kermesses de Pentecôte et de juillet, pour les Legend boucles, pour les marchés du terroir, pour le Beau vélo de RAVeL et la journée de la mobilité, location bus 3x20 et véhicule chef des travaux, traiteur cérémonie couple centenaire ;

- **écoles communales** : location des bus pour les excursions et pour les déplacements locaux, traiteur AG des enseignants ;
- **jeunesse** : bus excursion Halloween, sécurité fête fin des examens au parc ;
- **manifestations** : traiteur Memorial Day, location chapiteau Memorial Day, bus transport aéroport voyage Auschwitz, sécurité Nuts, BBQ personnel communal, location WC marche du périmètre.

Soit un total de 89 marchés de services pour un montant approximatif de 245.989,77 €.

INFORMATIQUE

Christophe MEUNIER, Chef de service
Gaëtan BINAMÉ, Eliot HENKINET, Arnaud PRETLOT
Stagiaires : Nicolas CHARPENTIER (jusqu'au mois de juin)
et Yunus Arne MERLIER (à partir de septembre)
informatique@bastogne.be

MISSIONS

En 2023, le service Informatique a réalisé un peu moins de 2.700 interventions (pouvant varier de 15 minutes à 3 jours), soit une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. Ces interventions sont diverses et variées :

- Helpdesk ;
- réparation/préparation d'un ordinateur ;
- gestion de la téléphonie (fixe et GSM) ;
- mise en place de matériel ;
- configuration d'applications ;
- gestion des droits d'accès utilisateurs ;
- amélioration apportée pour le bon fonctionnement des services ;
- ...

En plus de ces tickets de fonctionnement journalier, le service Informatique gère l'exploitation, l'amélioration, la veille et la mise en place des 37 sites interconnectés. Le nombres d'appareil connectés aux différents réseaux représente plus de 1.400 appareils en passant d'un téléphone à un ordinateur ou encore un serveur. Sont également repris dans ce nombre les appareils connectés aux différents wifi(s) que gère le service.

Le service Informatique s'occupe également de la rédaction, l'analyse, l'étude et le suivi administratif des appels d'offres, ainsi que des dossiers d'ampleurs.

PROJETS ET ACTIONS DU SERVICE

- Remplacement serveur ;
    - subside Taxe On Pilon ;
    - préparation des serveurs ;
- formation Fortinet ;
- acquisition d'un nouveau serveur de documents ;
- mise en place ligne internet Pause-toit ;
- mise en place lien Hertzien avec le centre sportif, bibliothèque ;
- mise en place backup dans le cloud ;
- mise en place des cartes Sim prioritaires ;
- suivi des projets « Territoire Intelligent » dans le cadre de Smart Région ;
- appel à Projet Smart Région 2 ;
- préparation fusion avec Bertogne ;
- remplacement système de vidéo projection salle de fête ;
- mise en place du nouveau système de pointeuse ;
- charte informatique : mise en place progressive de la charte avec le DPO.
- continuité de l'EPN : permanences le mardi après-midi et le mercredi matin et mise en œuvre d'une collaboration avec Altéo.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Arnaud PRETLOT
epn@bastogne.be

Outre la mise à disposition d'ordinateurs (avec ou sans assistance), avec accès à Internet et aux imprimantes, l'EPN propose un accompagnement individuel, ainsi qu'une initiation à l'informatique et au Web.

L'EPN est accessible à tous, sans rendez-vous, le mardi après-midi et le mercredi matin.

En 2023, vu les demandes d'accompagnements individuels en hausse, l'EPN a renforcé sa collaboration avec l'ASBL ALTEO afin d'augmenter son offre d'accompagnement individuel. Pour ce faire, un deuxième aidant numérique a rejoint l'équipe. Ce dernier est présent les lundis matin sur rendez-vous dans les locaux de l'EPN.

Pour rappel, le premier aidant numérique vient les jeudi après-midi, également, sur rendez-vous.

En 2023, des ateliers de groupe relatif à l'utilisation des programmes Excel et Word ont été organisés dans les locaux de l'EPN.

L'espace public numérique a été accessible durant 80 demi-journées et a accueilli 242 personnes (20 personnes en moyenne par mois) en 2023.

JURIDIQUE

CONSEILS JURIDIQUES

Laurence NICOLAS
juridique@bastogne.be

Assurances

Le service juridique gère les contrats d'assurance, les déclarations et le suivi des sinistres avec l'assureur (Ethias).

Conventions

- Parking du Mardasson – Convention de partenariat (conseil communal du 21/12/2023) ;
- ASBL La Ferme Lutreboise – Convention pour l'octroi d'une subvention (conseil communal du 21/12/2023) ;
- Convention d'occupation précaire – Rue des Remparts, 55 A (collège communal du 21/12/2023) ;
- ADL – Convention d'occupation à titre précaire d'une surface de bureaux – Approbation (conseil communal du 13/11/2023).

Gestion du patrimoine

- Quartier latin – Prolongation et adaptation du droit des superficies pour le secteur Développement d'équipements touristiques à Bastogne – Accord de principe (conseil communal du 21/12/2023) ;
- Bastogne : vente d'une parcelle à la Petite Bovire - Approbation (conseil communal du 21/12/2023) ;
- Longvilly : vente d'un excédent de voirie - Approbation (conseil communal du 21/12/2023) ;
- SRI route de Wiltz – Mise à disposition précaire de l'appartement 11 B (collège communal du 21/12/2023) ;
- Rachamps : acquisition d'un immeuble – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- Savy – Cession et intégration dans la voirie communale – Approbation (conseil communal du 09/10/2023) ;

- Bras – Cession et intégration dans la voirie communale – Approbation (conseil communal du 09/10/2023) ;
- Carrefour rue du Doyard et N30 – Reprise de voirie – Approbation (conseil communal du 09/10/2023) ;
- Wicourt : vente d'une parcelle communale – Approbation (conseil communal du 06/07/2023) ;
- Wardin : acquisition d'une parcelle en vue de la création d'un verger pédagogique – Approbation (conseil communal du 06/07/2023) ;
- Avenue Olivier – Reprise de voirie – Approbation (conseil communal du 27/04/2023) ;
- Bourcy : vente d'une partie déclassée du chemin n°7 – Approbation (conseil communal du 27/04/2023) ;
- Projet d'extension de l'ICET : acquisition d'un terrain – Approbation (conseil communal du 23/02/2023) ;
- Wicourt – Cession et intégration dans le domaine public communal – Approbation (conseil communal du 26/01/2023).

Police administrative

- Bras : modification du chemin vicinal n°43 – Approbation (conseil communal du 27/07/2023) ;
- Ordonnance de police relative au maintien de la sécurité publique – Confirmation (conseil communal du 06/07/2023) ;
- Arrêté de police du 26/03/2023 : stand de tir situé rue du Marché Couvert, 26 – 6600 BASTOGNE – Interdiction d'exploiter toutes les lignes de tir en raison de problème graves pour la sécurité ;
- Arrêté de police du 05/07/2023 : stand de tir situé rue du Marché Couvert, 26 – 6600 BASTOGNE – Interdiction d'exploiter toutes les lignes de tir par armes à feux en raison de problèmes graves pour la sécurité, exception faite du tir à « air comprimé » par carabines à plomb dans la partie réservée à cet effet ;
- Arrêté de police du 17/11/2023 : stand de tir situé rue du Marché Couvert, 26 – 6600 BASTOGNE ;
- Arrêté de police du 21/12/2023 ordonnant des mesures à l'égard d'un arbre menaçant de s'abattre sur la voie publique ;
- Arrêté de police du 8/12/2023 : interdiction de l'utilisation de feux d'artifice et de pétards ;
- Arrêté de police du 23/06/2023 ordonnant la démolition d'un immeuble menaçant ruine sis Rue des Remparts 51 à Bastogne sur la parcelle cadastrée Commune de Bastogne- 1re division/Bastogne, section E, numéro 1575 Y2 P0000, pour une contenance de 06 ares et 71 centimes.

Taxes et redevances

- Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Exercice 2024 – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- règlement redevance pour la vente de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers, des ouvertures de trappe des conteneurs enterrés en des points spécifiques de collecte, de sacs destinés à la collecte spécifique des PMC ou à la tonte des pelouses, de vidange des conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers assimilés, de la location et l'enlèvement de conteneurs-camion – Exercice 2024 à 2025 – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2024 – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- taxe additionnelle à l'impôt des personnes physique – Exercice 2024 – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- stationnement payant – Modalités de paiement et gratuité d'une heure – Exercices 2024 à 2025 – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- redevance pour la mise à disposition de salles communales, locaux communaux et matériel de fêtes – Exercices 2023 à 2025 (conseil communal du 22/03/2023) ;
- taxe communale et compensation régionale sur les mines, minières et carrières – Exercice 2023 (conseil communal du 22/03/2023).

Divers

- Règlement communal d'aide à l'aménagement d'un nouveau commerce dans une cellule commerciale vide - modification (conseil communal du 21/12/2023) ;
- cession réciproque d'actions détenues au sein des SC IDELUX Environnement et SC IDELUX Projets Publics entre la Commune de Bastogne et la Province de Luxembourg – Approbation (conseil communal du 13/11/2023) ;
- marchés publics et concessions de travaux et de services – Délégation de compétences – Approbation (conseil communal du 19/06/2023) ;
- schéma de développement du territoire – Désignation d'un cabinet d'avocats (collège communal du 13/10/2023) ;
- gestion du contentieux ;
- veille réglementaire, appui juridique.

MÉDIATEUR COMMUNAL

Philippe Dachelet, médiateur
mediateur.sac@bastogne.be

Missions

Subsidié par le Service public fédéral de programmation Intégration Sociale, le médiateur SAC exerce ses missions sur la zone de police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Léglise, Libramont, Neufchâteau, Sainte-Ode et Vaux-sur-Sûre).

La procédure de médiation locale ou médiation SAC (Sanctions Administratives Communales) prévue par la loi du 24 juin 2013, ne peut avoir lieu qu'en cas d'infraction au règlement général de police communal qui prévoit explicitement cette procédure. La médiateur, neutre et indépendant, donne l'occasion au contrevenant et à la victime, s'ils y consentent, de rechercher activement une solution commune sous forme : d'excuses écrites ou orales, d'indemnisation, d'un remboursement des frais engendrés par l'infraction, d'une réparation directe du dommage causé, d'une prestation réparatrice (nettoyage de graffitis, aide au service de propreté communal, suivi d'une formation spécifique liée à l'infraction, ...) Si cette solution est correctement réalisée, le contrevenant évite le paiement de l'amende administrative.

En 2023, 201 dossiers ont été traités en médiation.

Activités

- Élaboration et suivi de toutes les étapes de la procédure de médiation sur mission du fonctionnaire sanctionnateur (organisation des entretiens individuels ou collectifs, accompagnement à la recherche et à la conclusion des accords de médiation, rédaction des rapports de médiation, etc.) ;
- élaboration et suivi des partenariats de collaboration pour la mise en place de prestations réparatrices ;
- participation aux formations et réunions d'échange d'expériences organisées par le Service Politique des Grandes Villes du SPP Intégration Sociale, par la plateforme de concertation des médiateurs SAC et par l'agent sanctionnateur de la Province du Luxembourg ;
- participation à la politique locale de prévention des nuisances ;
- collaboration avec les agents constatateurs de Bastogne : organisation d'une formation au tri des déchets pour les personnes en contravention au règlement général de police), participation au marathon de la propreté sur Bastogne (distribution de cendriers de poche, poubelles intérieures pour voiture, sacs de déjection canine) ; organisation d'une réunion entre les agents constatateurs de la zone de police centre Ardenne et le fonctionnaire sanctionnateur.

Projets

Mise en œuvre d'un plan contre les incivilités environnementales comprenant :

Deux objectifs :

- prévenir et/ou diminuer les nuisances environnementales causées par les dépôts clandestins sur des zones territoriales sensibles, c'est-à-dire impactées par des incivilités environnementales récurrentes et non solutionnées, constatées par les fonctionnaires habilités ;

- renforcer la cohésion et la responsabilisation sociale liées de près ou de loin aux nuisances environnementales et ce par un partenariat entre acteurs communaux.

Quatre stratégies spécifiques pour réaliser ces objectifs :

- en agglomération, permettre une évacuation spontanée des dépôts clandestins et renforcer la sensibilisation au tri des déchets par un dispositif de rubalise développé par l'ASBL Be Wapp ;

- en bord de route ou de forêts, permettre une évacuation spontanée des dépôts clandestins et renforcer la sensibilisation au respect de l'environnement par la mise en place de bâches et de panneaux informatifs ;

- encourager une plus grande implication et responsabilisation citoyenne par la création d'un espace de médiation collective des habitants du quartier victimes d'incivilités environnementales et sociales ;

- créer une formation collective spécifique à l'attention des auteurs d'infractions environnementales (5 formations dispensées).

RESSOURCES HUMAINES

ENSEIGNEMENT

Maryline ANTOINE et Vanessa MAYON
Michaël PICARD (chauffeur),
Anne-Françoise CONRARD, Fabienne LAFORGE et Sylviane LEJEUNE (convoyeuses)
enseignement@bastogne.be

Bastogne est un centre scolaire fréquenté par plus de 6.000 élèves. Pouvoir organisateur de l'enseignement officiel subventionné, la Commune joue un rôle primordial puisqu'elle a sous sa responsabilité directe les écoles fondamentales rurales, l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) et l'Académie Communale de Musique (ACM).

En permettant aux écoles de subsister et de se développer dans les villages, le pouvoir communal souhaite offrir un service de proximité performant et attrayant et contribuer ainsi à la qualité de la vie au village.

Bien conscient de la richesse de l'école au village, le service Enseignement offre sa collaboration la plus étroite possible au personnel enseignant et met tout en œuvre pour répondre aux souhaits des parents.

Missions

- Gestion quotidienne et suivi administratif des dossiers inhérents à l'enseignement ainsi que les

dossiers liés aux compétences spécifiques de l'Échevin de l'Enseignement et l'Échevine de la Culture pour l'Académie Communale de Musique (une moyenne correspondant aux points de collège repris plus loin) ;

- consultation journalière et mise en application des circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (une moyenne de 5 circulaires par jour) ;
- accueil et relais d'informations pour les enseignants, les parents, etc. (une moyenne de 2 à 4 visites par jour au service enseignement et une moyenne de 10 demandes par téléphone par jour).

Enseignement fondamental

- Rédaction des accusés de réception des candidatures (fondamental, ICET, ACM) (une moyenne de 100 actions pour une année scolaire) ;
- recrutement des enseignants, relations avec le FOREM - obligations PRIMOWEB (une moyenne de 30 dossiers pour une année scolaire) ;
- rédaction des documents chômage, mutuelle, attestations de revenus, attestations des allocations familiales, attestations diverses, tableaux, listings, etc. (environ 25 dossiers pour une année scolaire) ;
- gestion des dossiers de demande d'engagement des aides complémentaires puéricultrice, assistante maternelle (APE), psychomotricienne, etc. (une action/demande par année scolaire mais demande un suivi sans interruption toute l'année scolaire) ;
- gestion des dossiers des puéricultrices en fonction (une moyenne de 8 dossiers par année scolaire) ;
- gestion des dossiers des enseignants temporaires dans des emplois non vacants, temporaires dans des emplois vacants, APE, définitifs (dossiers traitements, ONEM, mutuelle, allocations familiales, programme ETNIC), à l'entrée en fonction, à la fin des fonctions et à la fin de chaque mois (moyenne de 60 dossiers temporaires et +/-40 définitifs) ;
- gestion des déclarations ONSS (DIMONA) ET DDRS (une moyenne de 100 dossiers) ;
- gestion des interruptions de carrière et de travail à temps partiel (une moyenne de 25 dossiers en permanence) ;
- médecine du travail (MENSURA) (une moyenne de 12 dossiers par année scolaire) ;
- gestion des congés et des absences (la moyenne varie selon les périodes – 35 dossiers) ;
- gestion des congés de maladie (CERTIMED) ;
- gestion des dossiers d'accident de travail ou sur le chemin du travail des enseignants (moyenne de 2 à 3 dossiers par année scolaire avec suivi) ;
- encodage des dossiers d'accident scolaire (matériel et corporel) des élèves du fondamental, de l'ACM, de l'ICET, de l'école des devoirs, de la halte-garderie et des plaines de jeux (une moyenne de 50 dossiers par année scolaire avec suivi) ;

- gestion administrative des sanctions disciplinaires - contact avec les juristes du CECP, les syndicats, le collège et le conseil suivant le dossier en cours. (moyenne de 2 dossiers par année scolaire) ;

- prise de contact et collaboration régulière et suivie avec les syndicats, les juristes du CECP, les juristes du CPEONS, les agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles (traitements des agents et carrière des enseignants), les communes voisines, etc. ;

- gestion des formations continuées des enseignants (3 fois sur l'année scolaire) ;

- gestion des dossiers APA (Activités Pédagogiques d'Animation) – rédaction des formulaires de convention, des notes de créance et des états d'honoraires des animateurs (15 à 20 dossiers/an) ;

- gestion (en collaboration avec les directions des écoles) du Pacte d'Excellence (contrats d'objectifs) tout au long de l'année suivant les demandes/projets des écoles ;

- collaboration avec l'école Libre spécialisée du Mardasson quant à la mise en place d'un pôle territorial avec nos écoles (fondamental + ICET) – Convention. (1 action sur l'année) ;

- gestion des dossiers de restructuration des écoles, des mises en disponibilité, des réaffectations, des rappels à l'activité, de disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR), d'admission à la retraite, etc. (une moyenne de 12 dossiers par année scolaire) ;

- notification des emplois vacants et des appels aux candidats (1 fois par année pour la notification, dossiers qui demandent une gestion et un suivi sans interruption toute l'année scolaire) ;

- gestion des dossiers de nomination des enseignants (1 fois par an avec une moyenne de 15 dossiers par année scolaire avec suivi à assurer) ;

- gestion des dossiers concernant les lettres de mission des fonctions de sélection et de promotion (la gestion varie en fonction de la réactualisation de celles-ci – validité 6 ans, avec une moyenne de 2 dossiers par an) ;

- gestion des dossiers de fonction de promotion, de fonction de sélection (moyenne de 2 par année scolaire) ;

- calcul et la répartition du capital-périodes en maternel et en primaire, de l'augmentation de cadre en cours d'année scolaire en maternel (plusieurs fois l'année lors d'ouverture de classe en maternel et gestion administrative de +/- 4 mois pour la rentrée d'août) ;

- gestion des dossiers de subventions-traitements, des dossiers DDRS (DIMONA et déclaration des risques sociaux), PRIMVER (gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental), PWEB (gestion des disponibilités pour des fonctions dans l'enseignement), SM (gestion des dossiers subventions surveillance de midi), des dossiers de subventions pour manuels scolaires et logiciels scolaires (tous les mois avec une moyenne de 20 dossiers) ;

- contrôle des dépêches (tout au long de l'année scolaire sans interruption pour les 3 écoles – Wardin, Noville, Mageret) ;

- établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et les dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) - (moyenne de 465 points de collège par année et de 110 points de conseil par année y compris ACM et ICET) ;

- rédaction des délibérations et de l'envoi aux autorités compétentes (moyenne de 250 délibérations par année scolaire) ;

- organisation (calendriers, autorisations, feuilles de route) des déplacements en bus communal sollicités par les écoles (piscine, gymnastique, excursions, classes de découvertes, visites expositions, musées, échanges interscolaires, etc.) (environ 45 demandes par année scolaire) ;

- organisation du service de transport scolaire (TEC) - (en début d'année scolaire et fin juin) ;

- gestion des documents de transport scolaire (circuits, listes des élèves, encodage avis d'entrée et de sortie, facturation tous les mois) ;

- gestion des bons de commandes, des appels d'offres (manuels scolaires, fournitures, logiciels scolaires, matériel de gymnastique et de psychomotricité) – (moyenne de 8 à 10 actions par mois) ;

- gestion des licences REPROBEL (1 fois par an) ;

- déclarations AFSCA pour les neuf écoles fondamentales (1 fois par an) ;

- organisation et secrétariat des réunions (ordres du jour, convocations, procès-verbaux) : Commission Paritaire Locale (COPALOC) de Bastogne, Conseils d'entité et de proximité, Conseils de participation, Directions et enseignants, Directions et service enseignement (moyenne de 5 réunions par mois) ;

- établir le budget, la balance des crédits, subventions, compte final et recettes ;

- organisation de la remise des prix (CEB), tâches administratives pour l'appel d'offre pour les cadeaux remis à chaque élève, attribution de marché, réalisation des invitations officielles (collaboration avec le service communication), réservation salle, gestion de la remise des prix, rédaction du discours (Échevin et/ou Bourgmestre) – (1 fois par an en collaboration avec le service achat pour la réception) ;

- collaboration avec le Rotary Club concernant les prix de la camaraderie dans toutes les écoles fondamentales de Bastogne – appel d'offre et attribution de marché pour les cadeaux – organisation pour la remise des prix (1 fois par an) ;

- mise en place des cours de néerlandais pour les élèves scolarisés sur les écoles de Bastogne – inscriptions et organisation. (1 fois par an) ;

- notification et mise en place des rendez-vous pour les prestations de serment devant le Bourgmestre pour les nouveaux enseignants entrant dans notre PO (moyenne de 10 prestations par année scolaire) ;

- vérifications et analyses des fiches individuelles concernant les salaires des enseignants. Relevé des erreurs s'il y en a et collaboration avec agent FLT de la Fédération Wallonie-Bruxelles (chaque début de mois) ;

- gestion du dossier sur l'obligation scolaire. Suite au courrier reçu réalisation d'une enquête et recherche des enfants non scolarisés sur la commune de Bastogne – collaboration avec la zone de police (agent de quartier) et encodage des données dans le programme spécifique. (1 fois par an avec 2 à 4 cas à traiter).

Planning des déplacements des chauffeurs de bus

Ceux-ci assurent :

- le ramassage scolaire des élèves des écoles communales fondamentales de Rachamps, Noville, Arloncourt, Moinet, Lutremange, le matin, le soir et le mercredi midi, dans le cadre d'une convention qui lie la Commune avec le TEC ;

- le transport des élèves afin de les conduire aux cours de langues (regroupement des élèves), d'éducation physique, de psychomotricité, à la piscine, aux expositions, au théâtre, en excursion, etc. ;

- le transport des enfants pendant les vacances scolaires dans le cadre de la Plaine.

Planning des déplacements des convoyeuses

Celles-ci assurent la sécurité lors des débarquements/embarquements des enfants :

- dans le bus communal qui dessert les écoles de Rachamps, Noville, Moinet et Arloncourt et Lutremange ;

- dans le bus TEC ligne 163 B5 qui dessert les écoles de Mageret et de Wardin sur le circuit Bastogne, Mont, Neffe, Mageret, Bizory, Benonchamps, Harzy et Wardin ;

- dans le bus TEC ligne 163 B4 qui dessert les écoles de Wardin et de Mageret sur le circuit Bastogne, Marvie, Bras, Wardin, Harzy, Benonchamps et Mageret.

Bilan 2023

Pour l'année scolaire 2023-2024, la population scolaire dans le fondamental était, au 1er octobre 2023, de 746 élèves (264 en maternel et 482 en primaire) répartis dans les trois écoles communales fondamentales de Mageret (implantations de Mageret et de Marvie), Noville (implantations de Foy, de Noville et de Rachamps) et Wardin (implantations de Lutremange, d'Arloncourt, de Moinet et de Wardin).

Implantation	Maternel (26 P)		Primaire (24 P*)	
École fondamentale de Noville - Directrice : Séverine KAIRIS (24 P)				
Noville	32	Dominique PIERRE (20 P) Noémie FRENOY (26 P) Shirley MACORS (6P)	58	Maurane WILEM (24 P) Marie-Sophie DE LAMOTTE (24 P) Justin BOMBOIR (24 P) Sylvie COLLIGNON (6P)
Foy	25	Camille GEORGES (26 P) Julie ARENS (26P)	58	Marine LUBIAN (18P) Véronique DEMEUSE (18 P) Joëlle HILSON (24 P) Aurélie LENAERTS (18 P)
Rachamps	29	Mathilde HARTMAN (1P) Shirley MACORS (4P) Laurence SIMON (21 P) Laurence JONKEAU (26P)	47	Jean-François PONCIN (24 P) Audrey MAHEU (24 P) Keziban YUKSEL (12 P) Caroline LOUIS (14P)
École fondamentale de Mageret - Directrice : Sandrina THONUS (24 P)				
Mageret	73	Stéphanie PIERLOT (13 P) Monica CLARK (13 P) Anglais Marie GRESSE (26 P) Maureen PIETTE (26 P) Ophélie DEFOY (13P) Shirley MACORS (13P)	108	Karine DUJARDIN (24 P) Christelle EVRARD (24P) Monica CLARK (12 P Anglais) Hilde DE PAPE (20 P Anglais) Héloïse HARTMAN (24 P Anglais) Valentine JAVAUX (20P) Marine LUBIAN (2P) Sascha PUTMAN (22 P Anglais) Élisa SANNA (6 P Anglais)
Marvie	32	Christel MEUNIER (26 P) Marie VAN DE WIELE (26 P) Ophélie DEFOY (3P – FLA)	66	Danièle PIRENNE (24 P) Stéphanie CLÉMENT (24 P) Cassandra DOMS (24 P) Sylvie COLLIGNON (5P) Emilie ANNET (12P) Natacha RICHEZ (12 P)
École fondamentale de Wardin - Directeur : Patrick TABAR (24 P)				
Wardin	38	Anne-Françoise RIES (20 P) Angélique SMETS (26 P) Céline PONDANT (13p) Shirley MACORS (3 P) Line TALBOT (3P)	80	Isabelle LAFONTAINE (24 P) Nadine GRÉGOIRE (18 P) Mathilde COLLARD (24P) Claire FREDERICK (24 P) Justine BALAND (24 P) Sylvie COLLIGNON (4P) Marine LUBIAN (4P)
Lutremange	12	Isabelle HINCK (13P) Sagaya HEINZIUS (13P)	29	Bruno LUTGEN (24 P) Laurine COLLARD (24 P) Valentine JAVAUX (4 P)
Moinet	20	Céline PONDANT (13 P) Delphine WUIDART (26 P)	0	
Arloncourt	0		36	Ingrid RASKIN (24 P) Marie-Christine QUOITIN (18 P) Martine TUMSON (12 P) Caroline LOUIS (4P) Aurélie LENAERTS (6P) Louise LEQUEUX (6P)
***P : périodes de cours par semaine**				

Aides complémentaires

Maternel

- Psychomotricité : Théo BERNARD, Michaël DISLAIRE et François KRACK ;
- assistantes maternelles - puéricultrices : Laurence BOVY, Cathy CHISOGNE, Laurence GEORGES, Jessica HENKINET, Sylvia HERMAN, Sophie TARTE, Mélanie VERBIST et Jessica ZOLLER.

Primaire

- Seconde langue anglais : Brigitte JANOT, Chantal ORBAN, Sascha PUTMAN, Hilde DE PAPE, Sabine RENARD et Joane DEGIVE ;
- éducation physique : Quentin GUIOT, Guillaume GRUSLIN, François KRACK et Clément BERTRAND ;
- citoyenneté : Catherine AHN, Isabelle LEGARDEUR, Aurélie MOURIAME, Michaël DISLAIRE et Théo BERNARD ;
- religion catholique : Isabelle LEGARDEUR, Christel VANDE WIELE et Nathalie CORNELIS ;
- morale : Michaël DISLAIRE, Théo BERNARD et François KRACK ;
- religion islamique : Abdelkarim DERFOUFI ;
- religion protestante (cours supprimé au 21 janvier 2023).

Garderies, temps de midi et nettoyage des locaux scolaires

Des personnes assurent à temps partiel l'accueil extrascolaire le matin et le soir, la surveillance du temps de midi, la distribution des repas, la remise en ordre des réfectoires et l'entretien des locaux scolaires des écoles communales fondamentales.

- Mageret : Laurence GEORGES et Noémie GUEBEL (garderie), Tatyana RANDRIAFANANDRATANA (garderie, entretien et temps de midi), Delphine LAPAGNE, Isabelle MULLER, Stéphanie MERCHE et Juliette NIBURATA (temps de midi), Élodie LEMOINE et Rosa MICHEL (entretien).
- Marvie : Anne-Lise THIELEN (temps midi, entretien, garderie), Manuela ANSION (temps de midi et garderie), Jean-Claude CLÉMENT et Laurence GEORGES (temps de midi), Danielle DOMINIQUE (garderie) et Delphine LAPAGNE et Élodie LEMOINE (entretien).
- Noville : Olga KOROLEVA (temps de midi, garderie), Océane HALLEUX (garderie), Mireille DEGIVES et Bernadette DEMOULIN (temps de midi), Sylvia HERMAN (garderie du soir) et Vanessa DUMONT (entretien).
- Rachamps : Chantal CRÉMER (entretien), Françoise RASKIN (garderie le soir), Vanessa BUTTIENS et Amélia MERGNY (temps de midi) et Christelle HALLEUX (garderie matin).
- Foy : Nicole LUC (entretien), Bernadette DEMOULIN (garderie), Christelle HALLEUX, Milouda

BACHIRI et Océane HALLEUX (temps de midi) et Deborah BUFFIN (garderie du soir).

- Arloncourt : Marylène ANDRÉ (entretien), Brigitte HAAG et Cindy KLAIR (temps de midi), Bernadette PHILIPPIN (garderie), Géraldine DESSET (garderie du soir le jeudi).
- Wardin : Sylviane HUET (garderie), Sandrine DEGIVES et Élodie LEMOINE (entretien), Anne-Françoise CONRARD (temps de midi), Sophie TARTE (temps de midi et garderie) et Sylviane LEJEUNE (temps de midi).
- Lutremange : Isabelle TALBOT (garderie, entretien et temps de midi) et Annick DABE (temps midi).
- Moinet : Géraldine DESSET (garderie, temps de midi et entretien), Sandrine DEGIVES (temps de midi) et Christelle HALLEUX (garderie du soir).

Institut Communal d'Enseignement Technique et de l'Académie Communale de Musique

- Rédaction des délibérations (tout au long de l'année avec une moyenne de 125 points par an à présenter) ;
- présentation des points à passer au collège et au conseil (tout au long de l'année avec une moyenne de 90 points par an à présenter) ;
- suivi des collèges et conseils (tout au long de l'année et de manière hebdomadaire) ;
- gestion des dossiers de nomination des enseignants, de fonction de promotion, de fonction de sélection et des dossiers de candidatures (1 fois par an avec un suivi du mois d'avril à septembre et une moyenne de 20 dossiers en tout) ;
- gestion des dossiers concernant les lettres de mission des fonctions de sélection et de promotion (la gestion varie en fonction de la réactualisation de celles-ci – validité 6 ans, avec une moyenne de 2 dossiers par an) ;
- dossiers d'évaluation des directions en stage et suivi administratif (suivant les situations – 3 ans de suivi du dossier – une évaluation à organiser et à réaliser par an) ;
- la gestion administrative des sanctions disciplinaires - contact avec les juristes du CECP, les syndicats, le collège et le conseil suivant le dossier en cours. (Moyenne de 2 dossiers par année scolaire et suivi important des procédures sur plusieurs mois) ;
- la gestion administrative des demandes de remboursement dans les frais de déplacement des membres du personnel. Réception des demandes, élaboration du dossier (annexes de la circulaire à renvoyer), déclarations de créance pour la comptabilité. (une moyenne de 10 dossiers par année scolaire).

GESTION DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES

Charlène MAQUA, Camie MARTIN et Sabrina MARTIN
Laurie LEDUC (stagiaire puis travail en synergie avec Bertogne)
grh@bastogne.be

L'Administration communale est l'un des principaux employeurs sur le territoire communal. La gestion des ressources humaines revêt donc une importance capitale.

Missions

La cellule Gestion des carrières et des compétences a en charge :

- le calcul du traitement du personnel communal (à l'exception des enseignants) et des mandataires ;
- le suivi des subsides et des conventions liées au personnel ;
- le recrutement, la nomination et la promotion du personnel : contrat, examens d'embauche, formation, évolution de carrière, etc. ;
- la gestion des remplacements du personnel absent ;
- le développement des compétences : conférences et formations pour les agents ouvriers et employés selon les besoins et les obligations légales ;
- les contacts et la production de documents administratifs pour l'ONEM, le FOREM, les mutualités, l'ONSS, les allocations familiales, etc. ;
- les relations avec les syndicats, les autorités de tutelle, etc. ;
- la santé et la sécurité : les relations avec la médecine du travail, le service de gestion des certificats médicaux ;
- la gestion des congés (vacances, maladies, accidents, etc.) et du temps de travail via le système de pointeuse, identique dans les différents sites communaux ;
- l'adaptation et la mise à jour des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal, du règlement de travail du personnel ;
- l'examen des demandes de stage ainsi que des candidatures spontanées : employés, ouvriers et étudiants ;
- la préparation et le suivi du budget pour les frais de personnel et l'élaboration du plan d'embauche ainsi que sa mise en œuvre.

Arrivées et départs

Durant l'année 2023, 14 nouveaux agents ont été engagés via des procédures de recrutement. La Ville de Bastogne a également connu 13 départs, dont 7 agents statutaires partis à la pension.

Les différents services communaux ont également accueilli et encadré 18 stagiaires, dont 7 de longue durée.

Candidatures spontanées

La Ville de Bastogne reçoit chaque année de nombreuses candidatures spontanées. Celles-ci sont transmises à la cellule Gestion des carrières et des compétences, qui les réceptionne et les analyse afin d'identifier des profils susceptibles de répondre aux besoins de l'administration. Chaque candidature est encodée dans une base de données et reçoit par la suite une réponse.

Au cours de l'année 2023, la cellule Gestion des carrières et des compétences a traité 109 candidatures spontanées.

Évaluations et évolutions de carrière

Afin de permettre aux agents (statutaires et contractuels) de bénéficier d'une évolution de carrière, pour autant qu'ils rencontrent les différentes conditions, notamment d'ancienneté et/ou de formation et d'obtention d'une évaluation positive, la cellule Gestion des carrières et des compétences participe aux évaluations du personnel et à l'élaboration des descriptifs de fonction.

Au cours de l'année 2023, 30 évaluations ont été réalisées et 21 descriptions de fonction ont été validées. 21 agents (1 statutaire et 20 contractuels) ont ainsi pu bénéficier d'une évolution de carrière durant l'année 2023.

Formalisation de l'accueil des nouveaux agents

L'accueil d'un agent est un élément important dans son intégration, et donc dans sa motivation, mais également dans l'image qu'il aura de l'administration en tant qu'employeur.

Pour améliorer cet accueil la Cellule Gestion des carrières et des compétences a participé activement au groupe de travail qui a établi une procédure d'accueil uniforme, structurée, adaptée et complète pour les nouveaux agents. Celle-ci est composée d'une ligne du temps, d'une farde d'accueil et d'un document de support destiné à la ligne hiérarchique.

Cette procédure d'accueil a été validée par le Collège fin 2023 et sera mise en œuvre dès le début de l'année 2024.

Formations et plateforme « Ma stratégie RH »

Les formations permettent au personnel de développer de nouvelles compétences, d'acquérir des connaissances spécifiques et de se tenir à jour des dernières avancées dans leur domaine d'activité.

La cellule Gestion des carrières et des compétences se charge de réceptionner les souhaits de formation et de les soumettre au Collège communal. Ainsi, au cours de l'année 2023, 99 demandes de formation ont été acceptées.

Dans l'objectif d'améliorer le suivi de l'évolution des compétences du personnel, la cellule Gestion des carrières et des compétences a implémenté une plateforme intitulée « Ma Stratégie RH », devenue pleinement fonctionnelle au mois de juin 2023.

Cet outil permet notamment la centralisation des demandes de formation, l'élaboration d'un plan de formation ainsi que la prévision des évaluations.

KELIO : mise à jour du logiciel de gestion du temps de travail

Le 1er février 2023, le logiciel KELIO, utilisé depuis 2015 pour la gestion du temps de travail et des congés, a évolué vers une nouvelle version, apportant plusieurs améliorations pour l'ensemble de ses utilisateurs.

Les agents ont ainsi bénéficié d'un tout nouvel espace personnel, plus coloré et moderne, leur permettant de facilement visualiser et gérer leurs congés et pointages.

La cellule Gestion des carrières et des compétences s'est rendue disponible afin d'aider les agents à naviguer ces changements, en rédigeant des notes explicatives, en organisant des séances d'information et en prenant le temps de répondre à leurs questions.

Télétravail

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, de faciliter la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, et de rendre le fonctionnement de notre administration plus en phase avec la société actuelle, la cellule Gestion des carrières et des compétences a œuvré avec les représentations syndicales afin de pouvoir mettre en place le télétravail au sein de la Ville de Bastogne.

Depuis mars 2023, chaque agent peut volontairement introduire une demande pour réaliser du télétravail, de manière régulière (1 jour par semaine) ou occasionnelle (15 jours par an), pour autant que certaines conditions cumulatives soient rencontrées.

Au cours de l'année 2023, 22 agents ont ainsi effectué du télétravail de manière structurelle.

SECRÉTARIATS

SECRÉTARIAT DU BOURGMESTRE

Julie GENON (depuis le 25/09)
Céline GUEBENNE (départ le 24/09)
bourgmestre@bastogne.be

En 2023, hormis les nombreuses réunions auxquelles il a assisté en semaine (du lundi au vendredi), le Bourgmestre a tenu 322 permanences le samedi.

Outre la gestion des rendez-vous, le secrétariat est en charge :

- de la tenue de l'agenda ;

- de l'organisation des réunions et la préparation des dossiers y afférant ;
- du suivi administratif global des dossiers inhérents aux compétences spécifiques du Bourgmestre ;
- du secrétariat particulier du Bourgmestre (correspondances et interventions) ;
- de la préparation des dossiers pour différents Conseils d'Administration ou réunions ;
- des diverses communications avec les membres du Collège et du Conseil ;
- des relations avec les responsables de la zone de police "Centre Ardenne".

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Barbara BERNABÉ, Anita DUMONT, Stéfanie MARTIN,
Anaïs MOREAU et Viviane SCHLIM
secretariat@bastogne.be

Collèges et conseils communaux en 2023

Le Secrétariat général assure le suivi administratif des Collèges et Conseils communaux ainsi que des dossiers inhérents aux compétences du Bourgmestre et du Directeur général.

En 2023, douze séances du Conseil communal ont été tenues (26 janvier, 23 février, 22 mars, 27 avril, 25 mai, 19 juin, 6 et 27 juillet, 9 octobre, 13 novembre, 7 et 21 décembre).

Le Collège communal, quant à lui, s'est réuni à 46 reprises (13, 20 et 27 janvier, 3, 10, 17 et 24 février, 2, 9, 17, 24 et 31 mars, 7, 14, 20 et 28 avril, 12 et 26 mai, 2, 9, 16, 23 et 29 juin, 7, 14 et 27 juillet, 4, 18 et 25 août, 1er, 8, 15, 22 et 29 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre, 10, 17 et 24 novembre, 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre).

Courrier

Le Secrétariat se charge :

- d'encoder les courriers entrants et de les distribuer aux services concernés ;
- de l'affranchissement du courrier sortant et de son transfert au bureau de la Poste ;
- du transfert des signataires entre l'Hôtel de Ville et le Centre Technique et Administratif.

En 2023, le Secrétariat a enregistré :

- 4.311 courriers entrants ;
- environ 786 Arrêtés de Police et permis de stationnement pour différents chantiers et manifestations ;
- 93 rapports de prévention pour la Zone de Secours.

Le Secrétariat recense environ 950 courriers sortants par semaine, tous courriers confondus.

PÔLE POPULATION ET CADRE DE VIE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Rue du Sablon, 185
adl@bastogne.be

Sophie MALDAGUE, Directrice
(remplacée du 27 mars au 7 septembre par Romane CLOSTER)
et Mireille MATHIEU

MISSIONS

L'Agence de Développement Local (ADL) est une régie communale ordinaire (RCO) subsidiée par la Région wallonne. L'ADL se donne pour missions de susciter, faciliter et développer des projets locaux en vue de dynamiser l'activité économique locale. Pour ce faire, l'ADL met en réseau l'ensemble des acteurs privés, publics et associatifs présents sur le terrain et soutient les projets créateurs d'activités économiques.

Elle joue un rôle d'écoute et d'orientation des porteurs de projets, un rôle de structure locale pouvant apporter un premier éclaircissement au porteur de projet, éviter la perte d'énergie dans la multiplication des démarches et contacts.

Elle fait également partie de deux plateformes partenariales permettant l'échange d'idées et la communication d'actions : la plateforme partenariale de Bastogne animée par l'IBEFE Luxembourg et la plateforme « création d'entreprises « animée par le Forem.

L'ADL joue également un rôle de veille en se tenant au courant des nouveautés, des évènements… et en se positionnant comme relais auprès des acteurs économiques locaux pour les informer ou les inciter à participer à divers évènements promotionnels (salons, marchés divers, journée de l'artisan, journée de l'entreprise…).

Dossiers récurrents :

- mise à jour du cadastre des cellules commerciales vides ;
- mise à jour du site Internet de l'ADL ;
- mise à jour du guide destiné aux indépendants et futurs indépendants ;
- création d'une page web communale pour chaque nouvel Indépendant ;
- accompagnement actif des porteurs de projet : accueil, conseil et orientation ;
- relais d'information entre les commerces et entreprises du territoire ;
- promotion des activités commerciales via les réseaux sociaux.

BILAN

Action Job Étudiant

Lors d'une rencontre organisée le mercredi 1er mars 2023 à la Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Bastogne, en partenariat avec l'AMO, l'ADL de Bertogne-Ste Ode-Tenneville, les étudiants ont eu l'occasion de de rédiger leur CV, rencontrer les 5 agences intérimaires présentes et consulter les offres d'emploi de la région.

Ils ont également reçu des informations relatives à la législation en matière de travail étudiant et ont pu s'essayer à un entretien d'embauche.

Annuaire des indépendants de Bastogne

La base de données des commerces et des entreprises permet aux agents de repérer les ressources locales, les lacunes et les nouvelles opportunités. Elle est également précieuse lors de l'envoi ciblé d'informations. L'annuaire a dû être adapté à la modernisation du site Internet, et chaque fiche de commerce a dû être retravaillée.

Association des Commerçants, Artisans et Industriels de Bastogne (ACAIB)

L'association des commerçants compte une centaine de membres cotisants. L'ACAIB diffuse des informations et propose des activités à ses membres. L'ADL fait le lien entre l'association et les commerces non-cotisants, notamment en les informant des activités organisées par l'ACAIB (AG régulières) et par la Commune.

Au niveau de la promotion de l'Association, une publicité est faite à chaque porteur de projet qui reçoit le guide destiné aux nouveaux indépendants dans lequel se trouve un descriptif des activités de l'ACAIB.

L'ADL passe également les diverses demandes de l'ACAIB (occupation du domaine public pour les braderies et extension de terrasses, demandes de prêt de matériel, sonorisation, etc.) au Collège et en assure le suivi, réalise la promotion de leurs activités via le bulletin communal (en concertation avec le service Communication), le site Internet et les réseaux sociaux.

Bastogne Nature Admise

Conscients des enjeux majeurs auxquels va être confrontée la population dans les années à venir, et forts du succès rencontré lors des premières éditions, la Commune de Bastogne (via les membres de Bastogne Nature Admise et de l'ADL) et le Syndicat d'Initiative de Bastogne ont décidé de s'associer pour organiser une nouvelle édition du salon « Bastogne, nature admise ».

Cette 6e édition a eu lieu le dimanche 4 juin 2023 au parc Élisabeth. Au fil conducteur initial, « La nature dans tous ses états », se sont ajoutés les thèmes du tourisme durable et de l'énergie.

Afin de rendre ce Salon encore plus attractif pour le grand public, l'ADL a organisé en parallèle un marché du terroir. 13 producteurs y ont pris part ainsi que 5 sociétés concernées par le développement durable.

Chèques commerces

L'objectif de ce système est double : soutenir l'économie locale en incitant les habitants à consommer local et proposer une alternative aux allocations offertes par la Commune, notamment au niveau des primes et des cadeaux communaux, distribués lors des naissances, mariages, noces d'or, concours, etc. Ces cadeaux sont désormais remis sous forme de chèques commerces.

Lors de la création des chèques commerces le 1er juin 2013, 87 commerces s'étaient affiliés. Au 31 décembre 2023, ils étaient 147 commerces à intégrer le système. En 2023, l'ADL a vendu pour 140.945 € de chèques commerces.

L'ADL est le relais pour tout ce qui touche aux chèques commerces. Tout nouveau commerçant qui s'installe est d'office contacté pour lui proposer d'adhérer au système des chèques commerces.

Le partenariat avec le Syndicat d'Initiative s'est également renforcé. Ce dernier a écoulé plus de 32.000 € de chèques commerces en 2023. Accessible le week-end, ce point de vente permet aux clients de se procurer les chèques sept jours sur sept.

Le succès est grandissant d'année en année. De plus en plus de particuliers, surtout en période de fêtes, viennent se procurer des chèques commerces à l'ADL ou au Syndicat d'Initiative.

Commune du Commerce équitable

En tant que Commune du commerce équitable, l'ADL doit mener des actions de sensibilisations, principalement lors de la Semaine du commerce équitable. C'est l'occasion de fédérer le réseau des acteurs de terrain sur Bastogne de manière ludique, tout en rappelant les principes du commerce équitable.

En 2023, une représentation théâtrale « C'est pas cousu d'avance » a été programmée à destination des élèves de 5e et 6e primaires de Bastogne. La séance a été suivie d'un échange avec les comédiennes. Les enfants ont bien perçu la réflexion sur notre rapport à la consommation, dans le domaine des vêtements et au-delà.

Une centaine d'élèves et 4 enseignants a participé à la séance scolaire. L'après-midi, cette même pièce était proposée en tout public. Les 70 participants, de tout âge, ont pu ensuite échanger dans l'espace exposition du Centre culturel, autour d'un goûter équitable.

L'ADL participe également aux échanges de la Plateforme du commerce équitable de la Province de Luxembourg et aux échanges de la coordination Communes du commerce équitable.

Tout au long de l'année, la promotion des produits locaux et équitables est réalisée à travers différentes actions de l'ADL.

Communication

D'une manière générale, l'ADL communique vers les entreprises et les indépendants au quotidien via différents canaux (réseaux sociaux, newsletters, emails personnalisés, courriers, etc.).

En collaboration avec le service Communication, elle fait la promotion auprès du grand public de chaque nouvel indépendant via le Nuts info (bulletin communal - portrait d'une demi page).

L'ADL est également très active via sa page Facebook, qui est suivie par 4.994 abonnés. Elle y fait la promotion de toutes les actions commerciales des indépendants de la Commune, des différents événements, des conférences, des actualités liées aux commerces et aux indépendants, etc. Bastogne et ses événements sont également promus à travers des photos.

CréaJob et Challenge

CréaJob, financé par le Fonds Social Européen (FSE) et la Région wallonne, a pour mission de soutenir les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'une allocation d'attente pour démarrer une activité indépendante. Durant neuf mois, parfois plus, le porteur de projet accepté par l'ASBL mène son activité en couveuse. Hébergé juridiquement et commercialement, ce dernier suit une formation en comptabilité, communication et marketing et, le cas échéant, peut bénéficier d'un prêt de 5.000 € (maximum) pour démarrer son activité.

Chaque mois, l'ADL se rend au siège social de la couveuse (Marloie) pour évaluer les porteurs de projet en comité. Elle participe également aux jurys de la couveuse d'entreprise Challenge (Libramont).

L'intérêt de ces comités est d'amener, d'une manière générale, l'expertise de l'ADL, mais également de rencontrer des porteurs de projet du territoire communal et des environs afin de leur prodiguer tous les conseils nécessaires au niveau local.

Marchés du terroir

Suite au succès rencontré en 2022, l'ADL a poursuivi l'organisation des marchés du terroir sur la place Charles GOVAERTS. On y trouve du miel, fromages, charcuteries, fleurs locales, bières… ainsi que quelques artisans.

Le marché a lieu chaque 3e vendredi du mois, d'octobre à septembre. Il y a en moyenne 12 producteurs par marché. En 2023, les producteurs ont également eu l'occasion de participer au Salon Bastogne Nature Admise, au Marché wallon de la bière et à la Journée mobilité.

L'ADL gère et finance toute l'organisation, à savoir :

- les demandes d'autorisation ;
- les invitations des producteurs et le suivi de leur inscription ;
- la promotion de l'événement sur les réseaux sociaux, le site Internet de la Commune et via les flyers ;
- la recherche d'animation pour chaque marché ;
- la location d'échoppes auprès de la Province afin que les producteurs puissent présenter leurs produits de manière attrayante ;
- la location de toilettes.

L'ADL peut compter sur l'aide du service technique communal pour le montage et démontage des stands, de la mise en place des générateurs.

En 2023, la fréquentation a baissé malgré l'accentuation de la communication par une publicité dans le journal local et une vidéo sur les réseaux sociaux.

Octobre rose

Depuis l'attribution du titre « Bastogne Ville Rose », l'ADL participe, en collaboration avec le groupe de citoyens bastognards « Les Co'Pink » et le Plan de Cohésion Social, à la campagne Octobre Rose. L'ADL a proposé aux commerçants de s'associer à cette campagne en décorant leurs vitrines de rose et en mettant à disposition des citoyens des rubans roses vendus au prix de 2 €. Cette initiative a rencontré un réel succès, motivant plus de 1.000 personnes à participer à la marche « Race for the Cure ».

L'ADL a également lancé un appel d'offres pour peindre les vitrines et fenêtres des bâtiments communaux du centre-ville, notamment l'Hôtel de Ville, l'ADL, le Centre culturel, la Maison du tourisme, le Centre Sportif, la bibliothèque et l'Espace 23, sur le thème « Bastogne Ville Rose ».

Salon « Terroir dans l'assiette »

Le 31 mai 2023, l'évènement « Terroir dans l'assiette « a été organisé à Neufchâteau. Cette initiative, exclusivement dédiée aux professionnels, vise à mettre en réseau les producteurs locaux du Sud Luxembourg en vue d'établir des collaborations commerciales directes et durables avec des restaurateurs, des épiceries locales, des cuisines de collectivités ou encore des gîtes et chambres d'hôtes issus du même territoire.

Semaine de la transmission

Dans le cadre de la Semaine de la transmission, l'ADL, en partenariat avec la plateforme « Création d'entreprise » de la Province de Luxembourg, a organisé une conférence intitulée « Et si un de vos collaborateurs reprenait votre entreprise ? ». Le sujet traitait de l'ensemble du processus de vente et achat en mode retour d'expérience avec intervention d'orateurs spécialisés. Elle a eu lieu à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bastogne le 15 novembre : plus de 25 personnes ont assisté à cet événement.

Prime communale « Aménagement » et prime « Objectif Proximité »

Ces primes s'adressent aux nouveaux commerces qui s'installent dans le centre-ville de Bastogne. Elles s'élèvent à un montant équivalent à 60 % des investissements consentis par le nouveau commerçant (hors stock et loyer) avec un maximum de 6.000 €. Le montant minimal des investissements consentis dans le cadre de l'ouverture du commerce devra quant à lui dépasser les 2.500 €.

Les investissements admis sont :

- les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur des commerces ;
- les travaux de rénovation de la vitrine et de ses châssis ;
- les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étagères, présentoirs…) ;
- les enseignes.

Un dossier de candidature doit être introduit par le candidat qui a également l'occasion de venir défendre son projet devant le jury. Ce dernier décidera alors de l'octroi ou non des primes en évaluant les dossiers sur base de différents critères définis dans les règlements.

Ces primes sont de vrais incitants et un appui significatif pour ces futurs commerçants. Elles aident à soutenir le commerce et à attirer de nouvelles enseignes. En 2023, six candidats ont reçu un avis favorable pour la prime communale « Aménagement » : Infiniti Concept, Bella Ciao, BH Training, Chez Maggy, Côté Paveye, Reveal Beauty et cinq candidats pour la prime Objectif Proximité : Infiniti Concept, Bella Ciao, Chez Maggy, Côté Paveye, Reveal Beauty.

Il est à noter que la Wallonie a récemment lancé la prime « Objectif Proximité «, en remplacement de la prime « Créashop-Plus ». Cette nouvelle prime propose un dispositif complémentaire, à savoir le volet « Je me réinvente «, destiné aux commerçants déjà installés qui ont un projet de réaménagement de leur commerce.

Quant à la prime à l'Aménagement, elle a été modifiée et validée par le Conseil communal en séance du 21 décembre 2023. Pour être éligible, le commerce devra être établi sur le territoire de l'entité de Bastogne, dans le centre-ville et situé rue du Vivier, rue du Sablon, place Saint-Pierre, place McAuliffe, ou dans la zone entre le rond-point Liège-Bastogne-Liège situé rue Pierre Thomas et le rond-point des Herdiers situé rue Gustave Delperdange.

Au niveau du financement, une première tranche de la prime correspondant aux deux tiers du montant octroyé, soit un montant de 4.000 € maximum, sera versée par anticipation et ce dès validation du projet par le jury. Le solde de la prime correspondant à un tiers du montant octroyé soit un montant de 2.000 € maximum, sera versée sur base des factures qui seront rentrées.

Prime à la Promotion

Approuvée par le Conseil communal en décembre 2022, cette prime de 500 € est destinée au développement d'outils de communication pour tout indépendant qui s'installe dans la Commune. Cette prime est un incitant à l'implantation de nouveaux commerces sur le territoire.

En 2023, 26 commerces ont pu en bénéficier : Ma pause détente – KLS – Epilia - La Sandwicherie - La ferme Lutreboise - RTK Travel Center - Delphine Chary - DV Sellerie – Darius - Tomatine - Mel'ting pot - La pause concept - L'apaisement - Nos racines et vos ailes - Happy dog - Alegria weddings - Ideal institut - Taxiba - Boucherie Goosse - Ryan destockage - Tot'm - La Patte Nomade - La Grange aux Fleurs - Caliente - Passing Shot - Val'Orise Concept Store.

AGENTS CONSTATATEURS

Centre Technique et Administratif Communal (CTAC)
Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)

Dominique DEPIERREUX, Chef de service,
Florian BIESMANS, Quentin CLOSTER, Olivier GÉRARDY,
Benjamin LAMOCK, Ludovic MEUNIER (agents constatateurs)
Francis PIETERS (contrôle horodateurs)
agentsconstatateurs@bastogne.be

MISSIONS

La cellule a pour objectif principal de lutter contre les infractions environnementales au sens large du terme, de les rechercher, les constater, les faire cesser et, le cas échéant, les verbaliser sur base du Règlement Général de Police et/ou du Code de l'Environnement.

Plus concrètement, le travail de recherche s'effectue sur le terrain sous forme de patrouilles constituées de deux personnes en couvrant tout le territoire communal, ville, villages, campagne et forêts.

Le travail s'effectue en général en journée du lundi au vendredi mais parfois également en soirée jusque 21h ou les weekends et jours fériés.

En 2023, les missions principales des agents constatateurs ont été réparties en 3 grandes catégories :

- propreté publique et environnement (ville / villages / campagne et forêts) ;
- arrêt et stationnement / tranquillité publique (ville / villages / Ravel) ;
- administration (secrétariat / travail d'enquête et recherche / rédaction des PV).

D'autres missions plus spécifiques et ponctuelles viennent se greffer comme par exemple : relevé des tirelires des horodateurs de Bastogne centre-ville + Bastogne War Museum, contrôle des bâtiments abandonnés, vérification des affichages publicitaires, contrôle du respect du règlement terrasse, sécurité aux abords des écoles, signaler arbres menaçants de tomber sur la voie publique, calmer certains conflits de voisinage naissants relatifs au règlement général de police, assistance à la DNF, présence lors des expulsions de locataires, présence et prévention les jours de marché ou lors d'événements particuliers, participation sur le terrain à la semaine du marathon de la propreté…

Propreté publique

Sans doute la mission première du service avec pour objectif de maintenir Bastogne, Bertogne et leurs villages propres.

Une (voire deux) patrouille d'une demi-journée est organisée tous les jours ouvrables (en général le matin), parfois le weekend. Cette patrouille commence par le centre-ville et ses axes pénétrants puis se dirige vers les villages et la campagne. En 2023 les patrouilles sur Bertogne ne sont plus effectuées un jour bien précis mais ont été intégrées de manière générale dans les patrouilles « villages » ce qui permet des passages plus courts mais beaucoup plus réguliers sur l'ensemble du territoire. Le but est de directement relever et contrôler tous les dépôts sauvages constitués soit d'abandons de déchets sur la voie publique ou de sacs poubelles sortis en dehors des heures.

Le Service coopère également quotidiennement avec le service propreté lors d'échanges d'informations soit sur des dépôts à contrôler ou des zones particulières à faire nettoyer.

La population nous communique également des informations, observations ou demandes d'interventions auxquelles nous répondons prioritairement dans les meilleurs délais.

Fin 2023, l'équipe a mis en place quelques patrouilles spécifiques pour la surveillance des chemins de

campagne et forestiers en collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts ce qui nous permet d'échanger des informations, de mieux lutter contre les dépôts sauvages en pleine nature, contrôler la circulation en forêt, vérifier l'état des chemins et l'utilisation des aires de débardages.

Tranquillité publique, arrêt et stationnement

Ces deux missions sont effectuées de manière conjointes depuis fin 2022 lors de patrouilles soit motorisées, soit pédestres. Principalement en centre-ville mais aussi dans les rues moins fréquentées ainsi que sur le Ravel où certaines personnes souvent plus âgées disent être « rassurées » par cette présence. C'est aussi l'occasion de parler avec la population, de se montrer, d'être vus, de répondre à leurs questions ou de récolter des informations utiles pour notre lutte contre les infractions.

Cette année, des contacts ont été également pris avec les éducateurs de rue ainsi qu'avec la Maison des jeunes afin de faire connaitre notre service et créer des liens les plus larges possibles avec toute la population.

En ce qui concerne le respect des règles relatives à l'arrêt et au stationnement, notre mission première, lorsque cela est possible, se veut d'abord pédagogique : faire cesser l'infraction en l'expliquant aux conducteurs et, le cas échéant, verbaliser. Nos priorités de contrôles sont le stationnement sur les zones PMR, arrêt et stationnement sur trottoir et zones de livraison, abords des écoles, circulation en centre-ville...

BILAN 2023

	2022	2023	Résultats
Personnel (en équivalents temps-plein)	3,4	**5,1**	50 %
Patrouilles extérieures	262	**696**	265 %
Dépôts constatés et contrôlés	1.002	**1.202**	20 %
PV relatifs aux infractions environnementales	180	**219**	22 %
PV relatifs à l'arrêt et au stationnement	86	**519**	603 %

Ces chiffres sont à relativiser car les moyens en personnel et les méthodes de travail étaient totalement différents en 2022 et 2023. D'autre part, en ce qui concerne la verbalisation des infractions en arrêt et stationnement, il n'y avait pratiquement aucune patrouille spécifique en 2022 ce qui explique là aussi la forte augmentation de 2023.

CONCLUSION

En 2023, il y a eu quelques modifications importantes : tout d'abord la sortie du bureau de Jean KLEIN afin qu'il puisse se consacrer entièrement au bien-être animal et aux actions environnementales. Ensuite, l'arrivée successive de trois nouveaux collègues : Quentin CLOSTER, Benjamin LAMOCK (mi-temps) et Florian BIESMANS. De plus, un agent de stationnement, Francis PIETERS, a été engagé pour le contrôle exclusif des horodateurs à raison de 4 x 2 heures par semaine.

L'année 2023 fut une année de transition et de changements tant au niveau du personnel qu'au niveau de l'organisation des missions qui se veulent plus ciblées, avec des horaires plus larges, des patrouilles qui couvrent mieux l'ensemble du territoire communal, plus en relation avec les autres services internes et externes ainsi qu'avec la population.

CENTRE SPORTIF

rue Gustave Delperdange
061 21 50 57 | centresportif@bastogne.be

Olivier RIGOT, Directeur
Régine BEDUWE, Cécile BURNOTTE et Nathalie GILLIEAUX (accueil administratif),
Dominique LAMBERT, Pascal PARIDANS (maître-nageur et accueil),
Jennifer MOINET et Rudy MONFORT (maîtres-nageurs, accueil et administratif),
Nathalie ANDRÉ, Sylvie GEORGES, Marina LAMBERT, Nathalie MERCIER,
Sandra NININ, Claudine NOIRHOMME et Yunus DELIKTA (auxiliaires d'entretien),
Patrick TORDEUR (ouvrier).

ACTIVITÉS JOURNALIÈRES

La fréquentation du Centre sportif ne faiblit pas. La plupart des utilisateurs habituels a renouvelé leur créneau et de nouvelles demandes arrivent régulièrement. C'est plus de 104.000 heures de fréquentation annuelle de salles par les écoles, clubs sportifs, stages et occasionnels.

ACTIVITÉS PONCTUELLES

La Voie de la Liberté, le match du Ruban Bleu, la Marche du Périmètre, l'organisation du CEB font partie de la trentaine d'organisations ponctuelles organisées chaque année. Les clubs organisent leur tournoi, gala de démonstration et anniversaire. En 2023, l'équipe nationale de handibasket nous a fait l'honneur d'un match de démonstration.

Certaines écoles organisent aussi des tournois en semaine. La FRSEL propose régulièrement des animations pour les écoles de l'enseignement primaire le long de l'année.

Des formations et animations ont également lieu le week-end et en semaine.

La Bougeotte, porte ouverte du Centre sportif, s'est tenue en août.

En 2023, le Centre Sportif a fêté son quarantième anniversaire. Le week-end des festivités s'est déroulé du vendredi 23 au dimanche 25 mars. Pendant ces 3 jours se sont succédés courses, relais de natation, démonstrations de clubs. Diverses animations étaient également proposées.

PISCINE ET WELLNESS

La piscine connait toujours autant d'engouement. Les écoles sont les utilisateurs les plus importants. Ensuite viennent les clubs et le public. Au total c'est plus de 95.000 personnes qui fréquentent la piscine annuellement. Ce qui fait une moyenne de 820 personnes par jour !

Plus de 1.300 personnes profitent du Wellness sur l'année. On se situe généralement vers une moyenne de 7 personnes par jour d'ouverture. Les plages horaires ont été réduites pour des raisons budgétaires, les jours d'ouverture sont ainsi mieux rentabilisés. On peut même noter une augmentation de la fréquentation du Wellness.

Les fidèles le restent et la publicité, que ce soit par les réseaux sociaux, par des bons cadeaux distribués, a porté ses fruits.

STAGES SPORTIFS

Les congés solaires de l'enseignement primaire et secondaire ne coïncident plus avec ceux de l'enseignement supérieur. Les étudiants ne sont donc pas disponibles. C'est un défi que de trouver les moniteurs pour encadrer les 9 stages proposés pendant l'année scolaire. Pendant les vacances d'été, ce sont 20 stages qui sont proposés. Tous ces stages ont toujours autant de succès.

Au total, plus de 570 enfants ont participé aux stages du centre sportif de cette année 2023.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Le dossier de rénovation des deux halls avance très lentement, mais avance tout de même. La prochaine étape sera l'introduction du permis urbanistique (dès que les remarques d'Infrasport auront été reçues).

Le dossier de l'installation de plus de 600 panneaux photovoltaïques a pris un retard considérable. Le gestionnaire du réseau était très réticent quant à l'utilisation de la cabine haute tension pour cette installation. Un accord a néanmoins pu être trouvé : celle-ci devra être rénovée dans un premier temps et remplacée fin de la décennie.

La rénovation des revêtements des toitures plates a été finalisée en avril 2023.

CULTE

José KENLER
culte@bastogne.be

Ce service gère les relations avec les Fabriques d'église, analyse les comptes et les budgets de celles-ci et gère, en collaboration avec le service Travaux, les demandes de travaux dans les édifices du culte.

FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

Laetitia BODET, Juliette CARLIER,
Laura STIERNET, Émilien RENQUIN.
enfance@bastogne.be

Le service répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendants leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

SERVICE ENFANCE

Plaine et Mobi'Plaine

Durant le mois de juillet, le service Enfance organise, sous sa casquette communale, la Plaine Communale. La Plaine est un centre de vacances où les enfants de pré-maternel à la 6e primaire sont animés par des étudiants lors de grands jeux, bricolages, chasses aux trésors, activités cuisine et vélos et bien d'autres animations en tout genre. Lors de ces 3 semaines de Plaine, 98 enfants de moins de 6 ans et 125 enfants âgés entre 6 et 12 ans ont été accueillis par un total de 17 étudiants (6 brevetés animateurs en centre de vacances et 11 non brevetés). Un subside de 5.367,50 € a été octroyé à la Commune par l'ONE pour le mois de juillet.

Au mois d'août, le service Enfance organise, toujours sous sa casquette communale, la Mobi'Plaine. Il s'agit d'une Plaine itinérante, s'arrêtant durant une semaine dans trois villages de la Commune de Bastogne. La Mobi'Plaine est un centre de vacances où les enfants de pré maternel à la 6e primaire sont animés par des étudiants lors de grands jeux, bricolages, chasses aux trésors, activités cuisine et vélos et bien d'autres animations en tout genre. Pour la totalité du mois d'août, un subside d'un montant de 3769,02 € a été octroyé à la Commune par l'ONE.

Durant l'année 2023, la Mobi'Plaine s'est arrêtée à :

- l'école communale de Wardin du 31/07/2023 au 04/08/2023. Durant cette semaine, 14 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 6 étudiants (3 brevetés animateurs en centre de vacances et 3 non-brevetés) ;

- l'école communale de Mageret du 07/08/2023 au 11/08/2023. Durant cette semaine, 30 enfants de moins de 6 ans et 38 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 6 étudiants (3 brevetés animateurs en centre de vacances et 3 non-brevetés) ;

- l'école communale de Noville du 14/08/2023 au 18/08/2023. Durant cette semaine, 40 enfants de moins de 6 ans et 38 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 8 étudiants (3 brevetés animateurs en centre de vacances et 5 non-brevetés) ;

- l'Institut Communal d'Enseignement Technique du 21/08/2023 au 25/08/2023. Durant cette semaine, 35 enfants de moins de 6 ans et 50 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 9 étudiants (3 brevetés animateurs en centre de vacances et 6 non brevetés).

SERVICE JEUNESSE

Aqua Party

L'Aqua Party offre la possibilité aux jeunes de la 1re à la 3e secondaire de fêter la fin des examens en toute sécurité au Centre sportif. Cette 9e édition a permis aux jeunes de profiter gratuitement de la piscine de Bastogne. Ils avaient la possibilité de participer à des activités ludiques et sportives dans la piscine (gonflable, activités par le sauvetage, plongée, paddle et waterpolo) ou de simplement profiter de la piscine.

Chasse aux œufs

En collaboration avec les mouvements de jeunesse et Radio Nostalgie, la Chasse aux œufs réuni des centaines d'enfants le dimanche de Pâques au parc Élisabeth où quelques 15.000 œufs du commerce durable sont dispersés. Des œufs sont également distribués dans les maisons de repos. La chasse aux œufs a très bien fonctionné cette année encore. Les jeunes du CJB sont venus distribuer le chocolat chaud et certaines goodies offerts par Radio Nostalgie.

Parc en fête

Le service organisait la 20e édition du Parc en Fête. Cet événement permet aux jeunes de la 4e à la 7e secondaire de fêter la fin de leurs exams en toute sécurité au parc Élisabeth. En collaboration avec les écoles de la commune, ce projet est un travail de prévention. Un maximum de personnes est sur le terrain pour surveiller la fête et prévenir les éventuels débordements.

Le service collabore avec la Police locale, les mouvements de jeunesse, les cafés de Bastogne, la Croix-Rouge, des agents de sécurité, la Maison de Jeunes, l'AMO média-jeunes, le Planning familial, le Plan de Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) et le Centre de Santé Provincial.

Walibi Halloween

Le service organise chaque année une journée d'excursion à Walibi au moment d'Halloween en collaboration avec les mouvements de jeunesse. Les années précédentes, environ 150 jeunes participaient à cette activité. En 2023, en concertation avec l'Échevin de la Jeunesse, le Service a ouvert l'activité aux mouvements de Jeunesses ainsi qu'au CJB. Environ 150 Jeunes ont donc pu participer à cet événement, le samedi 14 octobre 2023.

Well'Camp

En 2023, la Commune de Bastogne a participé pour la 16e année consécutive à l'opération Well'Camp, consistant à proposer un suivi administratif des camps de jeunes installés sur le territoire communal durant les vacances scolaires (initiative de la Région wallonne). Pour ce faire, huit étudiants ont été engagés cet été.

Comme chaque année, une farde d'information a été remise à chaque personne relais engagée. Celle-ci comprenait : le rôle de « Monsieur/Madame Camp », les personnes de contacts utiles et certaines informations importantes sur Bastogne.

Le partenariat avec la Province de Luxembourg et le Réseau Centre-Ardennes a été également renouvelé afin que chaque ville puisse renseigner ses camps scouts sur la plateforme internet Centre-Ardenne. Cette

plateforme permet aux différents partenaires (pompiers, Police, Province, fédérations des mouvements de jeunes, responsables communaux, etc.) d'avoir une vision complète des camps installés sur les communes, de les identifier et de les localiser en cas de problème (coordonnées GPS, coordonnées du responsable, le nom du camp, le signe distinctif, etc.). Bastogne a renseigné et inscrit 36 camps. Une nette diminution suite au changement du rythme scolaire qui laisse moins de temps aux mouvements de jeunesse pour organiser leur camp.

Un transport à l'occasion de la Fête Nationale a été organisé pour les différents camps qui souhaitaient participer aux festivités prévues à Bastogne.

Monsieur Camp a également dû gérer le « Relax in Bastogne », activité dans le Parc Elisabeth comprenant plusieurs petits jeux mis en place par l'Échevin de la Jeunesse. Leur mission est d'installer les jeux, de veiller à leur bonne utilisation et de ranger le matériel.

CONSEIL DES JEUNES BASTOGNE (CJB)

Le CJB (quatrième mandat de mi-avril 2022 à mi-mars 2024) regroupe 19 jeunes de 12 à 16 ans et habitant la commune de Bastogne (villages et ville) :

ANNET	Clarisse
ANNET	Eléonore
BEAULISCH	Kyrah
BRUNEL	Maëlle
CARCANO	Alycia
COPINE	Hugo
GOVAERTS	Lucie
GUILLAUME	Noéline
HONY	Sarah
KOEUNE	Sacha
KOHNEN	Emérence
LABIDI	Mehdi
LAMBERT	Rebecca
LAMBERT	Amélia
LECOQ	Coralie
NUTAL	Alexandre
SOLARSKI	Lisa
TESFA GABIR	Hanibal
VAN LOOY	Jeanne

Deux d'entre eux, Monsieur Hanibal TESFA GABIR et Kyrah BEAULISCH, ne font désormais plus partie du Conseil des Jeunes pour manque de participation aux réunions et activités conformément au ROI du CJB approuvé par le Conseil en 2014 et ce depuis l'année dernière. Beaucoup de jeunes trouvent que le CJB prend énormément de temps. Il est difficile de les maintenir sur la durée.

Cette structure de participation à la vie communale est mise à la disposition des jeunes afin de leur permettre de développer une citoyenneté active par leur implication dans la vie locale. Les objectifs sont de donner la parole aux jeunes de la commune et leur donner la possibilité : d'interpeller les responsables communaux, de formuler des propositions concrètes, d'apporter des idées en matière de jeunesse, d'organiser des événements ou autres activités à destination des jeunes, de participer à la vie sociale et culturelle de la commune, de vivre une expérience de démocratie, d'être un citoyen actif dans sa commune et de représenter la Commune de Bastogne lors d'échanges avec d'autres Conseils de Jeunes ou lors de toutes manifestations.

Le CJB s'est réunis six fois dans différentes structures de la Commune de Bastogne en lien avec la Jeunesse : l'Hôtel de Ville (salle du Conseil et salle des fêtes), le Parc Élisabeth, la Maison des Jeunes, le Centre culturel et le Centre sportif. À chaque fois qu'ils visitaient un nouveau lieu, une animation leur était proposé afin de découvrir le lieu sous un nouvel angle.

Ils ont également représenté la jeunesse de Bastogne lors des activités suivantes :

- Festival du Rire de Bastogne ;
- chasse aux œufs 2023 ;
- certaines commémorations ;
- organisation et l'animation de la journée du patrimoine ;
- Walibi Halloween.

PLANU (PLANIFICATION D'URGENCE)

Jean-Jacques CRIQUILLION, Coordinateur (depuis le 19 juin 2023)
planu@bastogne.be

MISSIONS

Sur base de l'AR du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence locale, le coordinateur est amené à :

- identifier et analyser les risques présents sur le territoire de la Commune de Bastogne ;
- mettre en œuvre et actualiser les actions nécessaires au niveau de la planification d'urgence, notamment :
  - mettre à jour le Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI) ;

- mettre à jour le Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention (PPUI) pour les risques pour lesquels la réglementation le prescrit, ainsi que pour les risques pour lesquels l'autorité compétente l'estime nécessaire ;

- veiller à ce que les disciplines élaborent et actualisent leurs plans mono-disciplinaires d'intervention et vérifier leur légalité, leur conformité aux plans d'urgence et d'intervention et, les interactions avec les autres disciplines ;

- en ce qui concerne les risques pour lesquels l'autorité établit un PPUI, veiller à l'élaboration et à l'actualisation des plans internes d'urgence y relatifs, et à leur conformité avec le PPUI concerné.

- prévoir une infrastructure ainsi que des moyens matériels et humains adéquats pour la gestion des situations d'urgence ;

- organiser l'information préalable du personnel communal ainsi que de la population de manière régulière sur les risques présents sur le territoire, sur la planification d'urgence mise en place par les autorités et services concernés, ainsi que sur les comportements que la population peut adopter en préparation à une situation d'urgence, lors de la survenance de celle-ci et par après ;

- organiser des exercices multidisciplinaires de manière régulière et au moins une fois par an, pour tester la planification d'urgence existante, déterminer les modalités et la fréquence, établir un calendrier d'exercices et l'intégrer dans la plateforme nationale de sécurité ;

- évaluer les exercices et les situations réelles d'urgence et adapter la planification d'urgence existante en fonction.

Outre ces missions, le coordinateur sera également amené à :

- agir en tant que point de contact et personne de référence en ce qui concerne la planification d'urgence et en cas de crise être présent sur place ;

- collaborer avec les autres disciplines amenées à intervenir en cas de déclenchement d'un plan d'urgence (D1, D2, D3, D4, D5)

- développer des plans de sécurité globaux et annuels ;

- se former afin de connaître la réglementation en matière de gestion de crise et de planification d'urgence ;

- effectuer des tâches administratives : rendre un avis sur l'organisation des évènements prévus sur le territoire de la Commune de Bastogne, organiser des réunions (gestion d'agenda, convocation, réservation de salles…) et en rédiger les PV, etc.

BILAN 2023 (DEPUIS LE 19 JUIN)

- 119 dossiers « évènements » traités ;

- 25 réunions d'évènements réalisées ;

- 2 Plans Particuliers d'Urgence et d'intervention évènement (PPUIé) crées ;
- 1 déclenchement par la CU112 suite à une pré-alerte monodisciplinaire.

FORMATIONS

- Coordinateur en Planification d'Urgence de Base (CPIGECH) ;
- atelier CPU - Cas pratiques et préoccupations du quotidien (CPIGECH) ;
- atelier CPU – Gestion des manifestations publiques (CPIGECH) ;
- Be-Alert ;
- ICMS - Fonctionnalités de Crise.

POPULATION – ÉTAT CIVIL - ÉTRANGERS

Marie-Noëlle ABINET, Delphine LANNOY, Claudia PASAU et Frédéric PEREMANS (jusqu'au 31/10/2023)
population@bastogne.be

POPULATION

Le service Population est à la disposition du public sur rendez-vous les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 16h30, sans interruption ; le mardi, de 13h à 18h30 et le samedi de marché, de 9h à 12h.

Missions

Documents officiels

- Certificats de domicile, de vie et de nationalité ;
- compositions de ménage ;
- extraits du casier judiciaire ;
- autorisations de quitter le territoire pour les enfants mineurs ;
- documents de prise en charge pour les étrangers ;
- cartes d'identité électroniques (Kids-ID) pour les enfants belges de moins de douze ans ;
- cartes d'identité électroniques (eID) pour les Belges de plus de douze ans ;
- cartes de séjour pour les étrangers ;

- déclarations de perte de cartes d'identité électroniques pour les Belges ;
- passeports pour les Belges et les titres de voyage pour les personnes inscrites au registre de la population ;
- autorisations d'accès aux parcs à conteneurs ;
- Annexes 33 (document de séjour) pour les étudiants étrangers qui logent à Bastogne durant la semaine.

Mouvements de la population

- Naissances, entrées et mutations intérieures ;
- décès, sorties et radiations d'office.

Divers

- Modification de l'adresse sur la puce de l'eID ;
- traitement des demandes de réimpression du code PUK pour les eID ;
- légalisations de signature ;
- vérifications de la vaccination complète contre la poliomyélite pour les enfants de 18 mois ;
- déclarations de don d'organes (volonté expresse ou opposition) ;
- déclarations anticipées concernant l'euthanasie ;
- déclarations de cohabitation légale et les déclarations de cessation de cohabitation légale ;
- encodages au Registre national (adresse, état civil, profession, etc.) ;
- statistiques, les listes de population, etc...
- traitement des demandes de Token auprès de CSAM pour les ressortissants de nationalité étrangère et pour les citoyens belges qui le souhaitent ;
- vérifications des adresses et des rues dans le système de gestion ICAR + encodage des nouveaux numéros de police ;
- délivrance des autorisations de détention d'animaux ;
- recherche d'ayant droit pour les concessions pour le service cimetière.

Bilan 2023

Au 31 décembre 2023, la population de la commune de Bastogne comptait 16.898 habitants (8.523 femmes

et 8.375 hommes).

Le service Population a enregistré 1.782 changements de domicile :

- 602 nouveaux ménages se sont installés ;
- 545 ménages sont partis dont 445 sorties, 51 radiations d'office et 49 sorties pour l'étranger ;
- 635 ménages ont emménagé dans une autre partie de la commune.

Le service Population a délivré 1.520 cartes d'identité / cartes de séjour :

- 489 Kids-ID ont été délivrées aux enfants belges de moins de douze ans ;
- 867 eID ont été délivrées aux Belges de plus de douze ans ;
- 164 cartes de séjour ont été délivrées aux personnes étrangères.

Le service Population a délivré 1.172 passeports :

- 822 à des adultes ;
- 345 à des enfants ;
- 5 titres de voyage.

Nombre de documents réalisés pour la population :

- 358 réimpressions code PUK :
- 76 déclarations de cohabitation légale :
- 18 déclarations de cessation de cohabitation ;
- 683 autorisations parentales de quitter le territoire ;
- 4.375 compositions de ménage ;
- 1466 certificats de résidence ;
- 88 certificats de vie ;
- 138 certificats de nationalité ;
- 53 demandes de Token (identifiant électronique sécurisé).

Depuis juin 2022, un système de prise de rendez-vous via le site Internet communal a été mis en place. En moyenne, les agents reçoivent quotidiennement 31 personnes sur rendez-vous, une dizaine de personnes sans rendez-vous au service ainsi que 50 à 75 appels téléphoniques.

En 2023, le système de rendez-vous est toujours d’actualité.

ÉTAT CIVIL

Katty CALAY
etatcivil@bastogne.be

Actes dressés en 2023

- 156 déclarations de décès (survenus à Bastogne) ;
- 1 déclaration de naissance ;
- 62 mariages ;
- 87 reconnaissances prénatales et postnatales ;
- 30 acquisitions de la nationalité belge

Anniversaires de mariage

En 2023, un couple a fêté ses noces de platine (70 ans de mariage), 6 couples ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans de mariage) ; 10 couples, leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et 34 couples, leurs noces d'or (50 ans de mariage).

ÉTRANGERS

Maryvonne BESSELING
etrangers@bastogne.be

Demandeurs d'asile, en collaboration avec l'Office des Étrangers

En 2023 :

- 106 attestations d'immatriculation ont été délivrées + les demandes de prolongations ;
- 25 demandes d'article 9 bis ont été introduites.

Déclarations d'arrivée

25 personnes non-Européennes sont venues en Belgique en 2023 pour un séjour touristique.

Étudiants - Jeune fille au pair

En 2023, le service a comptabilisé 7 échanges AFS/Rotary.

Redevance

Suivi du paiement de la redevance afin de pouvoir introduire la demande d'établissement.

Ressortissants étrangers résidant dans la Commune

Les ressortissants étrangers sont inscrits au registre des étrangers pendant une période de cinq ans.

À l'échéance, le service Étrangers demande à l'Office des Étrangers de réexaminer le dossier afin de vérifier si la personne est toujours dans les conditions pour l'établissement en Belgique et ainsi obtenir le séjour permanent afin d'être inscrit au registre de la population.

Les étrangers européens ou non-européens ne peuvent pas être à charge de l'État belge, d'où l'obligation pour la personne établie en Belgique de présenter les preuves de revenus, un contrat de bail enregistré ou un titre de propriété et une attestation de soins de santé valable pour la Belgique.

Du 1er janvier au 31 décembre 2023, le service a inscrit 239 personnes au registre des étrangers et 161 au registre d'attente (demandeurs d'asile). Au 31 décembre 2023, on compte 964 étrangers, sans les demandeurs d'asile.

Autres

- européens en tant que travailleurs (intérimaires, indépendants, titulaires de moyens de subsistance suffisants, conjoints, descendants, cohabitants légaux) ;
- mariages (belge et non-européen, européen et non-européen) ;
- permis unique (non-européen) ;
- carte professionnelle (non-européen) ;
- parcours d'accueil primo-arrivant (décret du Gouvernement Wallon) ;
- encodage au Registre national (création du numéro national pour les ressortissants étrangers) ;
- délivrance de différents documents : compositions de ménage, certificats de nationalité, certificats de domicile, extraits de casier judiciaire, certificats de résidence, certificats de milice, légalisations de signature ;
- délivrance de l'annexe 15 et annexe 8ter ;
- délivrance des cartes de séjour A/B/E/ F aux ressortissants européens et non européens.

PRIMES AU LOGEMENT ET SUBSIDES

José KENLER
logement@bastogne.be

PRIMES AU LOGEMENT

Le service Logement traite les demandes relatives aux primes « logement » et, en cas de besoin, oriente les personnes vers les services spécialisés, notamment ceux de la Région wallonne.

Il gère :

- l'information, réception et le suivi des demandes de primes communales au logement (construction, achat, réhabilitation et installation de chauffe-eau solaire) ;
- l'information et l'aide à l'introduction des demandes de primes régionales au logement (rénovation, restructuration, installation chauffe-eau solaire, prime énergie, assurance contre la perte de revenus, allocation de déménagement et de loyer, etc.) ;
- le suivi des dossiers relatifs à l'insalubrité des logements ;

En 2023, 20 primes au logement ont été attribuées pour un montant total de 5.700 €.

SUBSIDES DIVERS

José KENLER
subsides@bastogne.be

Le service analyse et assure le suivi des demandes de subsides communaux ordinaires et exceptionnels.

En 2023, 151 subsides ont été octroyés pour un montant total de 180.697 €.

RELATIONS PUBLIQUES ET ÉVÈNEMENTS

Lysiane THONUS
Patrick DAUVIN et José KENLER
manifestations@bastogne.be

RELATIONS PUBLIQUES ET ÉVÈNEMENTS

Le service Fêtes et manifestations gère :

- les commémorations patriotiques (Memorial Day, Foire aux Noix, MESA, Armistice, messe des victimes civiles, messe des fusillés, hommage aux soldats français, Roi Albert, Cady, Fête du Roi, Fête nationale, etc.) ;
- la Marche du Périmètre, en collaboration avec le service Communication ;
- les inaugurations des kermesses de Pentecôte et de juillet (réunions avec les forains, contacts avec les majorettes et Bastogn'Harmony, impression des affiches, etc.) ;
- les manifestations annuelles diverses comme le Télévie, les Journées du patrimoine, les Journées églises ouvertes, etc. ;
- l'accueil des vétérans américains, des autorités et autres associations en visite à Bastogne ;
- les contacts avec les différentes associations patriotiques belges et étrangères, avec les ambassades,

l'armée belge et américaine, les fédérations touristiques, le WHI Antenne Bastogne, la base US de Chièvres et toutes les personnes portant un intérêt particulier à la ville ;

- la maintenance du Bois de la Paix (plaquettes des vétérans, arbres, panneaux explicatifs, etc.).
- la préparation des boissons pour les différentes réceptions ;
- la gestion du service aux réceptions via Habilux.

Bilan 2023

Le service n'a accueilli aucun vétéran américain en 2023, excepté ceux de retour pour le Nuts, et a organisé 18 manifestations régulières :

- réception du Nouvel An (13/01) ;
- messe des victimes civiles (14/01) ;
- hommage au Roi Albert (17/02) ;
- commémoration de l'Armistice 40-45 (8/05) ;
- hommage au Caporal Cady (10/05) ;
- inauguration de la kermesse de Pentecôte (27/05) ;
- Memorial Day (au Bois de la Paix) (2/06) ;
- MESA (29/06) ;
- hommage aux soldats français (13/07) ;
- Te Deum de la Fête Nationale (21/07) ;
- inauguration de la kermesse de juillet (22/07) ;
- journées du Patrimoine (9 et 10/09) ;
- commémoration de la première libération de Bastogne (11/09) ;
- BBQ du personnel communal (26/09) ;
- commémoration de l'Armistice 14-18 (11/11) ;
- Fête du Roi (15/11) ;
- visite de Saint-Nicolas à l'Espace23 (29/11) ;
- week-end Nuts (15, 16 et 17/12) ;
- messe des fusillés à Noville (17/12).

Le service a également organisé :

- journée du Télévie (15/04) ;
- voyage à Auschwitz-Birkenau (du 18 au 21/05) ;
- journée mobilité (17/09).

Aînés

José KENLER et Lysiane THONUS
aines@bastogne.be

Depuis maintenant près de 40 ans, un voyage est organisé pour les plus de 60 ans, cette année la formule 4 jours a encore été retenue et a rencontré un franc succès.

C'est avec deux bus (88 participants) que nous nous sommes rendus cette année dans la Sarthe et plus particulière au Mans du mardi 13 au vendredi 16 juin. Au programme, les visites guidées d'une fonderie, de la ville du Mans, de la cité Plantagenet, d'une distillerie et du château de Plessis-Bourre.

Au programme cette année également une croisière en bateau sur la Mayenne et une promenade dans la ville de Chartes. Quatre jours de joie, de bonne humeur et de convivialité, un agréable séjour pour tous les participants.

Le 6 septembre, le petit souper traditionnel a été organisé. L'occasion de se retrouver tous autour d'un bon repas et se rappeler les bons moments passés et pour parler du voyage de l'année suivante.

Sports

José KENLER
sports@bastogne.be

Chaque année, le service organise avec différents partenaires plusieurs activités sportives, comme le trophée communal du Mérite sportif, « Les 20 km de Bastogne », et la Bougeotte grandeur nature (portes ouvertes du Centre sportif).

Le Service joue le rôle de relais entre la Commune et les organisateurs des grands événements sportifs suivants :

- Liège-Bastogne-Liège Élites, Femmes Espoirs et Juniors ;
- Legend Boucles@Bastogne ;
- Balade des Legend Boucles ;
- cross de Renval ;
- War Race.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Brigitte ROLAND et Viviane SCHLIM
odp@bastogne.be

Missions et dossiers 2023

Occupation du domaine public - Autorisations et aides diverses

Durant l'année 2023, les mesures sanitaires liées à la pandémie du coronavirus COVID-19 ont peu à peu été levées et ont permis une reprise progressive des activités récréatives.

320 dossiers ont été présentés au Collège en 2023. Ceux-ci concernaient :

- l'occupation du domaine public communal par les cirques, les ventes de muguet/croustillons, des stands d'information, des actions commerciales, des ventes/collectes de fonds ;
- l'occupation de la voie publique par des festivités locales avec fermeture de voiries communales ;
- l'affichage publicitaire temporaire (affiches, banderoles et panneaux) ;
- la publicité sonore ;
- l'autorisation de passage sur le territoire communal de rallyes de régularité, de randonnées vélo, de marches ;
- des demandes d'autorisations et d'aides communales avec prêt de matériel pour l'organisation : d'activités de village (fêtes, kermesses, grands feux…), d'activités de quartiers (fêtes, barbecues, soupers, …), d'activités sportives (War Race, Military Run, motocross, …), d'activités culturelles et folkloriques d'associations locales (JCI, Centre culturel de Bastogne, Pat'Carnaval, etc.), de bals, de brocantes, de marchés artisanaux…

Encadrement du personnel ALE

Le service assure la gestion administrative et le paiement des prestations des travailleurs engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services) : accompagnateur(-trice)s de bus et/ou surveillant(e)s extrascolaires, ouvriers CTAC, techniciennes de surface…

Kermesses et marchés

Le service établit le calendrier des kermesses et des marchés. Il gère également les contrats conclus avec les forains.

Réservation des salles communales externes

Le service a en charge les réservations des salles communales extérieures (Institut Communal d'Enseignement Technique, Académie Communale de Musique, écoles, etc.). Au total, 16 réservations ont été effectuées en 2023 à des fins diverses (réunions de clubs, conférences, formations, souper d'association, repas familial privé).

Divers

Viviane SCHLIM assure également le remplacement de Chantal DE GRAND'RY à l'accueil (distribution des sacs poubelles, délivrance des permis de conduire, accueil téléphonique et du public) en cas d'absence (vacances annuelles, congé de maladie, remplacements lors de formation et lors de réunions de service) de cette dernière.

PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)

Priscilla CHAMPAGNE, cheffe de service,
Céline GREGOIRE, conseillère en prévention
prevention@bastogne.be

Le SIPPT est un service commun CPAS – Commune. Les tâches sont réalisées en synergie entre les deux entités.

Missions

La conseillère en prévention Niveau II a suivi une formation durant une année, celle-ci s'est terminée en octobre 2023. Cette formation comporte 2 parties :

- la formation multidisciplinaire de base (144 périodes) ;
- la formation de spécialisation (132 périodes).

La formation vise à acquérir les compétences répondant aux exigences de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs, ainsi qu'aux exigences des arrêtés royaux du 27 mars 1998 relatives au Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail.

Son rôle est :

- d'assister l'employeur, la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention ;
- d'exercer certaines missions de surveillance de la santé, telles que définies par les arrêtés ;
- de collaborer avec le service externe ou tout autre service ou institution auquel il faut appel.

La pratique se présente de la manière suivante :

- établir et déployer une politique de prévention durable et un plan d'action annuel ;
- enquêter sur et analyser les causes des accidents du travail pour définir les lignes principales de la politique de prévention et proposer un système dynamique de prévention des risques adéquat et efficace ;

- établir des analyses des risques en matière de sécurité du travail et de proposer les mesures qui s'imposent ;
- organiser la prévention incendie, les évacuations et la lutte contre l'incendie ;
- intégrer une politique de santé préventive dans la politique du bien-être ;
- énumérer les principaux risques psychosociaux et les obligations légales y afférentes ;
- répondre aux besoins ergonomiques sur les lieux de travail ;
- mettre en œuvre une politique d'hygiène du travail efficace et préventive (liée aux produits chimiques).

La conseillère en prévention niveau III a suivi la formation fin 2023. Cette formation de base est répartie sur 6 jours (42h).

Son rôle est d'assister le CP niveau II et de participer à toutes les tâches qui incombent au service Prévention.

COMITÉ DE CONCERTATION POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (CCPPT)

Le CCPPT se compose de délégués de l'employeur et d'un groupe de représentants élus parmi les collaborateurs. Réunis en comité, ils émettent des avis et formulent des propositions relatives à la politique de bien-être des travailleurs.

Le CP Niveau II en est le secrétaire : il organise et prépare les réunions, fournit les documents utiles aux membres et rédige les PV.

Bilan 2023

- 3 réunions CCPPT ;
- classement de documents, rapports de contrôles périodiques des installations et /ou équipements de travail + suivi en vue de lever les remarques éventuelles ;
- visites de lieux de travail en vue de réaliser des analyses de risques ;
- analyses des risques incendie en collaboration avec le Service Externe Mensura ;
- dossiers d'intervention des pompiers et des plans d'urgence interne de plusieurs lieux de travail, en collaboration avec le Service Externe Mensura (7) ;
- participation à la réalisation du dossier d'accueil des nouveaux travailleurs ;
- accueil des nouveaux travailleurs : recommandations sur la sécurité incendie et relatives au poste de travail ;
- participation à la réunion du bâtiment (8) ;

- réalisation de fiches réflexes (2), bonnes postures derrière écran, touret à meuler ;
- réalisation de fiches de postes de travail (4) + mise à jour des fiches de postes existantes ;
- mise à jour ou réalisation de procédures incendie, incendie évacuation enfants crèches, accident de travail ;
- suivi des analyses RADON et placement des détecteurs (école, bureau CPAS, logement) ;
- exercices d'évacuation d'urgence dans les 9 écoles fondamentales ;
- préparation + accompagnement lors des visites de reconnaissance Mensura au sein des sièges du CPAS et de la Commune + réalisation du plan d'actions suite à cette visite ;
- rapport annuel du SIPPT ;
- plan annuel d'action + plan global (quinquennal) ;
- recherche d'informations sur divers sujets : travail en hauteur, formation TMS (troubles musculosquelettiques), installation et détection gaz, VMC, machines, … ;
- déclaration d'accident de travail, volet prévention de la déclaration ;
- synthèse des accidents de travail de la Commune et du CPAS ;
- rapports circonstanciés d'accidents de travail graves (2) + plans d'actions ;
- envoi du formulaire et des documents nécessaires à la demande d'agrément de la Commune afin de dispenser la formation en premiers secours au personnel de la commune et du CPAS ;
- remise d'avis sur achats matériels et marchés publics CPAS (43) ;
- remise d'avis sur achats matériels et marchés publics Commune (8) ;
- inventaire trousses de secours CTAC + véhicules communaux ;
- recommandations sur divers sujets : amiante, équipements de protection individuelle (EPI), local plonge MRS, …) ;
- ¼ sécurité pour le personnel (EPI), utilisation machine, …
- point Collège : ODJ et convocation aux CCPPT, déclassement machine CTAC, politique de sécurité et santé, vaccins grippe, synthèse rapports des exercices évacuation d'urgence, demande d'agrément formation en premiers secours, plan opérationnel RADON, plans d'actions, … ;
- vérification des pictogrammes, plans et voies d'évacuation dans divers lieux de travail ;
- participation à diverses réunions : directions crèches, CPAS, charte graphique, dossier accueil des nouveaux travailleurs, … ;

- participation au CODIR communal (4) + CODIR CPAS (2) ;
- réunion COPALOC (1) ;
- notes de service (2) ;
- rendez-vous inspection du travail – contrôle du bien-être des travailleurs (1) ;
- recyclage obligatoire des conseillers en prévention (1) : comment réaliser un plan d'évacuation d'urgence, un plan interne d'urgence et un dossier d'intervention des pompiers.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Centre Technique et Administratif Communal (CTAC)
Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)

Mike MINET, Chef de service
Catherine GILLET, Bernard VANDENDYCK,
Thomas VANDENDYCK, Barbara BERNABÉ
urbanisme@bastogne.be

BALISE COMMUNALE SPÉCIFIQUE AUX ENSEIGNES ET DISPOSITIFS DE PUBLICITÉ

L'année 2023 a notamment été consacrée à assurer la prise en compte de la balise au niveau des commerces implantés le long de de la Route de Marche et, ceux de la Grand-Rue qui ont fait l'objet soit d'un permis d'urbanisme soit d'un acte notarié.

COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le service a préparé et animé l'ensemble des réunions de la commission.

INFORMATIONS NOTARIALES

516 renseignements notariaux ont été fournis et 59 divisions de biens ont reçu un avis du Collège communal.

INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET RUES EN WALLONIE (ICAR)

Le service collabore à l'enrichissement et à la vérification des données du portail régional.

PERMIS D'URBANISME, D'URBANISATION ET INTÉGRÉS

166 dossiers ont été déposés en 2023 (191 en 2022) et 162 unités de logement ont été octroyées (120 par le Collège communal et 42 par le Fonctionnaire délégué).

Malgré la crise immobilière, le développement immobilier en 2023, sur Bastogne, est resté actif et même

meilleur que durant l'année 2022 (52 unités de logement de plus qu'en 2022). Contrairement à 2022, plusieurs ensembles immobiliers d'envergure ont été octroyé durant l'année 2023.

En ce qui concerne les projets d'urbanisation, le Collège communal a délivré 3 permis d'urbanisation pour un total de 19 lots.

URBANISATION DU SITE DE RENVAL ET DU SITE COMMUNAL DE VILLERS-LA-BONNE EAU

Le service a en charge le suivi de la viabilisation de l'urbanisation des terrains communaux situés à Renval pour lequel un permis d'urbanisation a été octroyé par Monsieur le Fonctionnaire délégué. À l'heure actuelle, le permis précité permet la réalisation de 62 à 92 logements. Une discussion avec Monsieur le Fonctionnaire délégué est en cours afin d'aboutir à la meilleure gestion parcimonieuse du site.

En ce qui concerne la viabilisation du bien communal de Villers-la-Bonne-Eau, une demande de modification du permis d'urbanisation octroyé en 10.11.2011 va être prochainement déposée.

PÔLE TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT

Centre Technique et Administratif Communal (CTAC)
Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)
061 26 26 00 I ctac@bastogne.be

.

Fabrice PIERLOT, Directeur du Pôle

Coordination et planification de l'organisation du département Travaux et Embellissement et des services techniques, élaboration des rapports stratégiques, gestion du personnel du département, du budget et collaboration à la définition du plan de formation du personnel dans leur domaine d'activité

Florence HENRION, secrétaire de direction et *conseillère en mobilité*

Analyse des requêtes citoyennes en termes de mobilité, collaboration avec le SPW, le TEC et la Police dans les problématiques de mobilité et sécurité routière, gestion du parc de radars préventifs, suivi du Plan Communal de Mobilité et secrétariat général du Directeur du pôle Travaux et Embellissement ; rédaction et gestion des rapports de réunion ; gestion du tableau de bord et du rapport d'activité ; organise et coordonne la collecte, le traitement et la transmission des informations ; assure le suivi des emails, des courriers et des demandes ; encadrement administratif du budget

DÉPARTEMENT PROJETS

Luc CAPRASSE, Chef de service

Gestion des dossiers d'investissement (organisation des projets ordinaires et extraordinaires, suivi des dossiers financiers et planification des budgets) ; suivi des décisions du Collège et du Conseil ; suivi et classification de l'inventaire du patrimoine (voiries, bâtiments) ; avis techniques sur les permis d'urbanisme de lotir ; géomètre communal (levés de terrains et mesurages) ; coordination « sécurité /santé » niveau B ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux ; gestion des contacts avec ORES, la SWDE, VOO, Proximus et suivi de leurs investissements et gestion des déneigements

Thierry DELCOURT

Gestion qualité des dossiers PIC/PIMACI ; secrétariat et support administratif du service des employés du service technique ; traitement des signataires et suivi des points du Collège ; rédaction et gestion des rapports de réunion ; rédaction et suivi des avis d'urbanisme en collaboration avec le géomètre communal

Pascal JOYEUX

Suivi des chantiers ; étude de projets (voiries, aménagement d'espaces publics, égouttage, aqueducs, trottoirs, parkings) ; coordination « sécurité/santé » niveau B (chantiers de bâtiments et voiries) ; suivi de dossiers inscrits aux plans triennaux ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux

Sophie LAMBERT

Élaboration et rédaction des cahiers des charges des dossiers de travaux, de fourniture ou de services

relatifs aux marchés publics, collaboration avec les bureaux d'étude et les agents pour l'élaboration de ses dossiers, planification et coordination des chantiers réalisés par des entreprises , suivi administratif des travaux de modification et d'extension relatifs aux réseaux d'impétrants, gestion du réseau d'éclairage public communal en collaboration avec l'intercommunale en charge du réseau, suivi administratif des dossiers ordinaires et extraordinaires (investissements) ; gestion des dossiers subventionnés et des contacts avec les pouvoirs subsidiants ; suivi des décisions de Collège, Conseil et administration

Christelle ROSIÈRE
Réception et accueil téléphonique ; gestion des doléances relatives à l'éclairage public ; traitement du courrier, des signataires ; suivi et gestion des demandes d'intervention des impétrants sur le territoire communal (gestion du programme POWALCO) ; encodage de l'enlèvement des encombrants des particuliers

Karine THIELEN
Collaboration à la réception et accueil téléphonique ; suivi des congés et congés maladies, des heures supplémentaires du personnel ouvrier ; responsable des bons d'achats et des facturations ; encadrement administratif du service hivernal et de la mise à jour des factures, occupation du domaine public des travaux à des fins privés et permis de stationnement ; encodage de l'enlèvement des encombrants des particuliers ; traitement des relevés des compteurs des bâtiments communaux

Denis TREQUATTRINI
Suivi des chantiers ; étude de projets (voiries, aménagement d'espaces publics, égouttage, aqueducs, trottoirs, parkings) ; suivi de dossiers inscrits aux plans triennaux ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux

Dimitri WUIDART
Dessins techniques (bâtiments, espaces publics, cimetières) ; étude de projets (bâtiments, espaces publics, cimetières) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; rénovation du petit patrimoine ; rénovation d'ouvrage d'art, collaboration pour l'étude de projet de mise en place d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, bornes de recharge électrique)

BÂTIMENTS COMMUNAUX

CTAC

Réalisation du marché « Remplacement de portes sectionnelles et de bardages métalliques dans les halls du CTAC » par l'entreprise MENUISERIE BORCY attribué en 2022 pour un montant de 157.280,64 € ainsi que le contrat d'entretien des portes et motorisations pendant 4 ans qui est lui attribué au montant de 2.323,20 €/an.

Attribution du marché « Installation de bornes de recharge électrique, de panneaux photovoltaïques et adaptation du TGBT », lot 1 (modification d'un TGBT, installation de bornes de recharge et travaux annexes) attribué à l'entreprise TPF-UTILITIES pour un montant de 47.960,77 €, et lot 2 (installation de panneaux photovoltaïques) à l'entreprise KLINKENBERG SA pour un montant de 84.123,73 €.

Ce marché a nécessité une étude au préalable d'ORES pour l'adaptation des raccordements électriques, facturée au montant total de 2.864,07€.

Attribution du marché « Création d'une plateforme de recharge pour véhicules électriques » à l'entreprise THIRY Laurent pour un montant de 35.799,06 €.

Hôtel de Ville

Réparation du treuil de la machine pour cause de fuite d'huile importante détectée lors de l'entretien de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville par l'entreprise S.A. SCHINDLER N.V. pour un montant de 7.504,07 €.

Installation d'un système de téléalarme au niveau de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville et la souscription à un contrat de service de connectivité par l'entreprise S.A. SCHINDLER N.V. pour un montant de 603,79 €.

Attribution et réalisation du marché « Hôtel de Ville - Installation d'une climatisation dans le local serveur » par l'entreprise NICOLAS G-F SPRL au montant d'attribution de 8.020,55 €.

Local des guides

Suivi du marché d'auteur de projet pour la construction d'un bâtiment accueillant un mouvement de jeunesse « Les Guides » attribué en 2020 à l'architecte HORDEUM pour un montant initial attribué à 35.047,65€.

Attribution et démarrage du chantier Construction d'un bâtiment accueillant des locaux pour un mouvement de jeunesse « Les Guides », une conciergerie et un logement par l'entreprise AM AGS CONSTRUCT SRL - SERBI SA pour un montant de 1.314.015,75 €.

Logement Tremplin

Pour le logement Tremplin à la rue de la Chapelle (au-dessus du magasin Eldi), divers travaux de la brigade communale donc une installation de portes pour un montant de 2.138,31€.

Fourniture et installation d'électroménager par l'entreprise Crémer pour un montant de 3.800,01€.

Rue des Remparts 51

Marché en vue d'une « démolition d'un immeuble, rue des Remparts, n°51 à 6600 BASTOGNE » pour un montant de 45.665,40 € par l'entreprise GUISSARD Benoît SPRL.

Divers

Le marché « Réalisation d'inventaires amiante destructif de bâtiments communaux » a été attribué à CBCONSEIL SPRL pour un montant de 6.580,59 €.

Remplacements de dévidoirs à la rue d'Assenois par l'entreprise ANSUL, pour un montant de 705,38 €.

BATIMENTS DE CULTE

Chapelle de Livarchamps

Raccordement à l'eau de distribution de la chapelle de Livarchamps, par la SWDE, au montant de 3.361,38 €.

Chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Conduite

Continuité de la mission d'auteur de projet en vue de la remise en peinture extérieure de la chapelle, attribué au bureau Convergences Architectures et Techniques SRL au montant estimé de 13.189 €.

Église Saint-Pierre

L'année 2023 a été consacrée à étudier la façon de restaurer la voûte, évaluer les travaux préalables détectés tant par les spécialistes que pour répondre aux nécessités de Monsieur Le Doyen.

La nouvelle procédure pour obtenir le certificat de patrimoine et donc des subsides éventuels a été introduite.

BATIMENTS SPORTIFS

Foot Bourcy

Attribution du marché « Pose d'un bardage sur les façades de l'infrastructure de l'E.S. Bourcy » à l'entreprise VNJ TOITURES S.P.R.L. pour un montant de 17.895,90 €. Les travaux auront lieu en 2024.

RLC Bastogne

Remplacement d'une chaudière pour un montant de 13.950,94 € par l'entreprise « Les Compagnons chauffagistes », décâblage et recâblage de la régulation ainsi que la remise en état de la GTC avec accès à distance et programmation par la société Equans pour un montant de 6.771,52€.

Remplacement de la deuxième chaudière pour un montant de 9.115,54 € par l'entreprise « Les Compagnons chauffagistes ».

CIMETIÈRES

Bastogne

Remise en état des barrières d'entrée du cimetière, ainsi que du couvre-mur, par la brigade communale, pour un montant de fourniture de 1.512,50€ et de 1.929,58 €.

Divers

- Inhumations en 2023 : 138 (102 à Bastogne et 36 dans les villages) ;
- entretien des 18 cimetières de la commune ;
- entretien des alentours des chapelles et potales dans les villages ;

- réalisation d'un mur de columbariums et un espace pour des cavurnes à Rachamps ;
- réalisation d'une pelouse de dispersion et d'un espace cavurne au cimetière de Wardin ;
- renouvellement (actes) de 22 concessions dans nos cimetières ;
- création de plusieurs zones conservatoire dans le cimetière de Bastogne où le patrimoine local (stèles et monument) sont mis en valeur ;
- végétalisation de ces espaces en partenariat avec le service Plantations ;
- entretien de certains murs de nos cimetières (rejointoiement) ;
- marché pour le support au service inhumation en 2023 attribué à l'entreprise BERNARD-DEFECHE au montant de 1.197,90 €.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des lampes au sodium

Programme de renouvellement du parc de luminaires au sodium restant sur le territoire, à partir de 2020, à raison de 10% par an jusque 2029 avec ORES. La part communale pour 2023 est de 124.771,41 € pour des travaux de remplacement de 301 sources lumineuses d'éclairage public au sodium dans les villages de Wicourt, Hardigny, Rachamps, Mageret, Benonchamps, Arloncourt, Longvilly et au centre commercial et sportif de la Porte de Trèves à Bastogne.

Rue Chanteraine et Leclerc

Marché de fourniture attribué pour un montant de 15.857,97 € via ORES.

Divers

- Extension de l'éclairage public à Mageret (le long de la RN874), n°397, via ORES, pour un montant de 3.001,07 € ;
- extension de l'éclairage public à Bras, à côté de l'abribus situé à proximité du carrefour formé par la RN84 et la route de Benonchamps, via ORES, pour un montant de 2.008,78 € ;
- Déplacement d'un poteau électrique en béton situé dans le passage à Marvie, Impasse des Fermetés, via ORES, pour un montant de 8.687,75€ ;
- Extension d'éclairage public à Benonchamps (le long de la RN821), n°51, via ORES, pour un montant de 1.586,50 €.

ÉCOLES

Arloncourt

Continuité de la mission d'auteur de projet de l'école d'Arloncourt « Création de 2 classes en remplacement

de locaux vétustes sur l'implantation de Moinet » au bureau 2A ARCHITECTURE au taux horaire de 10,5%.

ICET

Continuité de la mission d'auteur de projet « Bastogne - Marché de services d'auteur de projet - Institut communal d'Enseignement technique » relatif au projet « PRR 2022 - Construction de classes et d'ateliers » dans le cadre de l'extension et de la rénovation de l'ICET par le bureau HORDEUM Architectes.

Mageret

Continuité de la mission d'auteur de projet de l'école de Mageret « Création d'une classe supplémentaire, extension/transformation de l'école existante en vue de créer 3 classes en remplacements de 4 locaux inadaptés, mise en conformité incendie/électricité, sécurisation des abords, aménagement de sanitaires complémentaires, remplacement du système de chauffage et création d'un préau » par le bureau HORDEUM Architectes au taux horaire de 8,85%.

Michamps

Installation de sept stores par la brigade communale, au montant de fourniture de 3.101,41 €.

Rachamps

- Début du chantier de mise en conformité sécurité incendie et électricité avec remplacement de la toiture et extension pour nouveaux espaces - PPT 2017 par l'entreprise AGS Construct pour un montant total d'attribution avec avenant de 385.099,25 € ;

- attribution du marché « École de Rachamps - Remplacement de menuiseries extérieures » à l'entreprise AGS Construct au montant de 29.100,61 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

ÉGOUTTAGE

Curages divers

- Curage des canalisations et chambres de visite et passage caméra (rue Gustave Delperdange, route de Clervaux et avenue Albert 1er) par l'entreprise PINEUR. Curage pour un montant de 5.076,75 € ;

- curage de la rue de Musy entre le n°21 et le n°97 par l'entreprise LAMESCH PREZERO au montant de 3.127,85 €.

Endoscopies diverses

Pour l'analyse de l'égouttage à l'avenue de la Gare et à la rue des Remparts. Rapport fait par l'entreprise SCHMETZ Henri SRL pour un montant de 2.159,85 €.

Rue d'Assenois

Mission in-house attribuée à IDELUX pour une étude hydraulique du réseau d'égouttage. Cette étude est estimée à 11.096,06 €.

Wicourt

Attribution du marché « Travaux d'égouttage – Wicourt » visant à la suppression d'une canalisation obstruée/détruite par des racines de Saule et installation d'une chambre de visite ainsi que d'une nouvelle canalisation renforcée en prolongation du caniveau existant jusqu'à l'extrémité du mur, au montant de 1.609,30 € à l'entreprise SLT.

ENTRETIENS ET EMBELLISSEMENTS

Fleurissement

- Marché de décoration florale (conception et réalisation été et hiver) *pour les entrées de* villes (rond-point des Herdiers, rond-point route de Wiltz, rond-point Liège-Bastogne-Liège, rond-point à l'extrémité de la route de Marche, bacs, jardinières sur garde-corps et potences du pont de la route de Marche) et la Grand'rue. Attribué au fleuriste MS FLOWERS pour un montant total de 29.983,91€ ;

- marché de fleurissement été/hiver des cimetières et de la rue de Neufchâteau, et uniquement été aux portiques d'entrées de village attribué et réalisé en plusieurs lots par BP pelouses pour un montant total de 32.755,28€.

Illuminations de Noël

Suivi de la mise en place et l'organisation des illuminations de Noël avec l'entreprise BLACHERE.

Tontes

Attribution du marché « Tontes de pelouses communales 2023-2024-2025 » à divers prestataires pour un montant d'attribution de 130.100,17€ par an.

ÉQUIPEMENTS

Matériel

- Recherche de panne, réparation d'un câble et remplacement d'un bouton poussoir pour le camion Scania pour un montant de 1.172,61 € par le garage MASSET ;

- réparations diverses pour le Scania, au montant de 2.153,02 € par le garage MASSET et pour 8.998,40 € par la société SULO ;

- entretien et préparation de l'étalonnage de la benne VDK pour un montant de 9.293,11€ ;

- acquisition d'une station totale robotisée de topographie d'occasion chez TOPCON POSITIONING BELGIUM pour un montant de 30.250 € ;

- remplacement du tracteur communal d'entretien de bords de route au montant de 157.030 € avec contrat d'entretien annuel de 2.057,15 € au garage THOMAS FRERES SA ;

- achat d'un aspirateur de rue électrique avec kit de tri de marque GLUTTON au montant de

27.096,07 € avec contrat annuel d'entretien de 2.577,30 € à l'entreprise GLUTTON. Celui-ci bénéficie d'un subside de 16.940€ auprès du pouvoir subsidiant SPW – ARNE.

Véhicules

- Achat d'une camionnette de type fourgon pour le service Signalisation au montant de 54.199,28 € au garage GOOSSE ;
- achat d'un véhicule Plug in Hybride au garage MAZZONI pour un montant de 48.959,81 €.

ÉQUIPEMENTS URBANISTIQUES

Bourcy

Attribution du marché « Équipement de voirie pour lotissement » à l'entreprise Mathieu SA pour un montant de 146.019,02 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Hardigny

Réalisation du marché « Création d'un drain aqueduc pour un lotissement » à l'entreprise LAMBERT Frères pour un montant de 46.438,60€. Ces travaux ont été attribués en 2022.

Marvie

Attribution du marché « Impasse des Fermetés - Équipement de voirie pour lotissement » à l'entreprise THIRY Laurent pour un montant de 37.055,65 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Vaux

Attribution du marché « Vaux - Équipements de voirie pour lotissement » à l'entreprise THIRY Laurent pour un montant de 66.713,35 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

MAISONS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

Benonchamps

Attribution du marché « Rénovation de la cour de la maison de village » à l'entreprise THIRY Laurent pour un montant de 65.753,76 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Foy

Remplacement d'un dévidoir par l'entreprise ANSUL pour un montant de 666,96 €.

Longvilly et Wardin

Réalisation du marché « Maisons de village de Longvilly et Wardin - Rénovation des accès » par l'entreprise BN Travaux pour un montant de 24.235,96 €.

Vaux

- Attribution du marché « Rénovation des plafonds et luminaires - Maisons de village de Noville et Vaux-Noville » à l'entreprise TRANSELEC SPRL au montant de 35.094,36 €. Ces travaux auront lieu en 2024 ;

- fourniture de carrelage et matériel à la Maison de Village de Vaux pour un montant de 3.344,21€.

MOBILITÉ

FEDEMOT

Formations réalisées avec l'ASBL FEDEMOT pour l'accompagnement individuel de personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements en ville. Deux formations ont eu lieu en 2023 à titre gratuit pour les PMR.

Gare du Sud et Gare du Nord

Suivi et collaboration dans le cadre des dossiers d'aménagements des sites de la gare du Sud (projet Mobipôle) et de la Gare du Nord (Pépinière), en relation avec les auteurs de projets et les acteurs concernés (TEC, OTW).

Parking vélo

Fourniture de 22 arceaux vélos pour le centre-ville, par la société VIRAGE, pour un montant de 3.798,41 €.

PIMACI 2022-2024

Suivi et collaboration dans le cadre des dossiers relatifs aux Plan d'Investissement Communal et du Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité.

PIWACY

Participation à l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 » pour lequel la commune de Bastogne a été retenue. Les travaux relatifs à ces subsides ont été attribués en 2023 pour un montant de 1.172.853,82 € à l'entreprise LAMBERT Frères, avec un subside de 500.000 €. Ceux-ci consistent en la création de chemins réservés F99c uniquement pour les piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole.

ProVélo

Convention avec l'ASBL ProVélo afin de dispenser des formations pour la conduite à vélo dans les écoles de la commune de Bastogne pour les années 2023-2024, ainsi que d'une formation pour adulte, pour un montant de 17.126 €. La formation « Brevet du cycliste » concerne 14 classes de 5e primaire et 5/6e primaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Radars préventifs

Campagne de rotation des radars préventifs sur tout le territoire de la commune de Bastogne. Ces rotations sont le fruit des récoltes des différentes demandes des riverains.

RAVeL

Attribution du marché « Accroche RAVeL à hauteur de l'INDSé second degré » à l'entreprise LAMBERT Frères pour un montant de 44.588,51 €.

Semaine de la Mobilité

Organisation de la Journée de la Mobilité le dimanche 17 septembre 2023 dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. Plusieurs partenaires étaient présents afin de sensibiliser à la mobilité active : l'ASBL ProVélo, Jimmy Cycles, le Conseil consultatif communal des Personnes porteuses de handicap, Vélo Évasion et le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (Gracq). La Police tenait également un stand « Sécurité routière ». Diverses activités familiales étaient également organisées, dont une course de cuistax.

PLAINES DE JEUX

Foy

Réalisation d'un terrain de mini-foot à l'école de Foy, fourniture de matériaux pour un montant de 778,20 € et 5.582,13 €. Ces travaux seront réalisés en 2024.

Rachamps

Réalisation du marché « Aire multisports à Rachamps et Rénovation de la piste équestre » attribué à l'entreprise TVB SA pour un montant de 186.053,99 € en 2022.

Divers

Attribution du marché « Aires de jeux - Remplacement et réparations 2023 » à l'entreprise TVB pour un montant de 25.672,63 € (avec un avenant de 10.930,81 €). Ces travaux consistent à des réparations diverses dans les plaines de jeux de Renval, rue du Champs de Course, Bourcy, Quartier de l'Indépendance, avenue Philippart et de l'école de Marvie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ÉQUIPEMENTS

Aménagements de sécurité

- Attribution du marché « Aménagements de sécurité dans divers villages 2023 » au montant de 320.805,67 € à l'entreprise MATHIEU SA. Ces travaux auront lieu en 2024 et consiste en la création de 19 dispositifs :
- Benonchamps (route d'Arloncourt) : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Foy (venant de Bizory) : plateau ;
- Bois Jacques et Traversée RAVEL : bandes sonores ;
- Bourcy (route d'Hardigny) : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Bourcy (route de Moinet) : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;

- Bras (route de Benonchamps) : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Hemroulle (venant de Bastogne) : plateau ;
- Lutrebois à l'entrée du village en venant de Villers-la-Bonne-Eau : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Lutremange à l'entrée du village en venant de Lutrebois : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Mageret (près de l'ancienne école) : chicanes en dur avec passage alterné ;
- Zone 30 école de Rachamps, route en venant d'Hardigny : chicanes en dur avec rétrécissement et passage alterné ;
- Chemin du Saiwet, dans la ligne droite devant le nouveau lotissement Thomas & Piron : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné ;
- Chemin du Saiwet en venant de Lutrebois : chicanes en dur avec rétrécissement et passage alterné ;
- Senonchamps : 3 duos de coussins berlinois sur la traversée du village (axe Chaussée Romaine - Chenogne) ;
- Wardin (« rue de la Colombe Bleue ») : coussin berlinois sans rétrécissement ni passage alterné (voirie trop étroite) ;
- Rachamps, route venant de la RN30 : coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné.

Bandes sonores

Réalisation du marché « Bandes sonores - Suppression à Rachamps et adaptation (pour les cyclistes) à Recogne » attribué en 2022 à l'entreprise DEUMER pour un montant de 35.764,96 €.

Marquage

Comme chaque année, un marché de marquage a lieu et celui-ci a été attribué à l'entreprise LAMBERT Marquages. Ces différents marquages sont réalisés tout au long de l'année sur le territoire communal.

Radars préventifs

Achat de 10 radars préventifs supplémentaires à la société PONCELET SIGNALISATION pour un montant de 32.748,05 €.

Règlements complémentaires de circulation routière et arrêtés

- Règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à la Rue du Saiwet ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à

Rachamps, route venant de la RN30 ;

- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à Bras, route venant de Benonchamps ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à Lutrebois, route venant de Villers-La-Bonne-Eau ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à *Lutremange*, route venant de Lutrebois ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à Bourcy, route venant d'Hardigny ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à Benonchamps, route venant d'Arloncourt ;
- règlement pour l'installation d'un coussin berlinois avec rétrécissement et passage alterné à Bourcy, route venant de Moinet ;
- règlement pour l'installation d'une chicane à la rue du Saiwet, en venant de Lutrebois ;
- règlement pour l'installation d'une chicane à Rachamps, en venant d'Hardigny ;
- règlement pour l'installation d'une chicane à Mageret, route venant de Bizory ;
- règlement pour l'installation d'un plateau surélevé à Foy, sur la route venant de Bizory ;
- règlement pour l'installation d'un plateau surélevé à Hemroulle, sur la route venant de Savy ;
- règlement pour l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5t sur la route de remembrement située entre la RN874, après Longvilly et Oberwampach ;
- règlement pour l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5t sur la voirie de remembrement de la route de l'Eglise en direction de la Bettlange et chemin amenant à cette voirie ;
- règlement pour l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5t à Luzery « Est » ;
- règlement pour la création d'un emplacement de stationnement pour PMR à la Rue des Scieries, à hauteur du n°38 ;
- règlement pour la création d'un emplacement de stationnement pour PMR à la Rue Gustave Delperdange, n°32 ;
- règlement pour la création de 2 emplacements de stationnement pour PMR au Parking du centre commercial de la Porte de Trêves et de la bibliothèque ;
- règlement pour la création d'une zone de stationnement réservée aux Taxis, sur le premier emplacement de la zone de stationnement en encoche existante le long de la place McAuliffe ;

- règlement pour prolongation de la zone réservée aux minibus au niveau du n° 9-11 à l'avenue Mathieu ;

- règlement pour l'interdiction des bus « excepté bus scolaires » au niveau de la voirie en sens unique située devant le Centre Sportif, rue Gustave-Delperdange.

TOITURES

Un marché a été attribué en 2019 pour quatre ans, en trois lots, à l'entreprise Bruno GEORGES pour un montant total de 81.700 € pour les bâtiments communaux, les églises et les écoles.

VOIRIES AGRICOLES

Wicourt

Attribution du dossier « Wicourt - Aménagement de l'entrée du chemin du Fonteny » à l'entreprise BN Travaux pour un montant de 28.596,05 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

VOIRIES, TROTTOIRS ET PARKINGS

Enduisages

- Marché « Enduisages 2022 Phase II » attribué à SOCOGETRA SA en 2022 et réalisé en 2023 pour un montant de 30.129 € ;

- marché « Enduisages 2023 (phase 1) » attribué à l'entreprise SOCOGETRA SA pour un montant de 34.339,80 € ;

- marché « Enduisages 2023 (phase 2) » attribué à l'entreprise SOCOGETRA SA pour des travaux prévus en 2024 au montant de 45.786,40 € ;

- marché global « Enduisages 2023 » également été attribué et réalisé par l'entreprise SOCOGETRA SA pour un montant attribué à 275.529,83 €.

Entretien de voirie

Comme chaque année, un marché est attribué pour diverses réparations de voiries sur tout le territoire communal.

Le marché de la phase II de 2022 a été attribué à l'entreprise DEUMER Bernard SA en 2022, et réalisé en 2023.

En 2023, un marché d'entretien de voirie a été attribué et réalisé au montant de 268 826,18 € par l'entreprise SOCOGETRA SA.

Un second marché de travaux de réparations de voiries communales a également été attribué au montant de 50.000 € à l'entreprise DEUMER Bernard SA. Ces travaux auront lieu en 2024.

Ruissellement 2023

Attribution de quatre marchés de ruissellement :

- Wicourt-Savy attribué et réalisé par l'entreprise MATHIEU SA. au montant de 34.779,74€ ;
- Lutremange - Vaux-Noville attribué et réalisé par l'entreprise THIRY Laurent au montant de 25.854,19 € ;
- Moinet attribué et réalisé par l'entreprise THIRY Laurent au montant de 27.237,10 € ;
- Bastogne - Rue des Déportés attribué au montant de 40.110,90 € à l'entreprise THIRY Laurent.

Divers

Ancien marché Couvert

Attribution du marché « Aménagements et valorisation des parcelles communales situées entre les rues de la Roche, des Maies, de la Maison Forte, de la Pépinière des Remparts et du Chemin des Maies. Réalisation d'un « plan masse » à l'auteur de projet Hordeum, pour un montant de 8.470 €.

Avenue de la Gare

Attribution et réalisation du marché Avenue de la Gare - Réfection de la voirie entre l'Athénée et la route de Neufchâteau par l'entreprise MATHIEU SA pour un montant attribué à 84.513,09 €.

Bourcy

Attribution du marché « Bourcy - Liaison piétonne au droit du terrain de football » au montant de 35.189,83 € à l'entreprise BN Travaux. Ces travaux auront lieu en 2024.

Grand'rue

Attribution du marché « Grand Rue - Embellissement et entretien 2023 » à l'entreprise DEUMER pour un montant de 160.713,42 € avec des travaux supplémentaires estimés à 50.694,10 €.

Hardigny

- Attribution et réalisation du marché « Hardigny - Carrefour vers Bourcy - Récolte des eaux de ruissellement » par l'entreprise Laurent THIRY pour un montant de 31.146,31 € ;
- désignation d'un auteur de projet, le STP, pour le dossier de réparation d'un mur de berge à Hardigny pour un montant de 9.044,75 €.

Lutremange

Attribution du marché « PIC 2019-2021 - Lutremange - Voirie au départ de l'école » à l'entreprise DUBOIS-DAWANCE TRAVAUX S.A pour un montant de 221.203,20€. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne. Ces travaux auront lieu en 2024.

Mont-Wardin

- Réalisation du marché « PIC 2019-2021 - Mont-Wardin : stabilisation des accotements et réalisation de bandes cyclables suggérées » à l'entreprise LAMBERT Frères pour un montant attribué à 124.748,64 €. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60 % par la Région wallonne. Ces travaux ont été attribués en 2022 ;

- attribution du marché « Mont-Wardin - Enduisage/réparation avant marquage PIC » à l'entreprise DEUMER Bernard SA pour un montant de 50.000 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Rachamps

Désignation d'IDELUX Eau dans le cadre de la relation In House pour le marché « Lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement agricole - Étude hydraulique » pour un montant de 37.311,15 €.

Rue de la Chapelle

Réalisation du marché « Abaissement de bordures à la rue de la Chapelle, à hauteur de la maison située au n° 52 » à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 4.638,52€. Ces travaux avaient été attribués en 2022.

Rue des Chasseurs Ardennais

Réalisation du marché « PIC 2019-2021 - Rue des Chasseurs Ardennais » à l'entreprise DEUMER Bernard SA pour un montant attribué à 395.967,41€. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne. Ces travaux ont été attribués en 2022.

Rue du Parc

Attribution du marché « Bastogne - Rues du Parc et d'Assenois - Création de 6 emplacements de stationnement » à l'entreprise LAMBERT Frères au montant de 15.473,40 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Route de Clervaux

Attribution du marché « Bastogne - Dépôt communal route de Clervaux – Assainissement » à l'entreprise BN TRAVAUX pour un montant de 11.858 €. Ces travaux auront lieu en 2024.

Senonchamps

Dans le cadre d'un projet subsidié à 100%, attribution du marché « Gens du Voyage » à Senonchamps. Désignation d'un auteur de projet » pour l'aménagement d'une aire pour l'accueil des Nomades. Marché attribué au STP pour un montant de 36.416,16 €.

Wardin

- Attribution du marché « Wardin - Aménagement d'une zone de stationnement en accotement devant l'école » à l'entreprise LAMBERT Frères au montant de 19.153,80 €. Ces travaux auront lieu en 2024 ;

- attribution du marché « PIC 2019-2021 – Wardin, de l'église jusqu'au-dessus de l'école » à l'entreprise DUBOIS-DAWANCE TRAVAUX S.A. pour un montant de 205.181,10 €. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60 % par la Région wallonne. Ces travaux auront lieu en 2024.

- attribution du marché « rénovation de voirie suite au passage des impétrants » attribué au montant de 125.201,85 € à l'entreprise THIRY Laurent avec travaux supplémentaires à s'élevant à 7.892,23 €.

DIVERS MARCHÉS ET TRAVAUX

Abribus

- Attribution et réalisation du marché « Remplacement abribus 2022 » à l'entreprise VIRAGE, pour un montant de 76.411,50 € ;

- attribution du marché Abribus 2023 à l'entreprise Virage, pour un montant de 135.169,10€. Ces travaux auront lieu en 2024.

Chapiteaux et tonnelles

- Achat de 7 tonnelles à l'entreprise PROMATOME pour un montant de 6.665,89 € ;

- attribution également du marché « Dispositif à compléter - Achat de tonnelles » à l'entreprise PROMATOME pour un montant de 11.700,70 € ;

- attribution du marché « Prestations - Montage/démontage des chapiteaux communaux pour 3 ans » à l'entreprise JS CHAPITEAUX pour un montant de 163.622,25 € pour trois ans.

Collecte des papiers/cartons

Attribution du marché « Collecte des papiers/cartons des collectivités 2023-2026 » à l'entreprise ARDENNE CONTAINER SPRL pour un montant de 23.464,32 € pour 4 ans.

Horodateurs

Attribution et réalisation du marché « Remplacement des appareils horodateurs en vue d'assurer la gestion du stationnement payant » par l'entreprise KRAUTLI NV pour un montant de 166.061,61 € pour l'acquisition des 20 horodateurs, avec 40.656 € pour 2 ans de garantie avec maintenance les deux premières années, et 46.464 € pour 2 ans les deux années qui suivent.

Marché aux camelots

- Attribution du marché « Nettoyage du marché aux camelots 2023 » à la société SERVIPLAST pour un montant de 22.084,92 € ;

- attribution du marché « Contrôles vétérinaires des animaux agricoles 2023 » au vétérinaire HUET Janick (Cabinet Bourcy) pour un montant de 2.700 €.

Marché stock

Attribution du marché « Bertogne/Bastogne - Approvisionnement en sel et produits de déneigement 2023-2024 » à l'entreprise ECODREAM pour un montant de 51.771,06 €.

Plans de haies

Attribution du marché « Bertogne/Bastogne - Plants de haie - Achat 2023 » pour un montant de 20.305,60 € à l'entreprise ART JARDIN SPRL.

Plaques de rues émaillées

Attribution du marché « Plaques de rues émaillées 2024-2025-2026 » à la société PONCELET pour un montant de 4.188,54 €.

DÉPARTEMENT TRAVAUX

Philippe THILL et Benoît TOUSSAINT, Chefs de service

Suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par la brigade (fiche travail, planning, fournitures, problèmes, congés, absences, etc.) ; suivi, encadrement et contrôle des chefs d'équipe de la brigade ; suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par les sous-traitants ; présence sur le terrain ; gestion du patrimoine communal ; gestion des voiries agricoles et forestières ; gestion des déchets ; gestion du matériel ; gestion des aspects logistiques liés aux manifestations ; suivi de l'entretien des plaines de jeux ; gestion du déneigement, interventions suite aux requêtes des citoyens ; collaboration avec les partenaires externes

Sonja MATHIEU

Secrétariat général du responsable du service travaux ; gestion des demandes de travaux (publics, services communaux et associations) et encodage des fiches de travail pour les équipes techniques ; logistique des manifestations organisées par les services communaux ou les associations ; suivi des dégâts aux biens communaux ; suivi des contrats « Article 60 » en collaboration avec le CPAS et communication

Stéphane ALBERT, magasinier

Gestion du stock de matériel pour l'ensemble du CTAC, mise à disposition du public de panneaux routiers, interdictions de stationnement, barrières nadars, etc.)

MISSIONS

En plus de ses fonctions de base et usuelles, comme l'assainissement et la propreté, la préparation des manifestations, l'entretien et le maintien du cadre de vie des habitants de la ville, la brigade communale intervient quotidiennement dans diverses tâches.

Plusieurs empierrements ont été réalisés par le service Voirie, en plus des réparations ponctuelles des nids de poule présents dans la commune. Le service Espace vert est quant à lui sollicité pour tout ce qui ressort du taillage des haies et arbres communaux, ainsi que l'arrosage et l'entretien des bacs à fleurs et parterres, parsemés sur tout le territoire communal. Le service Bâtiment est aussi également très actif et intervient régulièrement pour diverses tâches, notamment dans les nombreux bâtiments communaux, comme les écoles, des logements du CPAS, les salles de Village et de quartier…

ASSAINISSEMENT

Patrick MAYON, Chef d'équipe
Murat ALTAS, Franky BLEY, Stany BLEY, André GEORGES,
Éric HIRSOUX, Zeynel ILMAZ, Nicolas LEDUC et David VERSCHOREN

Mise en œuvre de la collecte des déchets et encombrants ainsi que des actions nécessaires au maintien de la propreté des lieux publics afin d'assurer aux citoyens et visiteurs de la Commune un environnement agréable et de qualité.

Collecte des double-sacs, des conteneurs commerçants, ramassage des encombrants auprès des particuliers, collecte des déchets lors des foires aux camelots et des manifestations.

BÂTIMENTS

Dany PHILIPPIN, Chef d'équipe
Bruno CHARNEUX, Thierry DEWEZ, Fabien GEORGES,
Anne-Mélissa PAQUAY, Rudy ROOS et Patrick TORDEUR

Mise en œuvre des actions pratiques liées à l'entretien et suivi des bâtiments communaux ou assimilés afin de garantir le bon maintien du patrimoine immobilier communal et offrir des bâtiments sécurisés et sécurisant pour l'ensemble de leurs utilisateurs (locataires, travailleurs, bénéficiaires, etc.)

Petit entretien et aménagement des bâtiments communaux - écoles, bâtiments administratifs, Centre sportif, etc.

CIMETIÈRES

André LEONARD, Chef d'équipe
Gaëtan DETAILLE, Dylan LUISTERMANS et Pierre VANKERKHOVEN

Mise en œuvre des actions pratiques liées à la gestion des 19 cimetières communaux, en ce compris les dépouilles mortelles, afin de permettre aux citoyens de pouvoir se recueillir dans des conditions optimales et à l'administration communale de rencontrer ses obligations légales en lien avec les cimetières et les inhumations.

Entretien des cimetières : pelouse de dispersion, columbarium, cavurne, parcelle des étoiles… Mise en conformité avec la législation de la Région wallonne.

ESPACE VERT ET PETIT PATRIMOINE

Sébastien MARECHAL, Chef d'équipe
Thomas ALBERT, Ghislain CHARNEUX, Benn CONNOLLY, Daniel DEGIVES, Pierre LIFRANGE, Alain LUYTEN, Charlyne LELIVA, Daniel MARON, Raphaël PALIGOT, Joseph REHEMA, Benoît ROSSION

Mise en œuvre des actions pratiques d'embellissement en lien avec le fleurissement et l'entretien du petit patrimoine culturel et naturel de la Commune afin d'offrir un cadre de vie agréable aux citoyens de la commune, une commune accueillante pour ses visiteurs et une commune toujours plus belle.

Plantations, entretien des 340 espaces verts - pelouses, prairies, parterres, bacs à fleurs, etc. - de la Commune, taille des haies et arbres communaux, plantations de haies, entretien des deux RAVeL, gestion et pose des toiles pour potence et affichage des avis communaux, entretien du RAVeL, élagage des chemins communaux, collecte des bâches agricoles.

GARAGE

René ENSCH, Grégory JONCHKEERE et Thierry SPIROUX

Assure le suivi et l'entretien du charroi communal, ainsi que de l'outillage à moteur, et les travaux de soudure afin de garantir le bon fonctionnement des véhicules, de l'outillage à moteur et des éléments de sécurités en métal.

Maintenance - entretien du charroi communal - véhicules et machines.

MANIFESTATIONS

Philippe JACQMIN, Chef d'équipe
Frédéric MOREAU

Mise en œuvre des actions pratiques liées à la sécurisation et la bonne organisation des évènements ayant lieux sur le territoire communal et ayant reçu une autorisation adéquate afin de permettre la bonne tenue de ces évènements et ainsi de rendre Bastogne vivante et accueillante, mais également de permettre à l'administration communale de rencontrer ses différentes obligations légales liées à ces différents évènements.

Transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.

PROPRETÉ

Jacky LOUIS, Chef d'équipe
Alain ANTOINE, Johan BAUVIR, Lukman DIKMEN, Fabrice HABAY, Jonathan HAUBLAIN,
Abdesslam LOUELMOUTI, Nicolas MATHIEU, Sébastien MERCHE, René POUGIN,
Dimitri TASSIN et Alix VOLCKAERTS

Mise en œuvre des actions pratiques liées au maintien de la propreté des voiries, des accotements et des lieux publics afin d'assurer aux citoyens et visiteurs de la commune un environnement agréable et de qualité.

Vidange quotidienne des poubelles en ville et hebdomadaire dans les villages, évacuation des dépôts sauvages fouillés par les agents constatateurs et passage de la balayeuse et hydrocureuse.

VOIRIES ET SIGNALISATION

Laurent LAFORGE, Chef d'équipe
Dominique COLLET, Kévin SATIN et Anthony TOUCHÈQUE

Mise en œuvre de l'entretien et de la signalisation des voiries communales afin d'offrir des voiries et trottoirs agréables et sécurisants aux citoyens de la commune, une commune accueillante pour ses visiteurs et une commune toujours plus sûre.

Entretien des voiries communales, signalisation, réalisation de dalles et de coffrages à la demande et transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.

DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Philippe THILL et Benoit TOUSSAINT
Suivi administratif des eaux et forêts (empierrement, curage fossés, curage ruisseaux, travaux forestiers, vente de bois, chasses) ; collaboration au PCDN ; gestion des bons de commande et réception des factures pour le service Environnement.

Virginie GOUBET
Mi-temps POLLEC : mise en œuvre concrète à court terme de projets en efficacité énergétique et de production d'énergie à partir de sources renouvelables, dressage d'un état des lieux de la politique énergétique et climatique locale afin d'identifier les points forts et lacunes éventuelles, établissement d'un bilan patrimonial détaillé de la commune ; élaboration du PAEDC
Mi-temps environnement : suivi des demandes de permis d'environnement et des déclarations de Classe 3 (renseignement à la population, aide au remplissage, traitement, courriers, suivi…) ; traitement des demandes de permis d'Environnement et Unique (renseignement à la population, aide au remplissage, réception, enquête publique, notification, suivi…) ; suivi des plans régionaux ; gestion des demande de primes pour les stations d'épurations ; aide administrative dans divers dossiers environnementaux ; s'assure du respect des obligations légales en matière d'environnement

Olivier GERARDY
Suivi et gestion des abattages d'arbres, ainsi que des expulsions

Christelle JENET (départ de fonction le 30 septembre 2023)
Gestion des primes à l'épuration individuelle et de la Règlementation Générale Permis Environnement (R.G.P.E. - déclarations de classe 3, permis d'environnement, permis uniques, etc.) ; gestion des infractions environnementales (concertation avec la médiatrice pour les peines alternatives) ; gestion des déchets (sensibilisation, statistiques et calcul des coûts) ; gestion de l'Agenda 21 local (mise en place de la plateforme interservices) ; divers (autorisations jeux de hasard, détention de pigeons, armes, etc.) ; suivi de la convention des Maires ; coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la commune (Agenda 21 local et collaboration avec PCDN, PCDR, Maya…) » ;
« Gestion différenciée des espaces verts et coopérative communale énergie ».

Jean KLEIN

PCDN (coordination, élaboration des actions, contacts avec le DNF et associations environnementales) ; Plan Maya (élaboration des actions et suivi sur le terrain) ; organisation de la Semaine sans pesticides et de la Semaine de l'arbre ; gestion de divers dossiers de protection de la nature ou d'aménagement d'espaces naturels ; réalisation d'actions de sensibilisation auprès des écoles ; gestion de la campagne de nettoyage des espaces publics « Be WAPP » ; gestion des collectes de déchets dangereux.

Nathalie VAN DAELE

Gestion du Plan Communal de Développement Rural (PCDR - secrétariat, suivi des dossiers, contacts avec la Fédération Rurale de Wallonie, visites sur le terrain) ; suivi administratif et financier des aménagements et entretiens des voiries agricoles ; organisation de la taille des haies chez les agriculteurs et de la collecte des bâches agricoles ; gestion de l'ASBL Force Verte ; collaboration avec l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) ; organisation et coordination de la Fête du Sacrifice avec les différentes communautés musulmanes ; suivi des heures prestées lors de travaux d'intérêt général (contacts avec les Maisons de Justice) ; coordination de la campagne « Été solidaire, je suis partenaire » et rénovation du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

ÉNERGIE

Missions

- Suivi des entretiens et des dépannages de chaudières et du chauffage ;
- suivi des consommations des bâtiments communaux (relevé des compteurs et des factures) ;
- programmation et changement des horaires des écoles via Internet ;
- suivi des dossiers PEB déposés avec le permis d'urbanisme ;
- contrôle installation gaz avec BTV ;
- aide aux personnes pour les primes « énergie » avec le Guichet Énergie.

Bilan 2023

- Convention des Maires : rédaction d'un plan d'actions (PAEDC) et mise en place d'un Comité de Pilotage ;
- réponse à l'appel à projets POLLEC 2021 ;
- attribution au bureau MISKO d'une étude pour le remplacement de la chaudière gaz du CTAC (bureaux) par une pompe à chaleur au montant de 4.598 € ;

- réparation de la chaudière du CTAC par la société EQUANS pour un montant de 5.894,32 € ;
- attribution du marché de remplacement de la chaudière du Syndicat d'Initiative à l'entreprise Pascal BASTOGNE pour un montant de 15.690.07 € ;
- attribution du marché « Écoles communales de Arloncourt, Mageret, Marvie, Noville et Wardin à 6600 Bastogne - Étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques » au STP, pour un montant de 7.011,95 €.

ENVIRONNEMENT

Actions de sensibilisation en matière de déchets

Informations fournies à de nombreux citoyens par téléphone, mails ou rencontres sur le terrain en matière de gestion des déchets, du tri sélectif et des collectes organisées par la Commune.

La Commune de Bastogne a participé à la 9e édition du Grand Nettoyage de Printemps (Be Wapp) du 23 au 26/03/2023. Au total ce sont 1.150 élèves de l'enseignement primaire et maternel ainsi que 300 particuliers, familles, membres d'associations qui ont donné de leur temps. Quantités collectées :

- 600 kg de déchets PMC ;
- 1.400 kg de déchets tout venant ;
- 100 kg encombrants (pneus).

Agriculture

AFSCA

Organisation de la surveillance vétérinaire lors de rassemblements d'animaux sur la commune (concours, marchés).

Délivrance de certificat d'abattage pour les demandes de particuliers et de la communauté musulmane lors de la Fête du sacrifice.

ASBL Force Verte

Secrétariat et actions diverses.

Octroi d'une prime de 125 euros sur présentation de la facture de compostage de fumier et analyse de terres en collaboration avec le centre de Michamps. 25 exploitations ont pu en bénéficier en 2023.

Coopération internationale : Burkina Faso

Suivi des dossiers de coopération internationale entre la commune de BASTOGNE, le BURKINA FASO et la commune de TIKARE en cours :

Demande de subsides, suivi des projets (2021-2023) sous les conditions de financement de Wallonie

Bruxelles, du groupement agricole Suggrinoma et organisation de réunion en visio faute de présence possible sur place.

Clôture et relance d'un nouvel appel à projet pour la valorisation du travail des femmes au sein du groupement.

Adhésion au programme Fédéral Belge de Coopération International de partenariat entre la commune de Bastogne et la mairie de Tikaré et obtention d'une subvention de 59 628,29€ auprès de l'Union de Villes et des Commune de Wallonie pour la modernisation de la gestion de l'état civil, avoir une meilleure maîtrise et sécurisation des registres fonciers et assurer les populations d'une identité juridique sécurisée.

Mise en avant de la nécessité de « recensement des enfants fantômes » non déclarés.
Organisation de formation pour le personnel du service population de Tikaré et mise à disposition de matériel informatique afin de supprimer progressivement les registres papier et de mieux gérer la conservation des données de l'État Civil.

Hall relais agricole

Avancement du projet : arrivée d'une gestionnaire du projet et mise en adjudication des travaux et création des différentes pôles (découpe, transformation, cuisine collective, vitrine…).

PCDR

Secrétariat et contacts avec la Fondation Rurale de Wallonie (suivi des dossiers en cours).

Organisation des réunions CLDR, et des groupes de travail « Valorisation des espaces villageois ».

Mise en adjudication du cahier de charges lié à l'aménagement de la place de Bourcy en collaboration avec le bureau LACASSE (organisation réunion impétrants et établissement cahier de charges).

Finalisation du projet « Aménagement places et placettes », en collaboration avec la FRW et STP : élaboration du cahier de charges mise en adjudication et attribution d'une première tranche de travaux.

Attribution du marché « PCDR - Aménagement places de village » à l'entreprise DEUMER pour un montant de 175.167,65 €. Cela concerne les villages suivants : Cobru, Hemroulle, Mageret, Michamps, Senonchamps 1 et 2, Villers-La-Bonne-Eau et Wardin.

Préparation d'une nouvelle opération de développement rural en collaboration avec Bertogne.

Taille

Attribution du marché « Taille des haies agricoles 2023-2024 » à l'entreprise LAMBERT Christophe au montant de 5.000 €.

Divers

- Organisation de la taille de haies pour les parcelles agricoles en collaboration avec le PCDN ;

- ramassage des bâches et plastiques agricoles, deux fois par an, en collaboration avec IDELUX ;
- envoi de courriers et informations diverses aux agriculteurs de la Commune ;
- participation à la convention relative à la collecte de pneus usagés agricoles de type « silos » en collaboration avec la Province de Luxembourg et IDELUX Environnement : 10 exploitations participantes pour 5.000 pneus collectés ;
- activation de la Commission de constat de dégâts aux cultures durant les fortes précipitations de juillet, dégâts aux céréales, gestion et entretien de la station météo de Lutremange et aides administratives pour certains agriculteurs ;
- mise en place d'une procédure de gestion des infractions concernant les problématiques liées aux épandages d'effluents d'élevage ainsi qu'aux mauvaises pratiques cultural (labours excessifs…).

Animaux invasifs

En collaboration avec le DNF et la Région wallonne, suivi de diverses colonies de castors établies sur le territoire de la Commune, notamment à Losange, Hardigny et Hemroulle

Durant l'année 2023, la population nous a signalé la présence de ratons laveurs à de nombreux endroits tant dans les villages Benonchamps, Bourcy, Cobru, Hemroulle, Savy, Mageret, Marvie, Moinet, Wardin.

À plusieurs reprises des indices sérieux ont permis de localiser le passage de loups (animaux non-invasifs et protégés) sur le territoire de notre Commune. Ces indices ont été à chaque fois analysés par la Cellule Loup de la Région wallonne. Leurs conclusions tendent à démontrer qu'un loup a peut-être élu domicile au Grand-Duché de Luxembourg non loin de la frontière, qu'il franchit régulièrement. Mais les espaces forestiers et naturels ne sont pas suffisants pour permettre la sédentarisation d'un ou de plusieurs loups sur notre Commune.

Bastogne nature admise

Depuis 1998, Bastogne a mis en place un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) dans lequel les bénévoles prennent une série d'initiatives visant à préserver la nature. Ce PCDN a été renommé en 2022 « Bastogne nature admise », dénomination plus appropriée pour mettre en valeur ses actions.

Bilan 2023

- Distribution de kits d'élevage de papillons (et recharges) à l'attention des écoles primaires, tous réseaux confondus. Comme chaque année, les écoles se sont massivement inscrites pour cette opération : 21 kits et 13 recharges ont été livrés par l'ASB ADALIA ;
- distribution d'aquariums avec œufs de grenouilles à l'attention des écoles primaires, tous réseaux confondus. En 2023, 14 classes l'ont reçu avec un petit feuillet d'explication pour mener à bien l'éclosion des œufs et le développement jusqu'au stade de jeunes grenouilles. Chaque classe participante s'est engagée à relâcher les animaux dans des mares lorsqu'ils arrivent à ce stade ;

- participation au Printemps Sans Pesticides et à la Quinzaine de l'abeille. Dans ce cadre, quatre conférences ont été organisées :
  - « Un jardin fleuri au naturel » par Pascal COLOMB de l'ASBL Ecowal (12 participants) ;
  - « Les problèmes rencontrés au potager et les solutions » par Bastien DOMKEN de l'ASBL Adalia (24 participants) ;
  - « Le Frelon asiatique arrive dans nos régions » par Roger VANDROMAEL (22 participants) ;
  - « L'utilité des abeilles » par Jérémy BALAND (8 participants).
- fourniture de 100 pièges à frelons aux apiculteurs de la Commune de Bastogne ;
- visites guidées du jardin naturel du CTAC pour 15 classes de l'enseignement primaire, 2 classes de l'enseignement secondaire et une dizaine de personnes de l'ASBL Andage. L'occasion pour les élèves de découvrir la mare, le rucher didactique, les bandes de fleurs mellifères, l'hôtel à insectes, tous aménagements visant à ramener plus de biodiversité ;
- organisation de 4 promenades accompagnées d'un guide nature :
  - « Découverte plantes comestibles et médicinales » par Jules MEUNIER (10 participants) ;
  - « Les arbres, langage et diversité » par Jules MEUNIER (8 participants) ;
  - « À la découverte du monde des champignons des bois » par Jules MEUNIER (38 participants) ;
  - « Végétation dans Bastogne » par Jules MEUNIER (10 participants).
- organisation de la 6e édition du « Salon Bastogne nature admise » avec pour triple thématique : nature, tourisme durable et énergie renouvelable. Plus de 40 exposants étaient présents au Parc Élisabeth ainsi qu'une petite vingtaine de producteurs du terroir ;
- organisation d'une soirée « Écoute du brâme du cerf » dans la forêt de Freyr en collaboration avec Thierry PETIT du DNF (10 participants) ;
- distribution de 2.000 arbustes mellifères (action subventionnée par la Région wallonne) à l'attention du grand public. Cette action a été couplée, en partenariat avec l'ASBL ADALIA, à une conférence sur le potager qui a réuni 28 personnes ;
- distribution de 130 pommiers à basses et hautes tiges à l'attention des parents des enfants nés dans l'année ainsi que des mariés et cohabitants légaux de l'année ;
- distribution de 24.000 plants d'arbustes de haies aux 147 citoyens de la Commune de Bastogne qui s'étaient engagés à planter entre 5 mètres et 80 mètres de haies autour de leur habitation. Cette action s'inscrit dans la volonté des autorités communales d'améliorer la biodiversité des lieux ainsi qu'à réduire le rejet de carbone dans l'atmosphère.

Bien-être animal

Aire de jeux pour chiens

En 2022 le Collège communal souhaité voir aménager une aire de jeux pour chiens afin de répondre aux nombreuses demandes des personnes habitants en appartement dans le centre de Bastogne. En 2023 le Collège communal a approuvé la création de cette aire sur le site du Parc Élisabeth. Elle se composera d'une zone « petits chiens » (moins de 10 kg) et une zone « moyens et grands chiens » (plus de 10 kg). Le tout sera bien évidemment clôturé.

Cette aire devrait être complètement aménagée pour la fin du premier semestre 2024.

Campagne de stérilisation des chats errants

Bilan des captures en 2023 : 76 chats errants.

Le total général depuis le début des campagnes (novembre 2014) s'établit comme suit :

- 599 chats errants stérilisés (269 mâles et 330 femelles) ;
- 209 chats domestiques (ou déjà stérilisés/castrés) relâchés immédiatement.

Chenil Communal de Bastogne

Lorsque des personnes de la zone de police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Léglise, Neufchâteau, Ste Ode, Vaux-sur-Sûre) trouvent un chien, elles peuvent se présenter à un des postes de police (ou à un vétérinaire) de la zone afin de vérifier si le chien est pucé et ainsi pouvoir entrer en contact avec le propriétaire.

Si le chien n'est pas pucé, les policiers l'amènent au Chenil de Bastogne où il est hébergé et pris en charge durant 4-5 jours durant lesquels on recherche activement ses propriétaires. À la fin de ce délai, si personne ne s'est manifesté, le chien est évacué par le Refuge Les Cœurs Blessés de Léglise et proposé à l'adoption après le délai d'attente légal de 10 jours. À signaler que depuis octobre 2023, le public peut venir déposer les chiens directement au Chenil de Bastogne pour autant que cela se fasse durant les heures d'ouverture des services administratifs du CTAC et ce afin de soulager les équipes de garde de la police.

Au cours de l'année écoulée 21 chiens ont été hébergés au chenil : 7 ont été évacués vers le refuge Les Cœurs Blessés et 14 récupérés par leurs propriétaires.

On constate une diminution du nombre de chiens évacués vers le refuge animalier de Floriffoux depuis 2016, suite à la création d'une page Facebook dédiée en mars 2016. De nombreux habitants de la Commune prennent contact via ce canal pour signaler la disparition de leur animal et une grande proportion est retrouvée grâce aux partages sur Facebook. Toutefois les abandons ont doublé par rapport à 2022 (7 contre 3 en 2022).

Le service collabore étroitement avec la police de Bastogne dans le cadre de la gestion des chiens trouvés. Tous les chiens non pucés récupérés par leurs propriétaires doivent être en ordre d'identification dans les 15 jours de leur remise avec contrôle des policiers de la zone. Faute de quoi, procès-verbal est dressé pour défaut d'identification.

Chenil social

En juillet 2021, Céline TELLIER, Ministre en charge du Bien-être animal pour la Région wallonne, a lancé un appel à projets à vocation sociale pour l'accueil d'animaux. La Commune de Bastogne a décidé d'y répondre en mettant en place une structure d'accueil près de la Maison de repos Sans Souci à Bastogne.

Ce chenil social permettra d'accueillir les chiens (et chats) des personnes hospitalisées pour des soins de longue durée ou des résidents de la Maison de repos Sans Soucis.

Le chenil devrait accueillir les premiers animaux pour la fin du premier semestre 2024. Il y aura 6 cages pour chiens (avec sortie clôturée à l'extérieur), un local vétérinaire qui pourra servir aussi aux soins des animaux errants blessés, un local de toilettage. Il y aura également un espace de stockage de matériel (nourriture, couvertures…) et un petit local pour les bénévoles ainsi qu'un local pour les chats.

Le marché de travaux a été attribué en 2023 au montant de 205.700 € à l'entreprise SACOTRALUX.

Conseil Consultatif du Bien-être animal

En décembre 2022, les Communes de Bastogne et de Bertogne ont choisi de s'associer pour créer un Conseil Consultatif du Bien-être animal. Ce Conseil dispose exclusivement d'un pouvoir consultatif. Il peut émettre des propositions d'actions qui seront soumises à l'approbation des Collèges et Conseils des deux Communes.

Le Conseil Consultatif du Bien-être animal a pour buts de :

- de contribuer à améliorer le bien-être animal de manière générale, notamment en proposant des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des habitants des deux Communes ;
- de lutter contre la maltraitance et la négligence infligées aux animaux ;
- de proposer des lignes de conduite et des procédures claires sur différents sujets qui relèvent du bien-être animal.

Il est composé de 15 membres (renouvelés en mars 2025 et par la suite tous les 6 ans) à savoir :

- 4 citoyens ayant manifesté leur intérêt pour la cause animale au terme de la procédure d'appel à candidatures ;
- 1 représentant du secteur vétérinaire ;
- 2 bénévoles membres d'associations actives dans le Bien-être animal ;
- 2 représentants du secteur agricole ;
- 4 membres (3 membres représentants les majorités et un membre représentant les oppositions des deux communes) désignés au sein des Conseils communaux de Bastogne et de Bertogne ;
- 1 représentant de l'Administration communale de Bastogne ayant le Bien-être animal dans ses compétences et qui aura en outre le rôle de secrétaire du Conseil Consultatif du Bien-être Animal ;

- 1 représentant de la Zone de Police Centre-Ardenne.

Déclaration de chiens de catégorie 1

La Commune de Bastogne impose la déclaration des chiens de catégorie 1 auprès des services communaux.

Il s'agit des chiens de race suivantes : American Staffordshire Terrier, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier Dogue argentin, Mastiff (toute origine), Rottweiler, Mâtin brésilien, Tosa Inu, Akita Inu, Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog ou croisement avec une de ces races.

Toute personne désireuse de détenir un de ces chiens doit en obtenir l'autorisation, c'est-à-dire :

- faire une déclaration, muni de la preuve d'assurance, le passeport du chien et la carte d'identité ;
- fournir un extrait de casier judiciaire.

Un rapport rédigé par les maîtres-chiens de police attestant que le chien est détenu dans les conditions légales, est joint à la demande.

Pour rappel, toute autorisation de détention ne dispense en rien de l'obligation pour le maître de tenir le chien en laisse et celui doit porter la muselière lorsqu'il se trouve sur le domaine public.

Toute autorisation de détention peut à tout moment être retirée par le Bourgmestre sur base de rapport de la police en raison du comportement agressif du chien ou du propriétaire.

Le Bourgmestre peut requérir l'euthanasie de l'animal s'il se montre particulièrement agressif, qu'il a mordu à plusieurs reprises et sur base d'un rapport du vétérinaire mandaté par la commune.

Chaque année en collaboration étroite avec la police, une petite dizaine de demandes sont traitées

Quinzaine du Bien-être animal

Faisant suite à l'entrée en vigueur au niveau de la Région wallonne de l'obligation légale de puçage et de stérilisation des chats domestiques, les autorités communales ont décidé de mettre en place, depuis avril 2018, une Quinzaine du Bien-être animal.

Concrètement, les habitants de Bastogne ont la possibilité de s'inscrire durant cette quinzaine pour recevoir un bon de réduction d'une valeur de 30 € à faire valoir sur la stérilisation/castration ET/OU puçage de leur chat.

Les opérations doivent se faire obligatoirement auprès d'un des vétérinaires participant à l'opération (et qui a signé une convention le liant à la Commune). Sur base de la présentation de leur bon, les vétérinaires diminuent leur facture du montant de ce bon.

En 2023, 46 chats domestiques ont été pucés/stérilisés/castrés. Au total depuis la création de la Quinzaine du Bien-être animal, 324 chats domestiques ont été pucés/stérilisés/castrés et 36 chiens pucés.

Eaux et forêts

Missions

- Prime épuration individuelle, suivi des demandes ;
- épuration collective, suivi des demandes d'Idélux Eau ;
- pollutions ponctuelles de cours d'eau, suivi ;
- élaboration et suivi du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) en collaboration avec le Service Technique Provincial.

Abattage arbres

Attribution du marché « Domaine de Renval - Rue de Marche à 6600 Bastogne - Abattage de 5 arbres haute tige » au montant de 2.014 € à l'entreprise MIGNON Philippe.

Attribution du marché « Parc Élisabeth à 6600 Bastogne - Abattage d'un arbre haute tige » au montant de 742 € à l'entreprise MIGNON Philippe.

Attribution du marché « Rue Merceny / clos Renée Lemaire à 6600 Bastogne - Élagage/taille du houppier d'un saule pleureur » au montant de 1.272 € à l'entreprise MIGNON Philippe.

Attribution du marché « Cimetière de Villers-La-Bonne-Eau - 6600 Bastogne - Abattage de 4 arbres haute tige » au montant de 1.356,80 € à l'entreprise MIGNON Philippe.

Curages

Bastogne, Renval – « Curage ruisseau sur une longueur de 80 m, avec évacuation des boues ». Ce curage constitue la 1re phase des travaux de réaménagement du ruisseau de Renval à réaliser suite aux nombreux phénomènes de débordement constatés dans cette zone lors de fortes précipitations. Marché réalisé par l'entreprise MIGNON Philippe pour un montant de 1.936,00 €.

Empierrements

Travaux d'empierrement 2023 – « Bourcy et autres chemins communaux à définir » pour un montant total de 16.359,20 € par l'entreprise LAMBERT Christophe.

Travaux d'empierrement 2023 – « Marenwez et autres chemins communaux » à définir pour un montant total de 10.814,38 € par l'entreprise LAMBERT Christophe.

Travaux forestiers ETATS 113

Cantonnement de La Roche-en-Ardenne, marché attribué pour un montant total de 30.771,76 € :

- préparation du terrain, fourniture, plantation et entretien d'espèces forestières – GARIMPRE ;
- dégagement - LA CRIMOGE ;

- élagage - GARIMPRE ;
- empierrement - GARIMPRE.

Cantonnement de La Roche-en-Ardenne - Commune de Bastogne – « LA CRIMOGE », « MARVIE », « MARENWEZ » et « LES VAIDES » - Travaux forestiers pour l'année 2023 », marché attribué au montant de 5.755,27 €.

Cantonnement de La Roche-en-Ardenne - Commune de Bastogne – « MARENWEZ », « 7 CHEMINS DE WARDIN » et « GARIMPRE » - Travaux forestiers pour l'année 2023 attribué au montant de 8.068,46 €.

Vente de bois 2023 :

- Vente aux enchères de bois : 07/11/2023 - montant total de 12.055,94 € ;
- Vente de gré à gré :
  - « BOIS DE LA PAIX » : 102 €
  - « BOIS D'HAZY » : 316,20 €
- « CHEMIN DE BOULAIDE » : 428,40 €.

Fleurissement des villages

En 2023, 10 comités de villages/quartiers ont participé à l'opération annuelle proposée par la Commune de Bastogne qui consiste à fleurir les abords et voiries intérieures des villages/quartiers.

Il s'agit du Comité du Quartier du Parc, Comité de la Petite Bovire, ainsi que des Comités de Villages de Cobru, Hardigny, Longvilly, Marvie, Villers la Bonne Eau, Wardin, Wicourt. Chaque comité a reçu la somme de 300 € pour fleurir les bacs à fleurs et en assurer l'entretien. Le Comité de Rachamps a reçu, lui, la somme de 600 €, s'étant inscrit au Challenge Province Fleurie.

Petit patrimoine

Inventaire et classement selon la valeur historique et patrimoniale et planification de l'entretien et la rénovation du Petit Patrimoine Bastogne ville et villages en collaboration avec le Syndicat d'initiative et le Cercle d'histoire.

Plantes invasives

Comme bon nombre de communes de la Région wallonne, la Commune de Bastogne est confrontée à la présence de plusieurs types de plantes invasives.

La Spirée et la Balsamine de l'Himalaya ne posent pas vraiment de problème. À ce jour deux petites zones de population de Spirée ont été identifiées et en accord avec la Région wallonne il a été décidé de ne pas y toucher, leur développement étant nul et ne portant pas préjudice à la nature à l'endroit où elles sont situées. Quant à la Balsamine, quelques plants isolés ont été découverts lors de recensement notamment par le Parc naturel de la Haute Sûre Forêt d'Anlier, mais leur présence sur le territoire de Bastogne est vraiment anecdotique et ne présente aucun danger.

Par contre deux plantes invasives sont bien présentes chez nous. La Renouée du Japon. La lutte contre cette plante est particulièrement difficile. La Région wallonne préconise de ne pas essayer d'éradiquer les populations existantes, si elles ne causent pas de problème, pour éviter leur extension. Des petits morceaux de racines laissés sur le sol ou répandus suffisent en effet à lui permettre de se multiplier.

En ce qui concerne les populations de Berce du Caucase, près de 20 zones ont été traitées durant les mois de mai et juin 2023 en collaboration avec le Parc Naturel de la Haute Sûre Forêt d'Anlier. Le service a pu compter sur l'aide du SPW pour lutter contre les Berces le long du RAVeL Bastogne-Gouvy (plus précisément le long du tronçon Bizory-Bourcy) ainsi que pour la gestion d'une zone située entre Bizory et Foy. On constate d'année en année une diminution des populations de Berces sur le territoire de la Commune de Bastogne, preuve que les moyens mis en œuvre commencent à porter leurs fruits.

POLLEC

Mise en ordre de l'outil, participation aux ateliers, formations et séminaires.

RGPE : Permis d'environnement – Permis uniques - Déclarations

PERMIS D'ENVIRONNEMENT	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PE 2022/01	2	LEOPOLD TOUCHEQUE ASBL - Organisation d'un motocross par an durant 20 ans - Plaine Militaire de Sans-Souci
PE 2022/02	2	SCRL AZ PARTNERS - RUE DE LA DREVE, 12 - 6600 BASTOGNE Maintien en exploitation d'un atelier de carrosserie avec cabine de peinture et car-wash.
PE 2022/03	2	SPRL SERGE ENGLEBERT - Exploitation d'un chantier temporaire de remise en état d'un site par regroupement, tri, prétraitement et valorisation de terres, déchets inertes et déchets non dangereux - Luzery, 238 – 6600 BASTOGNE
PE 2022/04	2	ASS. BERNES - HUET - BERNES - Maintien en activité d'une exploitation agricole, augmentation d'hébergement du cheptel bovin et implantation d'une seconde prise d'eau souterraine - Rue Auguste LUTGEN, 129 - 6600 BASTOGNE
PE 2022/05	2	DC TECH'S (Monsieur Christophe DURRE - D-WASH) - Construction d'un bâtiment commercial et exploitation d'un car-wash en self-service - Bras - 6600 BASTOGNE
PE 2022/06	2	Benoit GARCIA - Maintien en activité et extension du cheptel bovin - Villers-la-Bonne-Eau, 1B - 6600 BASTOGNE
PE 2022/07	2	BN TRAVAUX - MICHAMPS, 54 - 6600 BASTOGNE - Maintien en activité (terrassement, travaux agricoles, vidange/débouchage fosses septiques)
PE 2022/08	2	STEPHANE ALBERT - Organisation d'un motocross par an durant 20 ans - NEFFE

PERMIS UNIQUES	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PUN 2023/01	2	Monsieur Léopold TOUCHÈQUE – Organisation d'un moto-cross à la plaine militaire de Sans Souci.
PUN 2023/02	1	LES CARRIERES SUR LES ROCHES SA - Approfondissement de l'ensemble de la fosse d'extraction et extension partielle sous les dépendances existantes - Rue Gustave Delperdange, 95 - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/03	2	ENROBAGE STOCKEM ESA SCA – Maintien de l'exploitation de la centrale de production d'enrobés hydrocarbonés, démolition puis reconstruction d'une nouvelle centrale avec stockage couvert des agrégats - Rue de le Fagne d'Hi, 19 - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/04	2	GRANDJEAN - Maintien en activité d'une entreprise de construction et menuiserie + régulariser un hall de stockage - Rue de la Fagne d'Hi, 1 - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/05	2	DC TECH'S (Monsieur Christophe DURRE - D-WASH) - Construction d'un bâtiment commercial et exploitation d'un car-wash en self-service
PUN 2023/06	2	CAMPING DE RENVAL - Maintien en activité d'un camping, réalisation de l'égouttage, raccordement aux impétrants, pose de PV et placements de 10 chalets - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/07	2	Marc DEOM S.A. – Maintien d'un atelier de découpe de viande et construction de deux halls de stockage - Rue du Marché Couvert, 19 - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/08	2	ENROBAGE STOCKEM ESA SCA – Maintien d'exploitation de la centrale de production d'enrobés hydrocarbonés, démolition puis reconstruction d'une nouvelle centrale avec stockage couvert des agrégats - Rue de le Fagne d'Hi, 19 - 6600 BASTOGNE
PUN 2023/09	2	HOTEL BASTOGNE SA - démolition de 2 habitations et construction d'1 hôtel et d'1 immeuble à appartements + un parking souterrain - Rue de Neufchâteau 32-32A et d'Assenois à 6600 BASTOGNE
PUN 2023/10	2	AZ PARTNERS - Renouvellement du permis d'environnement et nouveau projet de construction d'une extension d'un atelier de carrosserie– Rue de la Drève, 12 - 6600 BASTOGNE
PEO/HC/2019/02	1	ELICIO - 2e EP : construction et exploitation de 4 éoliennes, d'une puissance maximale de 5,6MW chacune, aménagements d'une cabine de tête, chemins d'accès et aires de montage - 6640 VAUX-SUR-SÛRE

Les permis d'environnement et uniques mentionnés ici ont fait l'objet d'une demande qui a été traitée par le Service Environnement. Cela ne signifie pas qu'ils ont été octroyés, ni même que la procédure a atteint son terme. Ont été traités en 2023 : 11 permis uniques, 8 permis d'environnement et 122 déclarations.

Outre l'instruction de ces demandes, le Service collabore avec le Département de la Police et des Contrôles (SPW – DGARNE) et d'autres services pour contrôler le respect des permis en cours de validité.

De plus, pour des projets (généralement éoliens) faisant l'objet d'une demande de permis sur une commune voisine, il y a régulièrement lieu d'organiser des enquêtes publiques sur le territoire de Bastogne.

L'organisation des réunions préalables (à l'étude d'incidences environnementales) d'information (RIP), y compris pour des projets relevant du CoDT, et leur secrétariat incombent également au Service.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue des Récollets, 12 A
cpas@bastogne.be

Jean-Michel GASPART, Président
Dimitri COLLET, Directeur général
Christina ANTOINE, Travailleuse sociale en chef

ACCUEIL

Silvia CENTURIONE, Mona EL MAIMOUNI,
Amélie MICHAUX et Christine NZOTUNGISHAKA

SERVICE ADMINISTRATIF

Vincent BARTHELEMY, Silvia CENTURIONE, Myriam COLINET,
Mona EL MAIMOUNI, Marie KRACK, Alicia LOUIS, Amélie MICHAUX,
Marie-Claire TABAR, Gwenaëlle TALBOT et Dany TUMSON
cpas-admin@bastogne.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Marie DECHAMBRE, Coralie DEWALQUE, Caroline HENRIET,
Maïté LAMBERT, Marta NGUENZI, Lise RAUSCH,
Élodie VANDERHAEGEN, Aurélie WUIDART
cpas-ssg@bastogne.be

Dans le contexte du droit à l'aide sociale, le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Pour ce faire, les assistantes sociales du service social général assurent :

- la réception des demandes de DIS, d'aides sociales ou d'informations générales, des demandes d'aides urgentes… ;
- l'instruction des dossiers (DIS, aides sociales, avances sur les allocations sociales…) qui leur sont confiés ;
- l'orientation des personnes vers les services spécialisés internes ou externes au CPAS, si besoin.

Ce service est mis en avant et est amené à gérer des tâches nombreuses et variées.

Une permanence sociale est prévue chaque jour de la semaine pour toutes demandes d'aides sociales et/ou demandes administratives.

Chaque assistante sociale a son propre jour de permanence mais est aussi accessible tous les jours de la semaine sur rendez-vous ainsi que pour les demandes d'aides urgentes.

En 2023, 1.340 demandes d'aides sociales ont été traitées, 370 droits à l'intégration sociale et aides équivalentes.

ACCUEIL DE L'ENFANCE ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

Laetitia BODET, Juliette CARLIER,
Laura STIERNET et Émilien RENQUIN
enfance@bastogne.be

*Agents de terrain Potes*En*Ciel – EDD – Année scolaire 2023-2024*
Julien DELECOURT et Anne-Chantal LEBRUN

Agents de terrain S'Passe-Temps – Accueil – Année scolaire 2023-2024
Virginie BALLA, Gauthier BERCK, Justine COBRAIVILLE,
Amélia MERGNY et Sarah VERCRUYSSEN

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de 2,5 ans à 16 ans (avec des exceptions). Il a pour mission d'occuper les enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

MISSIONS

Ce secteur est régi par le décret Accueil Temps Libre (ATL) de 2003, les missions de la coordination sont les suivantes :

- coordonner la réalisation de l'état des lieux ;
- assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population ;
- impulser un travail en partenariat ;

- aider à la préparation du programme Coordination Locale pour l'Enfance (CLE). Il veille notamment à ce que les dossiers soient complets et conformes au décret ;

- faire des propositions, sous la responsabilité de l'échevin, pour une politique d'accueil cohérente et globale ;

- assurer le secrétariat de la CCA (Concertation Communale de l'Accueil).

La coordination permet d'observer les besoins dans le secteur de l'accueil extrascolaire (avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et les vacances scolaires) et amène de la réflexion entre les différents acteurs de terrain, les pouvoirs décideurs et les personnes qui confient leurs enfants afin de répondre à leurs besoins.

Le coordinateur est la charnière de la mécanique et garantit une politique d'accueil de qualité, permettant un épanouissement global de l'enfant, un accès à tous et une harmonie entre la vie active et la vie de famille.

Quatorze opérateurs d'accueil sont subventionnés par l'ONE (à raison de 0,20 €/heure/enfant - avec indexation) : Noville, Arloncourt, Mageret, Marvie, Wardin, Foy, Rachamps et Lutremange ; accueil centralisé du CPAS S'Passe-Temps ; École Libre de Bourcy ; Institut Notre-Dame et Saint Joseph ; « l'Ile aux bambins » et « École pour tous ».

La majorité des accueillantes ont suivi la formation de base et chacune poursuit son cursus de formation continuée à raison de 50 heures tous les trois ans.

L'ONE octroie également un subside à la coordination, qui permet d'engager une personne à mi-temps et de subvenir à ses frais de bureau, de déplacement et de téléphonie. Pour la Commune de Bastogne, ce subside s'élève à 31.740€ par an (indexé).

COURS D'ANGLAIS

En vue de préparer les enfants à leur futur apprentissage scolaire en langue, le service leur propose 1h30 d'anglais par semaine. Les activités se veulent ludiques et sont donc axées sur le jeu. Trois niveaux d'apprentissage sont proposés.

Les enfants sont accueillis le mercredi après-midi par une enseignante diplômée : en 2023 l'animatrice était Madame Héloïse HARTMAN.

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, 25 enfants participent aux activités. Ils sont répartis en 3 groupes.

POTES*EN*CIEL (L'ÉCOLE DES DEVOIRS - EDD)

Le projet offre un service ouvert à tous et de qualité avec comme objectifs : établir une relation de confiance entre l'enfant et son animateur mais aussi entre l'animateur et les parents de l'enfant ; fortifier les compétences et tenter de surmonter les faiblesses ; permettre à l'enfant d'appréhender sa place dans le groupe et dans la société et découvrir la valeur de celle-ci. Il porte les valeurs suivantes : prendre le temps ; être à l'écoute et prendre en considération la parole de l'enfant ; le respect dans tous ses aspects - envers soi-même, envers autrui, envers les locaux et le matériel, envers l'autorité… ; comprendre la différence pour mieux l'accepter ; la participation de chacun pour que (Les) Potes En Ciel reste à l'image du groupe d'enfants qui y participe.

L'EDD s'adresse en priorité aux enfants les plus fragilisés de notre société. Elle doit œuvrer pour que chaque enfant qui la fréquente à l'un ou l'autre moment de son parcours scolaire progresse et réussisse dans l'acquisition de son autonomie. Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation de qualité.

L'EDD accueille 24 enfants de 6 à 12 ans tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Le mercredi, elle accueille environ 12 enfants en après-midi. La liste d'attente comprend 25 enfants qui espèrent obtenir une place.

Pour l'année scolaire 2022-2023, une subvention théorique de 9.365,55 € a été attribuée par l'ONE. Une avance de 7.955,05 € a déjà été payée par l'ONE. Le montant restant de 1.410,50 € sera payé dans le courant de l'année scolaire.

RÉCRÉA'KIDS

Durant les vacances de Noël et de Pâques, le service organise des stages pour les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans, dans les locaux de l'ICET.

Les enfants sont accueillis de 9h à 16h (avec une garderie de 7h à 9h et de 16h à 18h) dans les mêmes conditions financières que la Plaine et la Mobi'Plaine. Les enfants sont répartis en 2 ou 3 sections : les oursons (pré- et première maternelle), les koalas (de la deuxième maternelle à la deuxième primaire), les pandas (de la troisième à la sixième primaire) durant les vacances de printemps. Les oursons (pré- à troisième maternelle) et les pandas (première à sixième primaire) pour les vacances d'hiver.

Durant les vacances d'hiver et de printemps 2023 le service a organisé deux semaines de stages.

Durant les vacances d'hiver, la moyenne d'enfants présents était de 36 enfants/jour, double de l'année 2022. Durant les vacances de printemps, la moyenne était de 51 enfants/jour, deux enfants en plus qu'en 2022.

S'PASSE-TEMPS

Ce service accueille tous les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans scolarisés dans la commune de Bastogne, tous réseaux confondus. Il a pour but de proposer une solution alternative à l'École des Devoirs (Potes*En*Ciel) afin que celle-ci ne fasse plus office de garderie.

S'Passe-Temps est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 11h45 à 18h en période scolaire.

L'accueil est un temps d'activités autonomes encadrées, mais il peut également :

- être composé d'activités éducatives, culturelles et sportives ;
- offrir un espace d'accueil permettant aux parents, dans l'impossibilité de garder leur(s) enfant(s) pour diverses raisons, de le confier en toute sécurité dans un endroit serein ;
- être un espace de jeux pour les enfants proposant des activités diversifiées ;
- être un espace d'épanouissement pour l'enfant tout en permettant une facilitation de l'organisation de la vie familiale et sa consolidation au travers d'un accueil de qualité ;

- être un temps transitoire où l'enfant peut notamment souffler après une journée d'école, jouer, découvrir, s'éveiller, accomplir ses travaux scolaires en autonomie et dans un endroit calme…

Cet accueil est également reconnu et subsidié par l'ONE dans le cadre du Décret Accueil Temps Libre du 3 juillet 2003, modifié le 26 mars 2009 pour l'année scolaire 2019-2020 et l'année scolaire 2020-2021.

Au début de l'année 2023, chaque jour, entre 30 et 70 enfants (tous réseaux confondus) ont été accueillis et encadrés par une équipe de quatre animateurs-accueillants. L'inscription est hebdomadaire avec une facturation à la présence pour les familles.

En ce qui concerne les inscriptions du mercredi et pour palier au trop grand nombre d'enfants présents, un système d'inscription à l'année a été mis en place. L'inscription est à payer afin que la réservation soit effective, peu importe si l'enfant est présent ou pas.

Depuis septembre, la fréquentation est restée la même. Du lundi au vendredi, une fréquentation moyenne de 30-70 enfants, avec un pic de fréquentation le mercredi.

Dans le milieu d'accueil, les enfants ont la possibilité d'utiliser du matériel de manière libre (matériel de dessin, de sport, livres, puzzles ou jeux de société). Les accueillant(e)s veillent au bon déroulement de ces jeux libres.

De manière ponctuelle, des activités spécifiques et variées sont mises en place : bricolages sur des thèmes culturels (les fêtes de l'année), match de football, découverte de livre ou jeux de sociétés…

L'accueil est un moment où l'enfant peut s'occuper en fonction de ses besoins du moment tout en respectant le cadre dans lequel il se trouve (les limites émises par l'accueillant(e), la possibilité de faire l'activité, le respect global du groupe…). L'enfant peut choisir de participer à l'activité, réaliser ses devoirs de manière autonome, se poser… En procédant de la sorte, son sens de la responsabilité et toutes ses capacités pour vivre en société sont alors mis en exergue.

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

COMME TROIS POMMES

Rue de la Chapelle, 72/R1
commetroispommes@bastogne.be

Marine GUILLAUME, Directrice – infirmière en santé communautaire
Émeline BLERET, Cindy GABRIEL, Laurence LHERMITTE, Cassandra LOUIS,
Émilie NOISET, Élodie STILMANT, Bénédicte THEIS, accueillantes
Jocelyn LINONHAY et Murielle STERNOTTE, aide au repas et ménage

La crèche accueille quotidiennement 28 enfants. Durant cette année 2023, la crèche a tourné avec un rythme régulier.

En octobre 2023, l'équipe a participé pour la quatrième fois à une étude sur les enfants porteurs du pneumocoque au niveau nasopharyngée. Celle-ci est organisée par l'Université d'Anvers. Cette étude a été proposée aux parents et, sur base volontaire, 10 enfants y ont participé.

En juin 2023, une partie de l'équipe a suivi trois journées de formation de premiers secours qui aboutissait à l'obtention du Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS). En décembre 2023, une autre partie de l'équipe a participé à cette même formation.

En janvier 2023, la directrice a démarré la formation de « Direction des milieux d'accueil 0-3 ans ». Cette formation s'est terminée en décembre 2023 par une présentation orale.

Depuis décembre 2021, et jusque septembre 2023, Madame GEORGES assure les séances de psychomotricité a raison d'une par trimestre.

LA JARDINIÈRE – SERVICE D'ACCUEILLANTES SALARIÉES

Rue du Vivier, 58

Julie CRESCENZI
lajardiniere@bastogne.be
Permanences les mardis, mercredis matin et jeudis

Le service compte actuellement 8 accueillantes salariées, 1 accueillante conventionnée ainsi que 3 accueillantes conventionnées en maladie longue durée. Elles sont encadrées par 1 assistante sociale, pour une moyenne de 43 enfants. Tous les deux mois, l'assistante sociale effectue des visites à domicile. La capacité du service étant à 72 places soit 18 accueillantes. Pour remplir le service il reste 9 accueillantes à engager.

Les accueillantes reçoivent les enfants et les parents dans une infrastructure familiale et sécurisée. La priorité est donnée aux enfants de moins de 3 ans. Les accueillantes mettent leur expérience personnelle et leurs acquis professionnels au service de l'accueil des enfants. Elles jouent un rôle essentiel dans la socialisation de l'enfant, dans son développement, la construction de sa personnalité, son éveil. Elles sont des partenaires privilégiées dans l'éducation des enfants, en relation avec les parents.

Durant l'année 2023, les accueillantes ont toutes bénéficiée d'une formation BEPS (Brevet Européen des Premiers Secours (sauf 1 accueillante).

Le service a travaillé en collaboration avec une psychomotricienne qui se rend au domicile des accueillantes.

En 2023, le service a recruté 2 accueillantes salariées à temps plein, Mesdames Chelsea DE KONINCK et Maureen LOUIS. Dans le cadre du recrutement, l'assistante sociale a effectué plusieurs présentations du métier dans les écoles à Arlon, Libramont et La Roche-en-Ardenne. L'assistante sociale a rédigé une annonce sur le site Internet et la page Facebook de la Commune et a également fait publier une annonce sur le site du FOREM.

LA PAUSE GRENADINE

Avenue Mathieu, 22 R
pausegrenadine@bastogne.be

BRACQUEZ Jessica (directrice),
Marie LIGNIAN (PMS, accueillante, projet « Particip'accueil »,
Nathalie BOUCHEZ, Valérie DELAET, Audrey DEFOY, Fabienne GALERIN et Claire HOGGE (encadrement)

La crèche dispose de 14 places (âges mélangés).

Actions menées en 2023

Activités extérieures

L'équipe continue son projet pour sortir un maximum et par tous les temps (promenades, jeux dans la cour, dans le jardin…) avec les enfants.

AFSCA

Depuis plusieurs mois, les activités ont été mises en standby les activités culinaires à la Pause Grenadine. Afin de pouvoir remettre en place ces activités de manière la plus sécurisée possible, des fiches résumant la réglementation AFSCA et les recommandations de l'ONE ont été réalisées. Ces fiches ont été validées par l'AFSCA et par le conseil du CPAS et nous en avons informé les parents. Nous pourrons donc remettre en place ces activités durant 2024.

Comportement éco-responsable

- L'accueil favorise le réutilisable plutôt que le jetable (couches lavables acceptées, utilisation de lingettes lavables, récupération de sacs en papier pour le linge sale à rendre aux parents…) ;
- il privilégie au maximum les activités et jeux en extérieur ;
- il collabore avec le service cuisine de la Maison de repos Sans Souci concernant la préparation et la livraison des repas (local et bio quand c'est possible, de saison et sans déchets).

Inclusion de la personne handicapée

- Intégration d'une personne handicapée et reconnue comme puéricultrice renfort au sein de l'équipe de la Pause Grenadine : adaptation de l'horaire, des tâches… ;
- pas d'accueil d'enfant porteur d'un handicap en 2023, mais c'est toujours un projet qui tient à cœur ;
- partenariat avec le service Andage : accueil de 2 bénéficiaires pour le nettoyage de l'espace repas, la désinfection des jeux et de l'aide dans diverses tâches administratives. En échange, Andage pour profiter de l'espace Snoezelen ;
- la nouvelle programmation FSE « Particip'accueil » est lancée. Activités prévues pour améliorer la transition vers l'école et le soutien à la parentalité.

Plan interne d'urgence

L'équipe a retravaillé son Plan Interne d'Urgence (PIU) avec l'aide d'une nouvelle conseillère en prévention. Une réunion est prévue en février 2024 pour remettre au point en équipe toutes les consignes et procédures de sécurité et d'évacuation en cas d'incendie. Nous prévoyons un exercice d'évacuation au printemps avec les enfants.

Plusieurs membres de l'équipe ont été formées en secourisme, le reste de l'équipe sera formé dans le courant 2024.

Soutien à la parentalité et réinsertion sociale et professionnelle

- Grâce au subside LREP, les ateliers « Saperlipapote » ont continué tous les mardis matin de 9h30 à 11h, dans les locaux de la Consultation ONE de Bastogne avec la collaboration des Jeunesses Musicales du Luxembourg belge durant l'année scolaire et quelques ateliers ont été organisés durant les congés scolaires ;

- projet « Musique au jardin » : durant la fermeture estivale du Lieu de Rencontre Enfants-Parents (LREP), nous avons délocalisé le lieu de rencontre dans le jardin de la Pause Grenadine. Malheureusement, le mauvais temps étant de la partie, nous avons dû nous rapatrier dans les locaux du service ;

- accueil des familles suivies par le SAJ et le SPJ ;

- collaboration avec le CPAS pour certaines familles ;

- procédure afin d'atteindre la reconnaissance « crèche niveau 3 » (accessibilité sociale renforcée).

Transformation en crèche

- Poursuite du travail pour la transformation de notre Halte Accueil en crèche, tout en y incluant certaines particularités pour maintenir cette accessibilité ;

- suite à notre passage en crèche, nous avons continué à retravailler notre projet d'accueil pour qu'il corresponde à notre nouvelle réalité de terrain. Plusieurs réunions d'équipe se sont organisées pour retravailler ce projet toutes ensemble, il est encore en cours de réflexion ;

- suite à une formation en décembre 2022, nous avons réaménagé notre espace afin qu'il corresponde mieux à notre réalité de crèche. Nous avons mené plusieurs réunions d'équipe à ce sujet et avons fait appel à notre conseiller pédagogique de l'ONE pour nous aider dans notre réflexion. Cet aménagement est toujours en cours de travail afin d'améliorer l'espace d'accueil des enfants.

Conclusion

L'équipe se stabilise, ce qui permet de mieux avancer dans les différentes réflexions et projets.

Nous continuons notre réflexion à propos de l'aménagement de l'espace et la réécriture de notre projet pédagogique et toutes les réflexions qui nous viennent à l'esprit suite au passage en crèche de notre halte-accueil.

L'équipe continue ses diverses collaborations avec Andage, avec l'ONE de Bastogne et les Jeunesses Musicales pour notre lieu de rencontre enfants-parents.

Avec lancement de la nouvelle programmation « Particip'accueil » l'équipe est en pleine réflexion pour mener divers projets pour améliorer la transition vers l'école et le soutien à la parentalité.

LES PIOUPIOUX

Rue des Arbalétriers, 46
lespioupioux@bastogne.be

Yolande GENON, Directrice et assistante sociale
Annelise CREMER, Aurore DEWEZ, Marie DEWEZ, Mélissa SOVILLA (puéricultrices)
Hatice AKKOLUNYU (aide aux repas et technicienne de surface)

La crèche accueille chaque jour 11 enfants de 0 à 3 ans. Avec le soutien de l'ONE, au cours de l'année 2023, Les Pioupioux ont accueilli 26 enfants, à temps complet ou partiel.

Les enfants évoluent en groupe d'âges mélangés, tous les enfants vivent ensemble dans un environnement sécurisé. Chansons, comptines, lecture, bricolage, peinture, activités ludiques rythment les journées. La crèche possède un bel espace extérieur permettant aux enfants d'expérimenter des activités dehors, et de profiter de l'extérieur par tous les temps.

En 2023, les enfants ont pu bénéficier de la venue d'une psychomotricienne, Marylène GEORGES.

Les puéricultrices ont suivi la formation en secourisme pédiatrique.

Les PiouxPioux travaillent en collaboration avec les autres crèches et le service d'accueillantes d'enfants. Une coordination Petite enfance est bien en place, elle permet d'avoir des projets communs et d'avancer dans la même direction notamment au niveau de la gestion de la liste d'attente.

LES POUSSINS DE RENVAL

Domaine de Renval (rue de Marche, 150)
poussinsderenval@bastogne.be

Nathalie VAN DAELE, Directrice

La crèche « Les Poussins de Renval », accueille chaque jour quinze d'enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h, dans ses installations situées à Renval.

La composition de l'équipe est de :

- une responsable, assistante sociale ;
- 6 accueillantes de formations différentes (puéricultrices, aspirantes en nursing et institutrice maternelle) ;
- une personne s'occupant des repas et de l'hygiène et l'entretien des locaux.

En 2023, la crèche a pu faire bénéficier 32 familles d'un accueil (à temps partiel ou complet).

Sous la houlette de l'ONE, nous fonctionnons dans une pédagogie dite de « groupe d'âges mélangés ». Vivant ensemble dans un même espace quotidien, les petits (bébés de 0 à 1 an) apprennent des grands (de 1 à 3 ans) et les grands des petits au travers des différentes activités proposées suivant des préceptes de liberté de mouvement et d'inclusion des familles.

Deux types d'activités sont proposées durant l'année selon différents thèmes mensuels (le printemps, les couleurs, Halloween, le goût, l'automne, Pâques, St Nicolas, Noël, les animaux.) ainsi que des activités quotidiennes : lecture, psychomotricité, chants, dessin, peintures, bricolages, danses, promenades...

ACCUEIL ET SERVICES DÉDIÉS AUX AÎNÉS

RÉSIDENCE SANS SOUCI

Chaussée d'Houffalize, 1 A
residence.sans.souci@bastogne.be

Sylviane PLENNEVAUX, Directrice
Isabelle DELSOIR et Ana-Maria GURAMULTA Ana-Maria, infirmières en chef
Martine SCHOLTUS, brigadière
Christine MICHEL, cheffe de service social
Pascal DELSALLE, responsable technique
Mathieu WINKIN, responsable cuisine, restaurant et repas à domicile

Dans le cadre de la réintégration socioprofessionnelle, différents agents viennent renforcer les différentes équipes de la maison de repos : 1 au service administratif, 5 au service soins, 5 au service cuisine restaurant, 3 au service technique, 8 au service volant. En 2023, ce quota n'a pas été respecté.

La Résidence compte 106 lits dont 35 lits MRS (Maison de Repos et Soins) et 71 MRPA (Maison de Repos pour Personnes Agées). Le travail continu de la direction a permis d'atteindre un taux d'occupation optimal.

	2022	2023
Nombre de journées d'hébergement	37.886	38.546
Taux d'occupation	97,92%	99,62%
Nombre de journées INAMI	37.196	37,792
Taux d'occupation	96,14%	97,68%
Journées d'hospitalisation	565	273
Décès	37	28
Départ définitifs	1	6
Nouvelles admissions	38	37

Le prix pour une chambre seule varie entre 45.52 € (ancien bâtiment) et 61,83 € (nouveau bâtiment). Le prix pour la chambre couple est de 83,04 €.

La moyenne d'âge des résidents entrants est de 80,2 ans. La moyen d'âge des résidents décédés est de 88,5 ans. Deux centenaires ont été fêtés cette année (101 et 100 ans).

Activités

Plusieurs projets ont été mis en place durant cette année. C'est notamment grâce à la présence des stagiaires en éducation ou assistant social que tout cela a été possible. Notre institution est souvent recommandée dans les écoles vu l'encadrement proposé et la volonté de la Direction de faire de la maison de repos un véritable lieu de vie.

Pour la première année, un des défis du Grand Gediwi Raph 1er a pu se faire au sein de la Résidence. Nous avons également inauguré la Place des géants, mettant à l'honneur l'une de nos résidentes qui a joué le rôle de Marie-Jeanne à ses débuts.

Dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire », 12 étudiants ont été engagés. Différentes activités ont été mises en place durant ces 2 périodes de 10 jours.

En octobre, le repas « chasse » a permis aux familles de venir partager un moment convivial avec leur résident.

L'équipe a également relancé le marché de Noël avec différentes activités mises en place par notre personnel d'animation.

Repas à domicile, dans les écoles et dans les crèches

Ce service prépare les repas dans les cuisines de la Maison de repos pour les personnes âgées, isolées, socialement en difficultés. La distribution ne concerne que les repas de midi : ils sont composés d'un potage, une viande, un féculent, un légume et un dessert et sont livrés au moyen de deux véhicules de service, à travers toute la Commune. Les repas du dimanche sont livrés le samedi et doivent simplement être réchauffés. Un nouveau véhicule sponsorisé par les commerçants de la ville et alentours a été livré et inauguré en décembre 2023.

Ce service est en constante augmentation. Pour l'année 2023, 16.024 repas ont été livrés à domiciles (7,2€/repas) soit en moyenne 43,90 repas journaliers.

Il faut y ajouter la production des repas à domicile pour la commune de Gouvy : 12.292 repas soit en moyenne 33,68 repas/jour et pour la commune de Bertogne : 3486 repas soit en moyenne 9,55 repas/jour.

L'équipe livre également es écoles communales et les crèches :

- écoles communales de Bastogne : 23.784 repas ;
- écoles communales de Bertogne : 2.337 repas ;
- crèches : 15.381 repas pour les 5 entités.

C'est donc au total 73.304 repas qui ont été préparés par la cuisine de collectivité durant l'année 2023.

Les efforts du responsable cuisine et de son équipe ont été récompensés cette année par 2 prix : le premier étant le Gault et Millau. La remise des Gault & Millau Catering Awards a eu lieu à la Maison de la Poste (Tour et Taxis).

L'équipe de la Résidence Sans Souci, sous la direction de Madame PLENNEVAUX et de Monsieur WINKIN, responsable cuisine, ainsi que les collaborateurs de Sodexo ont également remporté le prix de la Responsabilité Sociale. Les membres de l'équipe étaient présents pour la réception du prix.

Ensuite, en novembre dernier, la cellule « Manger demain » a reconnu le travail de nos équipes en octroyant le 1er radis dans le cadre du projet Green Deal « Cantines Durables ».

Travaux

Durant l'année 2023, les travaux de modernisations de l'ascenseur ont enfin pu aboutir ainsi que la réfection de plusieurs chambres (fibres de verre, lino, ...) et des couloirs.

La MRS a également reçu un subside dans le cadre du plan de relance React permettant d'acquérir un container qui a été placé sur le parking à l'arrière de la maison de repos. C container a permis de créer un espace supplémentaire pour le personnel. Dans ce cadre, nous avons également pu placer des capteurs de CO^2 et des climatisations.

Deux vannes motorisées en chaufferies et de tous les luminaires ont également été remplacés, ainsi que tous les frigos mis à disposition des résidents. En buanderie, la Brigadière a fait changer les sondes de températures des sèche-linges. Tout cela dans le cadre de l'économie d'énergie (-16 % en électricité et -7 % en chauffage).

Différents travaux de rénovation de la chaufferie sont en cours sachant que le bâtiment de l'ancienne aile date des années 70.

SAMARITEL

Le Samaritel est un appareil permettant d'alerter un proche ou les services de secours en cas de problème. L'installation et le premier mois d'utilisation coûtent entre 30 € et 40 € en fonction de l'appareil et une redevance mensuelle de 13,63 € ou 16,63 € en fonction de l'abonnement pris, est demandée. Le CPAS de Bastogne intervient pour 6,37 € dans le paiement de la redevance mensuelle. Le service assure une assistance aux personnes isolées, âgées, handicapées ou en difficulté passagère et qui utilisent cet appareil.

Au 31 décembre 2023, le service recensait 60 abonnés.

ACCUEIL ET SERVICES DÉDIES AUX PERSONNES FRAGILISÉES

ABRI DE JOUR « PAUSE-TOIT »

Coralie DEWALQUE
anim2rue@gmail.com

L'abri de jour « Pause-Toit » est un lieu d'accueil pour personnes en situation de grande précarité sur la commune de Bastogne. Il permet aux personnes qui se retrouve à la rue, victimes d'un système d'hébergement temporaire (maison d'accueil, abri de nuit) saturé et parfois inadapté (par exemple, les entrées en maison d'accueil sont souvent conditionnées à une absence/une gestion de l'addiction) de se « pauser/poser » et déposer ses difficultés au chaud et en toute sécurité.

Durant l'année 2023, au vu de l'augmentation significative de la fréquentation, l'abri a déménagé dans un bâtiment plus adapté, mis à disposition par la Ville de Bastogne, qui se situe à la rue de la Chapelle 1 – 6600 BASTOGNE. Le nouveau bâtiment comporte une pièce commune pouvant accueillir une douzaine de personnes, une cuisine, des sanitaires, une chambre à coucher et un bureau.

Les horaires d'ouvertures ont été élargis, l'abri est maintenant ouvert le lundi de 9h à 13h et du mardi au vendredi de 9h à 15h.

Du personnel supplémentaire a également été engagé, l'équipe est maintenant composée de 3 éducateurs (2,5 ETP) et une coordinatrice (0,5 ETP).

Le déménagement a permis l'accès à une cuisine et à un bureau. Ces deux changements ont permis de diversifier l'accompagnement. La cuisine a rendu possible la mise en place de repas. Le déjeuner permet de questionner sur la nuit passée, sur l'humeur du jour, de clarifier les demandes de chacun et d'organiser les moments administratifs au sein du bureau. Les usagers présents pour les repas sont invités à les organiser et les préparer s'ils le souhaitent. Les repas participent à redonner des repères chronologiques importants et à se réapproprier des habitudes du quotidien.

L'espace bureau rend possible les entretiens individuels et permet également à la personne de s'isoler en cas de difficultés, c'est aussi une invitation à se poser avec un membre de l'équipe afin de déposer ses doutes, craintes et questionnements sans devoir se soucier d'autrui et ainsi, prévenir la crise.

Les partenaires de l'abri de jour sont :

- Service Public de Wallonie – Intérieur Action Sociale – Département de l'Action Sociale : subvention de 30.000 € via l'appel à projets « Accueil de jour » pour l'année budgétaire 2023 ;
- Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg : subvention de 25.485.60 € via l'enveloppe « Projets 2023 » ;
- Housing First et le Housing Led de la Province de Luxembourg : collaborations privilégiées pour le public-cible Housing First Lux ;
- Relais Santé du Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg : permanence au sein de l'abri chaque jeudi de 9h à 12h par une infirmière ou une psychologue afin de faciliter l'accès aux soins de santé physique et/ou de santé mentale ;
- Planning familial de Bastogne : mise en place d'une permanence où les personnes peuvent rencontrer une psychologue et bénéficier d'un suivi régulier ;
- Ville de Bastogne : mise à disposition des infrastructures ;

- Croix-Rouge de Bastogne : dons alimentaires, hygiène et vêtements ;
- Asbl Saint-Vincent de Paul : dons alimentaires ;
- Cœurs sans frontières : dons de vêtements, couvertures et aide matérielle ;
- Solaix : formations en assuétudes ;
- Asbl le 210 – La Moisson : Maison d'accueil ;
- Maison de Repos et de soins du CPAS de Bastogne : draps, soupe, laverie.

Chiffres 2023

- 171 jours d'ouverture ;
- 52 hommes différents accueillis ;
- 12 Nombre de femmes différentes accueillies ;
- moyenne de personnes accueillies par jour : 6 *(le maximum étant 13 personnes le 20 décembre 2023)*.

Observations

- **Précarité en santé physique et/ou mentale :** les difficultés d'accès aux soins de santé physique et/mentale et l'une des problématiques majeures des personnes en situation de grande précarité. La pérennisation de l'abri en 2023 a permis, d'une part la mise en place de permanences régulières avec une psychologue du centre de planning familiale de Bastogne et d'autre part, la collaboration avec le Relais Santé pour la mise en place de permanence avec une infirmière et/ou une psychologue qui peuvent apporter les soins de premières nécessités ;
- **Hygiène :** Le changement de bâtiment ainsi que les nouveaux partenariats établis en 2023 ont permis l'accès à une douche chaude, des produits d'hygiènes, l'accès à un lavoir et de nouveaux vêtements afin de prendre soin d'eux-mêmes. Cela représente un vrai moment de répit et aide à renforcer et valorise l'image qu'ils peuvent avoir d'eux même ;
- **Point de chute – création d'un réseau :** l'abri permet d'avoir un point de chute afin de pouvoir déposer leurs difficultés, se sentir soutenus et recréer des liens, un réseau autour de la personne, dans le but d'une réinsertion sociale ;
- **Accélération des démarches** : la présence d'une équipe d'éducateurs et d'une coordinatrice – assistante sociale au CPAS, formée en grande précarité, permet une prise en charge globale des personnes. Cela a pour effet de faire aboutir les démarches plus rapidement. Ainsi, plusieurs personnes en situation de grande précarité ont pu se remettre en ordre administrativement directement via l'abri et certains ont pu être logés ou relogés.

DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Marie DECHAMBRE et Élodie VANDERHAEGEN
cpas.ssg@bastogne.be

Le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes ayant des revenus en dessous du seuil de pauvreté.

Depuis janvier 2012, le CPAS de Bastogne groupe son stock de denrées avec l'ASBL Saint-Vincent de Paul, une organisation active dans l'aide aux personnes sur le territoire de Bastogne.

Une convention a été créée dans ce sens entre le CPAS et Saint-Vincent et se renouvelle chaque année. Le CPAS fournit une attestation aux personnes ayant des revenus en-dessous du seuil de pauvreté. Munis de cette attestation, les ménages peuvent se rendre à l'ASBL Saint-Vincent de Paul afin d'obtenir un colis alimentaire.

En 2023, environ 4.000 colis ont été distribués aux familles par l'ASBL. Cette action apporte une aide alimentaire gratuite à environ 350 familles chaque année.

ÉDUC2RUE

Rue Gustave Delperdange, 1

Fabrice COCKAERTS, Amandine KAISER et Alan RENSON
anim2rue@gmail.com

Missions

Créé par la Commune en 2005 en réponse à différentes nuisances liées aux jeunes, le service Éduc2rue est sous la houlette du CPAS depuis 2018. Dès lors, le service avance vers plus de partenariats, de visibilité et d'inclusion dans la ville.

Les éducateurs de rue poursuivent plusieurs missions :

- une présence sur le terrain : leur rôle consiste à installer un dialogue permanent entre les usagers qu'ils croisent et eux. Ce dialogue se transforme (avec du temps) en relation de confiance, ce qui permet aux éducateurs d'accompagner au mieux leurs usagers ;

- favoriser un comportement citoyen : les éducateurs sont parfois témoins de nuisances ou de conflits entre les personnes. Leur rôle est d'initier une réflexion par le dialogue pour essayer de faire émerger un comportement plus citoyen. Dans un deuxième temps, ils relayent leurs observations vers les services de la Ville qui pourront répondre au mieux à ces problèmes ;

- relais d'information : un étudiant cherchant un point d'info, une maman qui s'inquiète pour son enfant, une personne en décrochage social qui souhaite se remettre en ordre, etc. Dans ce cas de figure, ils relayent une information claire et précise sur les questionnements des usagers et les accompagnent dans leurs démarches. Dans un deuxième temps, ils se placent comme un relais pour les services du CPAS et sont un lien entre l'institution et les usagers, sur le terrain ;

- problématiques sociales : dans la rue, les éducateurs rencontrent des personnes qui, au fil d'un dialogue, leur font part de leurs difficultés. Que ce soit un problème de solitude, de dépendance, de logement, etc. ils orientent et accompagnent ces personnes vers les services susceptibles de les aider.

Actions 2023

Campagne de prévention dans les écoles sur le thème de la consommation

Ces animations n'ont en aucun cas pour but de juger le public quant aux réponses qu'il pourrait amener. Il s'agit de réfléchir ensemble et d'informer.

Les écoles ont également contacté le service pour divers suivis individuels : écoute, accompagnement…

Collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, de Sécurité et de Prévention (PCSSP)

Le service des éducateurs se trouve à un tournant par rapport à sa pratique et ses missions. Dans cette optique, il travaille de manière plus étroite et cohérente avec le PCSSP.

Plan canicule

Les éducateurs ont constitué un stock de bouteilles d'eau à distribuer en cas de fortes chaleurs. Ils se placent dans la continuité des services de l'action sociale sous la forme d'un relais de terrain (personnes isolées, sans abris…).

Plan Grand froid

Les éducateurs assurent davantage d'heures d'ouverture de l'abri de jour lors des périodes de grand froid. Ce qui permet aux personnes dans le besoin de venir se poser au chaud une bonne partie de la journée en semaine et de leur fournir des boissons chaudes (soupe fournie par la Maison de repos « Sans-Souci », café, thé …). Les éducateurs font des appels aux dons et collaborent avec « Cœurs Sans Frontières » pour obtenir des vêtements chauds afin de pouvoir les distribuer aux personnes dans le besoin.

Relais des services du CPAS dans la politique de terrain

Éduc2rue se place comme le relais des assistants sociaux du CPAS afin de prolonger l'action sur le terrain ou via des accompagnements plus personnalisés (soutien moral ou accompagnement dans les démarches).

Que ce soit dans les domaines du sans-abrisme, de la violence, de l'accueil des candidats réfugiés ou tout autre projet de terrain, les éducateurs sont présents pour soutenir, discuter, échanger.

Suivis des bénéficiaires

Dans le cadre de son travail de terrain et de ses différents partenariats, le service réalise des suivis à domicile.

Partenariats

Les éducateurs travaillent en partenariat avec SESAM, le service Insertion et Logement du CPAS, le Plan de Cohésion Sociale, de Sécurité et de Prévention (PCSSP), les écoles, le Plan fête, Solaix, La Moisson, Housing First Luxembourg…

Les Éduc2rue sont également partenaires et membres fondateurs du service Tempo. Ce service a pour mission d'accueillir les personnes ayant un problème de consommation et étant sans domicile fixe. Il s'agit d'un hébergement communautaire calqué sur le modèle Housing First.

En décembre 2023, un deuxième logement communautaire a pu être mis en place, à Bastogne, grâce à l'appui du Collège communal. Les locataires sont encadrés par l'équipe du Housing First Luxembourg. Les éduc2rue sont partenaires dans ce projet.

FONDS MAZOUT

Charles CHARNEUX
fondsmazout@bastogne.be

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 23.851,17 €, majoré de 4.413,54 € par personne à charge (seuil mis à jour au 01/01/2024). Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

Catégorie 2 : les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 23.851,17 €, majoré de 4.413,54 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x 3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3 : les personnes endettées

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire)
  ET
- qui ne peuvent en outre faire face aux paiements de leur facture de chauffage.

Au 31/12/2023, 453 demandes ont été introduites pour un montant de 53.851,74 €.

GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE

Caroline HENRIET et Maïté LAMBERT
cpas-energie@bastogne.be

Le service Énergie répond à deux missions : l'une, préventive et l'autre, curative. Il s'agit d'aider les personnes en difficulté de paiement à gérer leur budget et à trouver des solutions afin de faire face aux factures d'énergie. Il s'agit également de mettre en place des projets de prévention visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions sont destinées aux bénéficiaires du CPAS, mais également à la population locale.

Pour fonctionner, le service Énergie dispose de subsides :

- de la Région Wallonne - le PAPE (Plan d'action préventive en matière d'énergie) ;
- du S.P.P. Intégration Sociale - le Fonds Social du Gaz et Electricité (FSGE) ;
- de la Région Wallonne - le Fonds Social de l'Eau, mis en place par la Société Publique de la Gestion de l'Eau.

Durant l'année 2023, suite à la crise énergétique, le service Énergie s'est vu attribuer des subsides complémentaires.

Lors des permanences ou des rendez-vous, le service :

- négocie les plans d'apurement avec les fournisseurs d'énergie ;
- intervient financièrement pour l'achat d'électroménagers ou d'appareils moins énergivores (remboursable ou non) ;
- explique et suit les placements de compteur à budget ;
- met en place la demande d'octroi du tarif social ou du statut de client protégé auprès des fournisseurs d'énergie ;
- demande le droit de tirage envers la SWDE ;
- accompagne les personnes lors des rechargements des cartes des compteurs à budget ;
- compare les différents prix des fournisseurs d'énergie via des comparateurs en ligne, etc.

Les différentes actions réalisées dans le cadre du plan préventif sont :

- les visites à domicile dans le but de donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, en collaboration avec des professionnels ;
- l'organisation d'ateliers d'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- la commande et la distribution de « kits énergie » ;
- les suivis de consommations énergétiques pour certains ménages ;
- les petits travaux réalisés au domicile de certains ménages afin d'optimiser l'utilisation rationnelle de l'énergie, etc.

Actions 2023

Le service a acté et analysé 47 demandes relatives à des dettes en électricité et/ou en gaz sur l'année 2023.

En ce qui concerne les aides sociales relatives à des dettes envers la Société Wallonne des Eaux, le service Énergie a acté et analysé 11 demandes sur l'année et donc 36 demandes relatives à des dettes d'électricité et/ou de gaz.

Au total, 149 personnes ont été reçues durant les permanences du service Énergie qui ont lieu à raison d'une matinée par semaine.

Lors de ces permanences, les entretiens sont effectués à la demande des personnes pour des suivis individuels relatifs à des demandes de souscriptions contrats auprès des fournisseurs d'énergie, des explications relatives à leurs factures, des conseils quant aux contrats énergie en cours, des demandes d'aides sociales financières ou de plans de paiement, etc.

Le service Énergie a également organisé deux sessions de 12 ateliers relatifs à l'utilisation rationnelle de l'énergie à destination de son public cible, c'est-à-dire les personnes ayant reçu une aide sociale financière de la part du service énergie ou étant suivies par un/des service(s) du CPAS et pour lesquelles la participation à ces ateliers semble avoir du sens.

Rechargement des compteurs avec fonction de prépaiement

Une borne de rechargement est installée à l'accueil du CPAS pour le rechargement des compteurs avec fonction de prépaiement placés par le gestionnaire de réseau de distribution chez les personnes en défaut de paiement. Le rechargement a lieu tous les jours, de 8h30 à 17h.

INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)

Marta NGUENZI et Muriel POCHET
ila@bastogne.be

Mission

Une initiative locale d'accueil (ILA) est un hébergement organisé par un Centre public d'Action sociale (CPAS), en partenariat avec l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil).

L'ILA de Bastogne comprend 5 appartements de 4 personnes.

Les personnes qui arrivent dans la structure d'accueil sont désignées par Fedasil. La durée de leur séjour en ILA est déterminée en fonction de leur état de procédure. Certains ont obtenu le statut de réfugié, protection subsidiaire ; pour d'autres, la procédure d'asile est toujours en cours.

Les diverses durées d'accueil entrainent des entrées et départs plusieurs fois par an. La fin de la période d'accueil résulte :

- d'un refus du droit d'asile avec un retour au pays organisé par Fedasil ;
- ou d'une installation en Belgique quand le statut de la personne est reconnu.

En 2023, l'ILA a accueilli 7 familles d'origines diverses avec autant de vécus, de difficultés et de besoins différents à écouter, comprendre, résoudre tout en les amenant vers une autonomie de fonctionnement pour leur vie future en Belgique. 2023 se termine avec la présence de cinq familles (20 personnes).

Les assistantes sociales ont un rôle d'encadrement et d'éducation dès l'accueil jusqu'au départ dans :

- l'accompagnement social, éducatif et quotidien ;
- l'accompagnement pour une prise en charge juridique, médicale et psychologique.

Une permanence est organisée dans le local insertion (à l'ILA) tous les lundis et une deuxième permanence est effective le jeudi matin au bureau des assistantes sociales au CPAS. Les contacts entre les bénéficiaires et le personnel de l'ILA se font aussi par WhatsApp, ce qui facilite les échanges au quotidien et la compréhension par la traduction.

Les thèmes d'apprentissage nécessaires à la vie en Belgique : parcours d'intégration, logement, énergie, mutuelle, allocations familiales, ONE, Forem, budget … sont abordés avec chaque famille personnellement. Les entretiens sont adaptés en fonction du niveau de connaissances et de la période d'accueil de chacun.

Subventions

Le subventionnement par Fedasil reprend des normes minimales en matière d'accompagnement et d'infrastructure. Les personnes hébergées ont droit à l'aide matérielle. Elles reçoivent un pécule hebdomadaire pour satisfaire leurs besoins alimentaires et de loisirs. Cette somme est définie par Fedasil en fonction de la composition de ménage.

Les subventions sont versées au prorata des périodes d'occupation des appartements. Les logements sont dits :

- « occupés » pendant une période d'accueil ;
- « suspendus » afin d'être rafraichis suite au départ d'une famille ;
- « libres » : donc remis à disposition de Fedasil. La prochaine occupation dépend de la date d'attribution d'une famille par Fedasil. L'ILA a trois jours pour organiser l'accueil dès la réception de l'attribution.

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Anne-Laure BOURCY (remplacée par Cora-Line MERCIER), Irem CEKIC,
Charles CHARNEUX, Sophie HORMAN, Clémence LANNERS
Amandine LÉONET et Marie-Catherine VOLPE
cpas-insertion@bastogne.be

L'insertion socioprofessionnelle fait partie des missions légales des CPAS. Il s'agit d'avoir une vision globale des personnes et de pouvoir effectuer avec elles un travail qui va de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle lorsque cela est possible.

En 2023, 325 bénéficiaires de Bastogne ont été suivis par le service insertion socioprofessionnelle. Une collaboration est effective avec le CPAS de Vaux-sur-Sûre, via laquelle 45 bénéficiaires ont été suivis par le service. Ce qui totalise 370 personnes suivies en 2023.

Le service fonctionne en différents pôles :

Emploi-formation

67 personnes ont été suivies durant l'année 2023. De plus, 35 personnes ont été suivies via un contrat Article 60§7 dont 3 bénéficiaires des CPAS partenaires. 43 dossiers ont été stoppés : 16 ont obtenu un contrat travail article 60, 17 ont obtenu un contrat hors article 60 et 10 via l'obtention d'allocations sociales autres, déménagement, non-collaboration et non-respect du PIIS. De plus, 3 personnes ont quitté le pôle vers le service social général.

Insertion sociale « Un pars vers l'avant »

128 personnes ont été suivies durant l'année 2023. 31 dossiers ont été stoppés : 1 mise à l'emploi dans le privé et les autres pour des motifs divers : obtention d'allocations sociales ou déménagement, incarcération, non-collaboration et non-respect du PIIS. De plus, 19 bénéficiaires ont été transférés au pôle Emploi-formation.

Pôle 18-24 ans

55 personnes ont été suivies durant l'année 2023. 30 dossiers ont été stoppés : 6 ont obtenu un contrat de travail et les 24 autres suivis ont été stoppés suite à l'obtention d'allocation sociales autres, déménagement et non collaboration et non-respect du PIIS. Dans le cadre du transfert entre les pôles, 11 personnes ont été transférées vers les autres pôles (soit Emploi-formation soit Insertions sociale).

Pôle 18-29 ans FSE (depuis septembre 2032)

28 personnes ont été suivies durant l'année 2023. 4 dossiers ont été stoppés dont 1 a obtenu un contrat de travail.

Pôle Étudiant

47 suivis ont été réalisés durant l'année 2023. 17 ont été stoppé entre juin et septembre : 3 étudiants ont obtenu leur diplôme et 14 ont abandonné leurs études ou se sont réorientés. Sur les 3 étudiants ayant obtenu leur diplôme, 2 ont terminé des études de bachelier et 1 a obtenu un diplôme universitaire.

En 2023, 68 ateliers d'insertion sociale ont eu lieu. Dans le cadre de la mise en place des ateliers, un partenariat a été instauré avec l'ASBL Et Si l'Artistique et l'Annexe Atelier, la Ligue Laïque asbl. Différents thèmes d'ateliers sont proposés : cuisine, floral, création plastique, couture, macramé, théâtre, yoga et chant/karaoké. Ces ateliers ont touché un total de 36 bénéficiaires.

MÉDIATION DE DETTES

Catherine CRINS, Annabel GAUTHIER et Ingrid PIROTTE
cpas-mediation@bastogne.be

Agréé et soutenu par la Région wallonne depuis juin 2000 (Service Médiation de Dettes/240), le service tente de permettre aux personnes surendettées de retrouver un équilibre financier et, dans la mesure du possible, de rembourser leurs créances tout en continuant à vivre dans des conditions conformes au respect de la dignité humaine.

Une permanence est assurée tous les mardis, de 8h30 à 12h. En dehors de ces périodes, les rendez-vous sont possibles.

Durant l'année 2023, 97 dossiers de médiation ont été traités, dont 24 ouvertures de dossiers de médiation (avec ou sans gestion budgétaire) et 19 clôtures. Parmi ces 97 dossiers, on recense 67 dossiers pour lesquels une gestion budgétaire a aussi été effectuée.

De plus 53 dossiers de gestion budgétaire sans plan de remboursement pour les créanciers étaient aussi actifs.

Gestions et médiations confondues, au total, 150 dossiers ont été traités par le SMD en 2023.

PARTICIPATION ET ACTIVATION SOCIALE DES USAGERS DES SERVICES DU CPAS

Charles CHARNEUX (Article 27), Marie DECHAMBRE,
Lise RAUSCH et Aurélie WUIDART
cpas-ssg@bastogne.be

Tout au long de l'année, des interventions financières sont envisagées afin que les enfants participent à des activités scolaires ou parascolaires encadrées, bénéficient de matériel de puériculture, de lunettes, d'abonnement de bus scolaire, s'inscrivent à des clubs de sport ou des stages, etc.

Le CPAS donne la possibilité aux familles suivies de vivre une journée de dépaysement en famille en prenant en charge le coût de cette journée, déduction faite d'une participation personnelle. En 2023, cette action a permis à 40 personnes, soit 10 familles, de vivre une journée à Pairi Daiza, Walibi ou encore Plopsa Coo.

100 tickets Article 27 ont été distribués au public. Les bénéficiaires peuvent s'adresser à différents partenaires culturels conventionnés avec l'ASBL Article 27 et payer une part financière égale à 1,25 €. 100 tickets ont été achetés pour l'année 2024.

60 agendas ont été acquis pour les personnes suivies par le service, ainsi que 200 jetons pour accéder au P'tit Bus, 100 tickets cinéma et 100 Chèques Lire. Ces acquisitions sont destinées à l'année 2024.

Fin août, 89 colis scolaires ont été distribués aux enfants de maternel, de primaire et de secondaire.

En 2023, des aides sociales dans le cadre du subside Pauvreté enfantine ont été octroyées à 9 personnes pour un montant total de 2.091,99 €.

RESTAURANT SOCIAL « COTÉ JARDIN »

Caroline HENRIET
cpas-ssg@bastogne.be

En collaboration avec la Croix-Rouge et l'AID (Actions Intégrées de Développement) Habilux, les personnes en difficultés financières y trouveront de quoi se nourrir tous les mercredis et vendredis de 11h30 à 13h30 moyennant un montant de 2 € pour les adultes et 1€ pour les enfants. Une réservation est souhaitée la veille par téléphone.

En 2023, le restaurant a été ouvert toute l'année et a distribué 1.828 repas soit une moyenne mensuelle de 152 repas par mois, ce qui représente une augmentation de 11 repas par mois par rapport à l'année 2022.

SERVICE LOGEMENT

Julien DELECOURT, Lise RAUSCH et Émilien RENQUIN
cpas.logement@bastogne.be

En 2023, le service Logement du CPAS de Bastogne est gestionnaire de 28 logements sociaux sur la commune de Bastogne dont onze du CPAS et 17 de la Commune. Dans cet ensemble de logements, on peut en distinguer différents types :

- **logement d'urgence** : le logement est mis à disposition pour une première durée de quatre mois, renouvelable une fois, donc pour une durée maximum de huit mois. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement d'urgence est signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;

- **logement de transit** : le logement est mis à disposition pour une première durée de six mois, renouvelable une fois, donc pour une durée maximum d'un an. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement de transit est signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;

- **logement d'insertion** : le logement est mis à disposition pour une première période d'un an et demi, renouvelable une fois, donc une durée maximale de trois ans. Un contrat de bail pour un logement d'insertion est signé entre le locataire et le propriétaire du logement ;

- **logement avec bail normal** : soumis à la réglementation de la loi sur les logements, un contrat de bail est signé pour la location de ce type de logement comme cela se fait dans le privé.

Le CPAS dispose de quatre logements d'urgence, huit logements de transit, douze logements d'insertion et quatre logements avec des baux de résidence principale.

Afin de travailler de manière cohérente et en concordance avec tous les locataires, le service essaie de mettre en place une méthodologie d'action. Il effectue toutes les démarches administratives relatives à la location du logement : rédaction des conventions et des contrats de bail, les reprises des énergies et les relevés des compteurs, les calculs de loyer, les états des lieux, etc.

À côté de ce travail administratif, l'assistante sociale ainsi que l'éducateur du service Logement veillent à mettre en place un accompagnement social individuel grâce à des visites à domicile et des rendez-vous au

bureau. Ils effectuent également les démarches avec les locataires pour trouver un autre logement via des rendez-vous individuels et/ou des ateliers collectifs.

Un projet de partenariat entre l'Agence Immobilière Sociale, le CPAS et la Commune a également été lancé durant l'année 2023. Ce partenariat vise à remettre la gestion totale d'une partie des logements sociaux gérés par le CPAS et/ou la Commune à l'Agence Immobilière Sociale (AIS).

Cette gestion administrative remis à l'AIS permettra au service logement du CPAS de se recentrer plus sur l'humain et les besoins des locataires. D'effectuer un travail de terrain et d'aide et accompagnement auprès des locataires des logements sociaux.

Réinsertion des locataires

En fonction du logement mis à la disposition du locataire, l'Agent logement a 8 à 12 mois pour accompagner la personne vers une réinsertion durable dans la société. Vu les différentes crises économiques et de logement les possibilités d'intervention sont limitées.

Les démarches relatives à la mise en ordre administrative des locataires et la recherche d'un logement personnel ont été prioritaires.

Les agents veillent aux inscriptions dans les différents services proposant des logements sociaux, ainsi qu'assurer les obligations des locataires, tels que le paiement des loyers, le respect du voisinage, la propreté du logement, les bons gestes du quotient en matière d'énergie, le tri des déchets…

Durant l'année 2023, 15 entrées et 13 sorties ont été réalisées au sein des différents logements.

Dans les 15 entrées effectuées par le service Logement, plus de 8 entrées ont été effectuées suite à une situation de grande précarité des personnes, avec des mises en danger pour eux et leur famille mais également dans des situations de sans-abrisme. L'entrée au sein des logements sociaux a permis à ces personnes de stabiliser leur situation et de les accompagner dans leur travail et leurs difficultés.

Dans les 13 sorties effectuées par le service logement, 8 sorties ont été effectuées suite à l'attribution d'un logement vers une Agence Immobilière Sociale et 3 suite à un déménagement vers un logement qui leur est propre.

Durant l'année 2023, 4 familles ont été redirigées vers un logement d'insertion où les agents ont pu poursuivre le travail et veiller à la mise en place du projet des personnes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Ces chiffres montrent l'importance de travailler en étroite collaboration avec les différentes Agences Immobilières dont le CPAS est partenaire mais également l'intérêt des logements sociaux dont nous sommes gestionnaires qui sert énormément de tremplin et d'accompagnement vers l'obtention d'un logement sur du long terme.

Renforcement des permanences

Ces permanences « logement » ont été mises en place afin de recevoir les inscriptions des habitants de la commune de Bastogne aux logements sociaux (AIS, SLP, CPAS).

En 2023, plus de 230 demandes ont été introduites par les citoyens de Bastogne afin d'obtenir une aide, des renseignements ou des conseils auprès du service Logement (recherches de logement, inscriptions auprès des différentes Agences Immobilières Sociales, renseignements sur les droits et devoirs du locataire/propriétaire ainsi que des conseils en matière de logement....

La problématique du logement reste importante : le nombre de nouvelles demandes reste malgré tout significatif et grandit jour après jour. Les ménages touchés par la crise du logement ne font qu'augmenter et touche un nouveau public, celui de la classe moyenne.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS) ET PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION (PSSP)

Valérie PEIFFER, Coordinatrice
Aurore HARTMAN (chargée de projet PCS)
Pauline SCHUMER (chargée de projet PSSP)
pcssp@bastogne.be

OBJECTIFS

Le PCS et le PSSP sont 2 plans communaux dont l'objectif est de lutter contre toutes formes de précarité et d'insécurité intégrée dans une finalité de cohésion sociale.

Grâce à un diagnostic local au niveau social et sécurité, les équipes coordonnent un ensemble de projets répondant à des besoins non couverts par d'autres services grâce à une approche transversale, préventive et de partenariat.

Plan de Cohésion Sociale

Pour rappel, on entend par cohésion sociale, l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupe d'individus l'égalité des chances (accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, sociale et culturel,...) afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, quels que soient son origine, son appartenance culturelle, religieuse, philosophique, son sexe, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Le PCS coordonne des actions visant à améliorer la situation de la population selon 4 axes thématiques :

- la santé ;
- l'épanouissement social, familial et culturel ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la Communication et Participation citoyenne ;
- la mobilité.

Le Plan de Cohésion Sociale est subsidié par le Service Public Wallon. À cela s'ajoute une intervention du CPAS à concurrence de 25 % de la subvention. Le PCS est organisé sur 5 ans (il a démarré en mars 2020 et se terminera fin décembre 2024).

Plan Stratégique de Prévention et de Sécurité

Le PSSP est un plan subsidié par le SPF Intérieur œuvrant sur l'ensemble des communes appartenant à la Zone de Police Centre-Ardenne, à savoir : Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Neufchâteau et Libramont.

Ce plan développe une politique de prévention et vise à augmenter le sentiment de sécurité en investissant jusqu'alors une série de phénomènes tels que :

- nuisances publiques liées l'usage de drogues ;
- violence envers les personnes homosexuelles ou transgenres ;
- violence intrafamiliale ;
- violence juvénile
- cybercriminalité ;
- racisme, discrimination et extrémisme.

Actions 2023

L'ensemble des actions à mettre en œuvre d'ici 2025 par le PCS et le PSSP s'articule autour de 11 axes de travail :

- **concertation** : participation aux plateformes de concertation (renforcer les synergies avec le secteur associatif) ; présentation du PSSP aux communes e la Zone de Police ;
- **coordination** : Logement Tremplin (lutte contre la pénurie de médecins) ; coopération internationale ; Label Handicity ; Boîtes à petits bonheurs ;
- **cybercriminalité** : Surfons tranquille (conférence en collaboration avec Eneo et le CCCA) ; Les jeunes, Internet et les réseaux sociaux (conférence) ;
- **épanouissement social et culturel** : inclusion (amélioration de l'accueil extrascolaire des enfants à besoins spécifiques) ; Réseau d'Échanges de Savoirs (RES) ; Comité de quartier de l'Indépendance ; Maison Source (activités sociales autour de la parentalité pour familles monoparentales) ;
- **mobilité** : P'tit Bus ;
- **nuisances publiques dues à l'usage de drogues** : Plan fête ;
- **participation Citoyenne et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)** : Conseil consultatif communal de la personne handicapée ; écrivain public ;

- **santé** : formation BEPS (Brevet Européen Premiers Secours) ; Octobre rose (campagne de sensibilisation au cancer du sein) ;
- **violence juvénile** : Service Citoyen ; sensibilisation aux écrans ;
- **violence intrafamiliale** : sensibilisation aux violences conjugales/intrafamiliales ;
- **violence à l'encontre des personnes homosexuelles ou transgenres** : permanence d'écoute et de soutien LGBTQIA+.

SERVICE D'ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES (SEMJA)

Anne ÉTIENNE et Laura STIERNET
semja@bastogne.be

Le service met en place des peines de travail. Ces dernières sont des sanctions alternatives octroyées au jugement d'un délit commis. L'idée est de responsabiliser la personne tout en lui offrant une réparation symbolique à la collectivité. Ces peines se font sous forme de travail non rémunéré et sont des alternatives aux mesures judiciaires classiques (amende, peine d'emprisonnement, dispositif de bracelet). Un des objectifs est d'éviter l'escalade judiciaire ou le classement sans suite. Il existe deux types de mesures impliquant toutes deux des prestations au service de la collectivité, sont prévues :

- le travail d'intérêt général (TIG), dans le cadre d'une médiation pénale proposée par le Procureur du Roi (entre 20 et 120 heures de prestation) ;
- la peine de travail autonome (PTA), suite à une condamnation par un juge de police ou par le tribunal correctionnel (entre 20 et 300 heures de prestation, jusqu'à 600 heures en cas de récidive).

Le SEMJA n'intervient que lorsque les Maison de Justice envoient les personnes chez eux. Le service travaille principalement avec la Maison de Justice de Neufchâteau, mais également celles de Marche et d'Arlon. Le terrain d'action s'étend sur l'entièreté de la Zone de Police Centre-Ardenne. Son rôle est d'accompagner les justiciables durant leur peine tout en faisant le lien avec le lieu de prestation et les assistants de justice.

STATISTIQUES 2023

- 130 dossiers sont clôturés ;
- 90 dossiers sont encore en cours de prestation ou en cours de traitement par le service.

ENTITÉS ANNEXES

ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE

Rue des Remparts, 45
academie@bastogne.be

Bérenger GOFFETTE, Directeur
Maryse DUTROUX, secrétaire

BILAN 2023

- Évaluations du mois de janvier-février 2023 ;
- concert annuel le 22 avril 2023 à 15h et 18h30 à l'église des Pères Franciscains à Bastogne ;
- gala de danse à l'Espace 23 le 4 juin 2023 ;
- concert de piano par Jean-Noël REMICHE à la salle Franz LEGRAND de l'Académie le 24 mai 2023 ;
- évaluations du mois de juin 2023 ;
- concert par l'ensemble vocal de Brigitte CHEVIGNÉ à la résidence « Les Verts Potagers » 30 juin 2023 ;
- journée « Portes ouvertes » mercredi 28 juin 2023 ;
- remise des prix à l'académie le 6 juillet 2023 ;
- animations dans les écoles communales de Houffalize et Vaux-sur-Sûre en septembre 2023 ;
- audition des classes de formation musicale et clarinette au home Palange d'Houffalize le 14 décembre 2023 ;
- concert de Noël dans le cadre du Nut's Week-end à l'église Saint-Pierre de Bastogne le 16 décembre 2023 ;
- audition classes de piano, accordéon et guitare à la résidence « Les Verts Potagers » 20 décembre 2023.

CHIFFRES 2023

Au 31 décembre 2023, l'Académie recensait 540 élèves (369 filles et 171 garçons), dont 249 élèves de la commune de Bastogne.

Les autres communes sont représentées comme suit :

- 71 Vaux-sur-Sûre ;
- 70 Bertogne/Longchamps ;

- 49 Houffalize ;
- 38 d'autres communes et villages ;
- 22 Fauvillers ;
- 12 Grand-Duché du Luxembourg ;
- 9 Sainte-Ode ;
- 9 Tenneville/Champlon ;
- 4 Arlon ;
- 4 Neufchâteau ;
- 3 Gouvy.

Répartition des élèves par domaine d'enseignement :

- Musique, 379 élèves ;
- Arts de la parole, 77 élèves ;
- Danse, 102 élèves.

N.B. : un élève peut être inscrit dans plusieurs domaines.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Carine DE GREEF, Présidente
Sabrina ROCK
ale@bastogne.be

L'ALE poursuit comme objectif la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

Cette réinsertion se traduit par différentes actions, telles que la réalisation d'activités rendant service à la population dans ses tâches quotidiennes (garde d'enfants, petits entretiens extérieurs, tonte de pelouse, etc.) ; aide à la recherche d'un emploi, réalisation de CV. ; organisation et recherche de formations ; orientation vers les différents services compétents ; mise en place de séances d'information sur les différents plans d'aide à l'embauche ; diffusion d'informations sur la législation du chômage et le marché de l'emploi.

En 2023, 32 demandeurs d'emplois ont presté des heures dans le cadre de la règlementation ALE soit 29 bénéficiaires d'allocations de chômage et 3 bénéficiaires du revenu d'intégration auprès du CPAS.

Ceux-ci ont presté 8.812 heures pour des activités au profit de 16 personnes privées (16 activités de jardinage et 12 petits bricolages), d'un service communal, de 2 établissements d'enseignements, de 2 ASBL et d'une association non-commerciale.

BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES

Rue Gustave Delperdange, 5 B
bibliotheque@bastogne.be

Patricia MOSTADE (bibliothécaire responsable)
Ingrid DEROANNE, Catherine LAUKES (bibliothécaires)
Marie-Ange VAN DEN ABBEEL (bibliothécaire-ludothécaire-animatrice)
Remplacement du 1/2 temps animation de David Callant en plus de son 1/2 précédent
Églantina BAJRAMI et Véronique DUTROUX (bibliothécaires-ludothécaires)
David CALLANT (animateur-ludothécaire), rupture de contrat de commun accord en août 2023
Chloé MAGEIN (bibliothécaire) remplacement du congé d'Églantina BAJRAMI depuis septembre 2023.

BIBLIOTHÈQUE

En chiffres, la bibliothèque c'est :

- 40.658 ouvrages ;
- 5.056 revues ;
- 2 quotidiens ;
- 301 livres audio ;
- 1.757 usagers en bibliothèque ;
- 3.170 usagers provenant de collectivités (écoles, etc.) ;
- 2.010 participants aux animations scolaires ;
- 488 participants aux animations non-scolaires ;
- 51.771 prêts.

Activités 2023

Animations avec des classes

51 classes de maternelle, primaire et secondaire ont participé à nos animations en 2023.

Cela représente 2010 élèves : 770 ont franchi directement les portes de la bibliothèque et nous avons rencontré les 1240 autres à l'extérieur de nos murs. Un fascicule reprenant toutes nos animations est envoyé aux directeurs, instituteurs et professeurs dès la rentrée. Cela va de la simple découverte de la bibliothèque sous forme de jeu, aux animations spécifiques, telles qu'une Escape Room ou une réflexion sur ce qu'est la lecture en 2023.

Nous accueillons aussi, ponctuellement, des classes lors de travaux spécifiques, permettant des recherches

sur place. Un exposé explicatif de l'organisation de la bibliothèque peut être présenté. Ces animations sont gratuites et généralement réservées aux écoles de la Commune. Les agendas sont remplis dès le début de l'année scolaire.

Atelier de calligraphie

Deux samedis d'atelier animés par la calligraphe Jeanine SOLD. Réalisations à partir de cadels et de lettrines gothiques (12 participants).

Bingo de l'été

Un Bingo a été proposé aux lecteurs (43 participants). Il était divisé en 3 catégories : enfant, adolescent et adulte. La grille était divisée en cases comportant chacune une consigne de lecture. Chaque participant recevait une grille correspondant à sa catégorie et le but était de remplir une ligne complète en lisant des livres correspondant aux consignes.

Blabla de la bibli

Création de coups de cœur littéraires sous forme de capsules vidéo. Ce projet a été réalisé avec des élèves volontaires de 1re secondaire de l'INDSé.

Le choix des livres, l'écriture des scénarios et de la réalisation des capsules vidéo étaient proposés à l'initiative des ados. Les 3 capsules vidéo ont été réalisées et ensuite diffusées sur la page Facebook de l'école, de la bibliothèque et sur son site internet.

10 rencontres ont eu lieu avec à chaque fois une petite dizaine de participants.

Cabane aux histoires

Un mercredi après-midi par mois, la bibliothèque devient une cabane où l'on peut écouter des histoires. Cette activité s'adresse aux enfants de 3 ans et plus. Six séances ont été organisées et 57 enfants ont participé.

Caravane aux histoires

En collaboration avec le Centre Culturel et l'atelier artistique de l'ASBL Andage, nous avons aménagé la caravane « Josy Vadrouille » en un espace bibliothèque. Celle-ci est partie à la rencontre des écoles des villages de la commune. 700 élèves ont ainsi pu se plonger dans l'univers du livre « L'arbre et l'oiseau », écouter des histoires sur le thème du voyage et de la nature, réaliser un atelier créatif « À la manière de l'illustratrice Teresa Arroyo CORCOBADO ». À la fin de la séance, les enfants ont eu la possibilité d'emporter les livres dans leur classe.

Communication

Alimentation en contenu (coups de cœur, nouveautés, évènements…) de notre site Internet. Celui-ci permet aussi aux usagers de visualiser nos horaires d'ouverture, nos collections spécifiques et de réserver facilement des livres ou de vérifier leur disponibilité.

Dynamisation de nos pages Facebook et Instagram.

Fonds régional

Plus de 650 ouvrages peuvent être consultés sur place. Rôle de conservation du patrimoine littéraire de la commune (les auteurs et ouvrages sur la commune, livres sur la Bataille des Ardennes…).

Fonds régional et dialectal de Michel FRANCARD et du Musée de la Parole en Ardenne

Celui-ci peut être consulté sur place. Il est conservé en l'état, étoffé et le Service poursuit les abonnements aux revues spécialisées. Environ 480 ouvrages et 1.900 revues.

Internet

Trois postes sont mis à disposition pour l'utilisation d'Internet et de logiciels de bureautique.

Mise à disposition du Wi-Fi gratuit.

Lire dans les parcs

Dans le cadre de l'opération « Lire dans les parcs », mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, une rencontre a été organisée au parc Élisabeth. Le public était composé des enfants de la plaine communale de Bastogne et d'autres enfants de la commune (36 enfants au total). Ils ont été conviés à un apéritif suivi d'un pique-nique. Ils ont ensuite participé à 3 ateliers lectures.

Nos livres ont la bougeotte

Les enseignants de maternelle, 1re et 2e primaire ont la possibilité d'emprunter gratuitement des coffrets de 30 livres (albums, petits romans, documentaires). Ces lots de livres sont choisis par les bibliothécaires et prêtés pour une période de 3 mois.

Nos oreilles nous emmènent

Un moment lectures et jeux est organisé à la bibliothèque (ou en dehors en fonction de la météo) en partenariat avec l'ASBL Article27. Deux textes (extraits de romans, albums illustrés, récits de vie…), abordant un même thème, sont lus et un court moment est prévu pour échanger sur les ressentis de chacun. Pour clôturer la séance, un jeu de société est proposé. Ce sont les bénéficiaires du Club Thérapeutique de Bastogne et des résidents du centre Fedasil de Senonchamps qui participent. Cela représente environ 10 personnes à chaque fois.

Ouvrages en grands caractères et livres audio

La bibliothèque propose plus de 788 ouvrages en grands caractères et 300 livres audio destinés aux personnes souffrant de déficience visuelle.

Participation au catalogue collectif de la province

Tous les ouvrages, jeux, revues… sont répertoriés sur le catalogue collectif des bibliothèques de la province de Luxembourg.

Participation à divers comités

- Représentation au sein de l'Assemblée Générale et de l'Organe d'administration du Centre Culturel ;
- représentation au sein de l'Assemblée Générale de la Maison des jeunes ;
- participation au Comité des usagers de la Bibliothèque centrale de Marche
- participation au Plan de Cohésion Sociale ;
- participation à la Commission Communale de l'Accueil.

Prêts interbibliothèques

Suite à la mise en ligne des catalogues des bibliothèques de la Province, de nombreux prêts interbibliothèques sont réalisés. Prêts au niveau du réseau de la Province ou extra provincial. 3.667 livres envoyés par Bastogne aux autres bibliothèques et 6.808 reçus par Bastogne.

Prix Chronos

Ce projet intergénérationnel se déroule sur l'année 2023-2024 entre une classe de 4e primaire de l'IND (20 élèves) et 16 pensionnaires de la Résidence Sans Souci. Les élèves et les résidents ont choisi un livre parmi les 4 ouvrages de la sélection Chronos. Ils réaliseront ensuite l'illustration du livre sélectionné sous forme de kamishibaï.

Prix Versele

Notre bibliothèque fait partie des comités régionaux de lecture pour la présélection du prix Versele.

Les 10 personnes lisent 90 livres, sélectionnés par un comité de prospection, pour les catégories 1, 2 et 3 Chouettes (différents niveaux de lecture). Après la lecture, le comité procède à un vote et transmet les résultats à La ligue des Familles. Les 5 premiers retenus pour chaque Chouette composeront la sélection du prix Versele pour l'année suivante.

La bibliothèque prête la sélection de l'année aux écoles. En 2023,58 classes de la Commune ont collaboré, avec un dépôt des 5 sélections. 935 élèves ont participé et voté.

Depuis septembre 2023, les bibliothécaires proposent en plus une lecture en classe de la 1re ou 2eCchouette. 12 classes ont participé. Après les lectures, les bibliothécaires invitent à des échanges à propos des livres et les enfants votent pour leur livre préféré.

Service de prêt hors de la bibliothèque

Convention pour le prêt gratuit de livres avec les écoles communales, la plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'École de devoirs Potes en Ciel, la halte-garderie communale La Pause- grenadine, la MCAE, les Poussins de Renval, la crèche L'Ile aux bambins, Lire et Écrire, Anim'jeunes, ONE, le Centre Culturel, AMO Média-Jeunes.

Un spectacle, des livres

Mise en avant de livres sélectionnés en fonction des thématiques abordées par la programmation du Centre Culturel de Bastogne.

Vitrines

Propositions d'expositions temporaires dans les vitrines de la bibliothèque : le jardin, la randonnée, Think Pink, la Foire aux noix, « Sur la route » (exposition itinérante de la FWB), écologies/planète, cuisines du monde, biscuits de Noël.

LUDOTHÈQUE

En chiffres, la ludothèque c'est 1.940 jeux et 2.665 prêts.

Activités 2023

À quoi tu joues ?

Un mercredi après-midi par mois, l'animation permet à des enfants de 4 à 9 ans de découvrir des jeux de société durant 1h30. Cette année, 2 séances seulement ont pu être proposées. 32 enfants y ont participé.

Jeux à la résidence Sans Souci

En partenariat avec des bénévoles de la Croix-Rouge, 1 mardi par mois, un animateur va jouer avec des résidents de la maison de repos Sans Souci. 5 rendez-vous ont été proposés. Environ 15 personnes étaient présentes à chaque séance.

Jeux avec Andage

Découverte de jeux de société avec 6 personnes porteuses d'un handicap mental, bénéficiaires du service d'accueil de jour l'ASBL Andage.

Nos oreilles nous emmènent

Un moment lecture et jeux est organisé à la bibliothèque (ou en dehors en fonction de la météo) en partenariat avec l'ASBL Article27. Deux textes (extraits de romans, albums illustrés, récits de vie…), abordant un même thème, sont lus et un court moment est prévu pour échanger sur les ressentis de chacun. Pour clôturer la séance, un jeu de société est proposé. Ce sont les bénéficiaires du club Thérapeutique de Bastogne et des résidents du centre Fedasil de Senonchamps qui participent. Cela représente environ 10 personnes à chaque fois.

Plaines communales

Pendant les congés scolaires d'été, les enfants sont venus 4 fois à la bibliothèque. Ils ont pu découvrir des jeux de société. Une vingtaine d'enfants de 3 ans à 10 ans ont participé.

Service de prêt hors de la ludothèque

Convention pour le prêt gratuit de jeux avec : les écoles communales, la plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'École de devoirs Potes en Ciel, la halte-garderie communale La Pause-grenadine, la MCAE, les Poussins de Renval, la crèche L'Ile aux bambins, Lire et Écrire, Anim'jeunes, ONE, le Centre Culturel, AMO Média-Jeunes.

CENTRE CULTUREL

Rue du Sablon, 165
info@centreculturelbastogne.be

Virginie MATHE, Directrice
Caroline BERTE (secrétariat, information et accueil)
David CALLANT (animateur éducation permanente)
Anaïs LOUVINS (chargée de communication et d'animation)
Laurence MAGEROTTE (animatrice jeune public)
Judith MARCHAL (technicienne de surface)
Suzy RENOY (responsable fournitures et locaux)
Sébastien THIELTGEN (régie)

MISSIONS

Le Centre culturel de Bastogne est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les citoyens, les acteurs institutionnelles et associatifs de son territoire.

Le Centre culturel poursuit et développe des projets divers en privilégiant les collaborations avec les associations et la participation de la population, en veillant à varier les genres, les disciplines et les sensibilités artistiques. Le Centre culturel assure également l'effectivité sur le terrain d'un droit à la culture et joue un rôle moteur dans le développement territorial culturel.

Le Centre culturel, c'est aussi un espace d'accueil et de résidence pour les artistes, un lieu qui favorise l'aide à la création. Chaque année, le Centre culturel met en avant des artistes locaux, que ce soit en théâtre, en musique, en danse ou en arts plastiques. Les compagnies professionnelles et amateurs de la région peuvent ainsi profiter d'un suivi de l'équipe en fonction de leurs attentes, leurs questions, et leurs choix techniques.

BILAN 2023

En début d'année, l'équipe s'est trouvée sans Direction. Avec l'appui d'Arnaud BYA, directeur du pôle Gestion et support de l'administration communale, l'équipe du Centre culturel s'est organisée pour assurer la majorité des actions prévues et démarrer la programmation de la future saison.

À l'issue de la procédure de recrutement mise en place par l'inspection de la culture de la FWB, Virginie MATHÉ, animatrice éducation permanente depuis 2008 au Centre culturel, est nommée directrice par le Conseil d'administration du 23 mars 2023.

En janvier, l'équipe a accueilli un nouveau régisseur : Sébastien THIELTGEN a repris le poste de régie laissé vacant. Et début juin, Anaïs LOUVINS, qui a déjà travaillé au Centre culturel comme stagiaire en communication, et étudiante, rejoint l'équipe en tant que chargée de communication et d'animation à temps plein. David CALLANT intègre également l'équipe fin août en tant qu'animateur éducation permanente à temps partiel. Laurence MAGEROTTE prend une nouvelle fonction au sein de l'équipe, elle est désormais chargée du jeune public et de la culture à l'école. L'ensemble de ces changements entraînent une nouvelle dynamique positive au sein de la structure.

En septembre, l'équipe ainsi renforcée est prête à lancer son nouveau programme de saison, avec quelques nouveautés : présentation festive du programme sous forme de « spectacle » avec la participation de nombreux artistes de la saison, nouvelle formule d'abonnement, nouveaux outils d'organisation des activités et de suivi du budget.

Les choix de diffusion proposés dans ce nouveau programme ont été fait en regard de l'analyse partagée : la population souhaite se faire du bien, rire et décompresser. Nous privilégions des dates qui nous permettent d'obtenir une belle jauge de fréquentation et de faire vivre au public des moments qui mêlent convivialité et découverte.

En parallèle aux actions en cours, la direction et l'équipe s'attèlent à la préparation du nouveau contrat-programme.

Le Centre culturel prépare également son entrée dans le pôle culturel en 2024 avec des réunions régulières de concertation entre les directions des opérateurs du pôle culturel sont organisées. Le fonctionnement dans le pôle culturel est en construction. Il impliquera de nombreux changements pour le Centre culturel. Si ceux-ci peuvent être sources d'appréhension, ils représentent avant tout des perspectives d'évolution stimulantes pour l'équipe et la population. L'équipe se prépare à cette nouvelle opportunité avec beaucoup de motivation. La saison 2024-2025 sera une année de transition, au cours de laquelle le CCB veillera à déployer la majorité de ses activités dans les espaces du pôle culturel et l'espace 23, plutôt que dans ses anciens locaux.

L'équipe poursuit l'objectif d'optimiser la gestion l'Espace 23, qu'elle investira davantage en 2024, l'installation d'un matériel son et lumière permanent pour tous les occupants est envisagé (location à l'année, investissement d'une partie du matériel).

Le constat pour cette année 2023 est positif. Les relations entre les différents organes d'action et d'administration sont bonnes. Les jauges de participation sont également positives et stimulantes pour l'équipe et les bénévoles qui s'investissent régulièrement aux côtés des permanents lors des différents événements de la saison.

CHIFFRES 2023

Le CCB organise pas moins de 80 activités différentes par an, soit environ 7 par mois :

- 23 activités de diffusion (3.802 personnes) ;
- 22 propositions scolaires (6.065 personnes) ;
- 11 rencontres, reportages et sorties (284 personnes) ;

- 18 activités d'éducation permanente (440 personnes) ;
- 7 expositions (835 personnes) ;
- 1 activité entre professionnels (80 personnes).

Soit une fréquentation totale de 11.506 personnes.

La fréquentation est positive, les activités du Centre sont dédiées à un large public et celui-ci se développe toujours plus d'année en année, notamment grâce aux activités jeune public, aux partenariats et à la mise en valeur des artistes locaux. On peut noter que la fréquentation la plus importante se retrouve dans nos activités culture à l'école.

PERSPECTIVES 2024

- Concertation régulière avec la direction et les résidents du pôle culturel en vue de l'ouverture de ce nouvel espace commun en septembre : travail sur la mutualisation des ressources, la répartition des espaces, l'ouverture du pôle et la programmation des activités de la saison 2024-2025 ;
- poursuite des collaborations avec les associations de la Commune :
  - avec l'ADL, dans le cadre de la semaine du commerce équitable, en lien également avec le CIEP ;
  - avec l'Académie, pour le développement des arts d'expression ;
  - avec le service Enfance, pour les activités extrascolaires ;
  - avec le PCS, pour la mise en place du projet Mosaïques : création collective avec les bénéficiaires de plusieurs centres et associations sociales de la Commune ;
  - avec la bibliothèque de Bastogne, autour d'une exposition jeunesse ;
  - avec les utilisateurs de l'Espace 23 ;
  - avec la Commission culturelle de Bertogne « De racine et d'idées ».
- soutien aux artistes de la région (Sophie DIDIER, Miguel LAMOLINE…) ;
- créations pour et dans les écoles :
- partenariat avec le Centre culturel de Libramont, le Musée des Celtes et l'Administration communale de Vaux-sur-Sûre pour adapter la caravane en exposition itinérante à destination des écoles de villages ;
- soutien au projet d'expression sur la différence de l'école du Mardasson : création d'une exposition collective qui sera installée au Centre culturel ;
- décentralisation d'ateliers d'arts plastiques et de théâtre dans les écoles de village ;

- préparation du renouvellement du contrat-programme pour la période 2025-2030. Un travail mené par l'équipe, avec l'appui du Conseil d'orientation, et nourri par les échanges avec les partenaires du réseau socio-culturel.

ACTIONS ET ENJEUX

- soutien et mise en valeur des artistes locaux ;
- décentralisation en faveur de la mobilité des cultures ;
- investissement par et pour la jeunesse ;
- projets solidaires ;
- susciter les échanges et fédérer le réseau socio-culturel.

SUBVENTIONS ET VALORISATIONS DES AIDES COMMUNALES

La Commune de Bastogne est un partenaire essentiel dans l'avenir du Centre culturel. Sa détermination et son investissement pour la culture sur le territoire sont importants. La Commune permet au Centre culturel d'être un relais de qualité vers la population.

La Commune est également le garant de l'efficacité et des actions du Centre culturel sur le territoire grâce à ses aides services pour la mise à disposition du personnel communal, les autorisations d'occupation d'espaces publics, l'aide des ouvriers communaux, les nombreuses collaborations avec les différents services, l'assistance informatique et le matériel communal mis à disposition, mais également la location, l'assurance et le payement du précompte immobilier du bâtiment abritant le Centre culturel.

En 2023, la Commune de Bastogne a apporté :

- une subvention annuelle de 92.500 € au CCB
- une dotation de 14.291,67€ pour l'engagement d'un emploi d'animation à temps partiel (0,5 ETP).

La Commune intervient totalement dans la location, l'assurance et le payement du précompte immobilier du bâtiment abritant le Centre culturel.

Elle apporte également un soutien régulier via son personnel ouvrier, son service informatique et la mise à disposition de matériel communal.

Elle met à disposition des activités du CCB des salles communales comme l'Espace 23, la salle de village de Benonchamps, la salle des fêtes.

Elle permet des occupations du domaine public selon les évènements et l'autorisation de stationnement pour les artistes inscrits dans la saison.

Elle se charge régulièrement de petits travaux dans les espaces (réparations suite aux infiltrations d'eau, remplacement des lampes de l'accueil, peinture et entretien).

Récapitulatif des subventions

Subventions	Type d'aide	2023
Fédération Wallonie Bruxelles	Fonctionnement	124.975,59 €
	Emploi non-marchand	69.341,16 €
Province	Fonctionnement	17.000 €
Commune	Fonctionnement	92.500 €
	Dotation emploi	14.291,67 €
	Aides indirectes	117.587,78 €
Forem	APE	29.284,36 €
Total		**464.980,56 €**

PROJETS 2023 EN LIEN AVEC LA COMMUNE

- Participation aux concertations extrascolaires du service enfance (ATL) ;
- collaboration avec l'Académie pour les arts de la parole : organisation des cours de théâtre du mercredi et des représentations de fin d'année dans l'Espace scène du CCB ;
- aide à la mise en place des animations musicales pour les Apéro d'Élisabeth et les marchés du terroir avec l'ADL ;
- représentation de théâtre avec l'ADL dans le cadre du commerce équitable, à destination des écoles et des familles ;
- diffusion d'un film de sensibilisation suivi du verre de l'amitié dans le cadre d'Octobre rose, avec le PCS au CineXtra ;
- soutien au projet Mosaïques du PCS, avec les associations socio-culturelles, autour des diversités ;
- mise en valeur des créations réalisées à l'AMO lors de la fête des ateliers du CCB, vernissage et exposition des réalisations des jeunes ;
- échanges de contacts et services avec le Syndicat d'initiative ;
- collaboration avec la bibliothèque pour des animations scolaires en lien avec la littérature jeunesse.

INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)

rue des Remparts, 57
icet@icet-bastogne.be

Floriane MARTIN, Directrice
Jean-Michel BOCK, Chef des travaux,
Denis CENNÉ et Samuel DÉSERT, Chefs d'atelier

ACTIVITÉS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE

- Formations CTA, Construform, Arcalu, Faymonville, échafaudage, VCA, hydrauliques, impression 3D ;
- Animation CPMS D1 ;
- Projets 40h du DI ;
- Salon Objectif Métier ;
- Climate Voices ;
- Steam ;
- Visite d'un chantier, de la ville de Trèves, du Préhistomuseum à Ramioul, du Bastogne War Museum ;
- Sortie théâtrale dans le cadre du cours de français et du PECA ;
- Voyage à Londres, en France.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

- Visite en entreprise ;
- Journée pêche du DI ;
- Visites dans les musées (Bastogne, BXL…) ;
- Journée Teambuilding ;
- Phantasialand ;
- Voyages au ski.

ACTIVITÉS DIVERSES

- Conseil des délégués ;
- conseil de classe ;
- réunion d'intégration ;
- concertation PMS ;
- mise en place de la cellule d'accompagnement des jeunes professeurs.

CONCOURS

- Challenge RobotFly ;
- Mastercam ;
- Electrobrain ;
- Championnat belge des métiers ;
- Tournoi d'éloquence du Bastogne War Museum.

FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

- Formation PEQ ;
- formation fraiseuse à commande numérique ;
- formation IFPC.

PLAN D'ÉQUIPEMENT

- Éducation physique : achat de petits matériels pour un montant estimatif de 2.000 € ;
- industrie du bois : achat d'une ponceuse à bande horizontale pour un montant estimatif de 3.000 € ; achat d'une raboteuse pour un montant estimatif de 27.000 € avec un subside de 21.600 € (reporté en 2024) ; achat d'établis menuiserie pour un montant estimatif de 13.000 € ; achat d'un ensemble d'outillage portatif pour un montant estimatif de 3.000 € ;
- mobilier : achat de chaises, tableaux, armoires pour un montant estimatif de 7.000 € ;
- informatique : achat d'un serveur, d'ordinateurs, projecteurs et imprimantes pour un montant estimatif de 25.000 € ;
- entretien école : achat d'une autolaveuse pour un montant estimatif de 5.400 €.

POPULATION SCOLAIRE

458 élèves étaient inscrits dans l'établissement au 15 janvier 2023.